

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LE BUDGET INITIAL 2022**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2021,

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les articles 175 à 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

PRESENTATION DU PROJET

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 3 477,31 ETPT, dont 2 814,45 ETPT sous plafond et 662,87 ETPT hors plafond
- 328 951 230 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 244 754 895 € personnel
 - 60 567 568 € fonctionnement
 - 23 628 767 € investissement
- 334 269 124 € de crédits de paiement dont :
 - 244 754 895 € personnel
 - 55 710 330 € fonctionnement
 - 33 803 899 € investissement
- 310 621 216 € de recettes
- - 23 647 908 € de solde budgétaire (déficit)

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 23 528 149 € de variation de trésorerie
- 5 943 833 € de résultat patrimonial
- 14 019 079 € de capacité d'autofinancement
- - 7 966 245 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 41

Votes : 31

Pour : 25

Contre : 1

Abstentions: 5

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION
2021-12-17-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Budget initial 2022

Etablissement Experimental UCA

Rapport de l'ordonnateur

Présenté au Conseil d'administration du 17 décembre 2021

Ce qu'il faut retenir

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'établissement expérimental Université Clermont Auvergne a repris les droits, biens et obligations de l'ancienne Université Clermont Auvergne et intégré en son sein un Institut National Polytechnique, Clermont Auvergne INP : il s'agit là d'un EPSCP doté du statut d'établissement-composante issu de la transformation de l'EPSCP SIGMA Clermont et regroupant les trois écoles d'ingénieurs ISIMA, Polytech Clermont et SIGMA Clermont.

Le budget 2022 a été construit en intégrant les paramètres certains mais il faut également l'analyser à la lueur d'un certain nombre d'incertitudes, comme la pérennisation du label I-SITE et des financements associés ou encore la notification du CPER 2021-27, toujours en attente.

Le contrat d'établissement décrivant la stratégie pluriannuelle de l'Université est en cours de finalisation avec l'Etat et se décline en 6 axes.

Le budget prend en compte les éléments de prospective financière, éléments ayant guidé le choix des objectifs inscrits dans le débat d'orientation budgétaire (DOB) commun UCA/INP, appliqués dès ce BI 2022.

Il intègre également les éléments financiers de la convention UCA/INP qui va régir les relations entre les deux établissements.

Il prend aussi en considération les éléments exogènes liés à la crise sanitaire, dont la sortie reste encore incertaine.

Le nouveau format des dialogues budgétaires par Institut et les arbitrages qui s'en sont suivis, ont abouti aux inscriptions budgétaires ci-dessous :

Budgétaire	BR 2021	BI 2022				
	Agrégé	Agrégé	Principal	I-Site	BAI	Fondation UCA
AE Personnel	240 927 435 €	244 754 895 €	240 008 026 €	4 335 016 €	- €	411 853 €
AE Fonctionnement	56 266 084 €	60 567 568 €	51 052 858 €	8 485 372 €	669 347 €	359 991 €
AE Investissement	53 509 786 €	23 628 767 €	19 233 275 €	1 911 306 €	2 350 422 €	133 764 €
Total AE	350 703 305 €	328 951 230 €	310 294 159 €	14 731 694 €	3 019 769 €	905 608 €
CP Personnel	240 927 435 €	244 754 895 €	240 008 026 €	4 335 016 €	- €	411 853 €
CP Fonctionnement	53 267 228 €	55 710 330 €	45 794 676 €	8 485 372 €	1 070 291 €	359 991 €
CP Investissement	31 067 753 €	33 803 899 €	27 027 172 €	1 911 306 €	4 731 657 €	133 764 €
Total CP	325 262 416 €	334 269 124 €	312 829 874 €	14 731 694 €	5 801 948 €	905 608 €
Total RE	314 060 648 €	310 621 216 €	296 703 532 €	5 832 170 €	7 547 500 €	538 014 €
Solde budgétaire	- 11 201 768 €	- 23 647 908 €	- 16 126 342 €	- 8 899 524 €	1 745 552 €	- 367 594 €

Le projet de budget 2022 proposé au vote du conseil d'administration s'établit à **328 951 k€ en AE** et **334 269 k€ en CP**. Avec une inscription en recettes à hauteur de **310 621 k€**, il présente un solde budgétaire déficitaire de **-23 648 k€**.

► Les Principaux Indicateurs - Etablissement agrégé

	Budget initial 2021	Budget rectificatif 2021	Budget initial 2022
Solde budgétaire	- 11 422 581 €	- 11 201 768 €	- 23 647 908 €
Résultat	4 625 703 €	4 379 427 €	5 943 833 €
CAF	11 689 910 €	13 649 732 €	14 019 079 €
Variation du fonds de roulement	- 9 974 165 €	- 7 985 579 €	- 7 966 245 €
Niveau du fonds de roulement	43 192 907 €	62 653 550 €	54 687 305 €
Niveau de trésorerie	63 280 822 €	87 246 124 €	63 717 975 €

► Les Principaux Indicateurs - par budget

SOLDE BUDGETAIRE	
Etablissement principal	- 25 025 866 €
<i>Dont budget principal</i>	<i>- 16 126 342 €</i>
<i>Dont I-SITE</i>	<i>- 8 889 524 €</i>
Budget annexe immobilier	1 745 552 €
UCA Fondation	- 367 594 €
SOLDE BUDGETAIRE EPE UCA	- 23 647 908 €

► Les ratios de soutenabilité budgétaire

RESULTAT		CAF	
Etablissement principal	989 502 €	Etablissement principal	7 775 700 €
<i>Dont budget principal</i>	<i>1 162 099 €</i>	<i>Dont budget principal</i>	<i>7 775 700 €</i>
<i>Dont I-SITE</i>	<i>- 172 597€</i>	<i>Dont I-SITE</i>	<i>- €</i>
Budget annexe immobilier	4 834 886 €	Budget annexe immobilier	6 477 209 €
UCA Fondation	119 445 €	UCA Fondation	- 233 830 €
RESULTAT EPE UCA	5 943 833 €	CAF EPE UCA	14 019 079 €

	Budget Initial 2022	
	Etablissement	Principal
Ratios		
Fonds de roulement en nombre de jours	66	40
Trésorerie en nombre de jours	76	38
Poids des charges décaissables de	18,65%	16,58%
Dépendance aux financements de l'Etat	21,25%	18,22%
Taux de déficit	1,82%	0,39%
Poids des charges de personnel	76,89%	80,77%
Taux d'autofinancement	4,46%	2,65%
Part de l'autofinancement dans l'investissement	41,89%	29,13%

Ratios	Méthodes de calcul
Fonds de roulement en nombre de jours	$(\text{Montant du fonds de roulement} / \text{charges décaissables}) * 360$
Trésorerie en nombre de jours	$(\text{Montant de la trésorerie} / \text{charges décaissables}) * 360$
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	$\text{Charges décaissables de fonctionnement général} / \text{produits encaissables}$
Dépendance aux financements de l'Etat	$\text{Ressources propres encaissables} / \text{produits encaissables}$
Taux de déficit	$\text{Résultat} / \text{Total des produits}$
Poids des charges de personnel	$\text{Charges de personnel} / \text{produits encaissables}$
Taux d'autofinancement	$\text{CAF} / \text{produits encaissables}$
Part de l'autofinancement dans l'investissement	$\text{CAF} / \text{dépenses d'investissement}$

SOMMAIRE

I. LE CADRAGE DU BUDGET EPE UCA 2022

II. LES PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Tableaux budgétaires

1. Autorisations budgétaires limitatives

- Tableau des autorisations d'emplois (pour vote)
- Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)
- Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (pour information)

2. Equilibre financier

- Tableau d'équilibre financier (pour vote)
- Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

3. Analyse de la soutenabilité

- Tableau de situation patrimoniale (compte de résultat, tableau de financement) (pour vote)
- Plan de trésorerie (pour information)
- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)
- Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)
- Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)
- Tableau de suivi des opérations pluriannuelles immobilières (pour information)

4. Documents annexes

- Programme pluriannuel immobilier
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT (pour information)

III. LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

I- LE CADRAGE DU BUDGET EPE UCA 2022

L'Université Clermont Auvergne, Etablissement publique Expérimental depuis le 1^{er} janvier 2021, est composé de six Instituts, dont un établissement composante, ce qui implique une construction budgétaire cohérente et convergente de l'ensemble du site clermontois.

Clermont Auvergne INP dispose de l'autonomie budgétaire et présente donc un budget, en conformité avec la stratégie financière de l'UCA, ainsi qu'un compte financier propres. Les Conseils d'Administration de chacun des deux établissements votent leur propre budget.

Les orientations budgétaires, nécessaires à la construction du budget 2022 de l'EPE UCA et traduisant en termes financiers les axes stratégiques ont été définies lors du Débat d'Orientation budgétaire mené par le Conseil d'administration conjoint UCA / INP le 22 octobre 2021.

- Le contexte

Le budget 2022 intègre les éléments financiers de la convention UCA/INP qui régit les relations entre les deux établissements. Il prend également en considération les éléments exogènes liés à la crise sanitaire, dont la sortie reste encore incertaine. L'évolution de la pandémie demeure une variable imprévisible.

Le nouveau contrat avec l'Etat est en cours de finalisation ainsi que le projet de site pour la période 2021-2026. Ces deux documents déterminent la feuille de route de l'Université. Le contrat d'établissement s'articule autour de 6 axes, il permettra de finaliser le projet d'établissement et les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour une signature début 2022. Ils prennent en compte la nouvelle structuration de l'établissement. Ces objectifs budgétaires reposent également sur des éléments d'incertitude : outre la situation sanitaire évoquée plus haut, la notification du nouveau CPER 2021-2027 repoussée à ce stade, et surtout la pérennisation du projet I-Site CAP2025 seront des éléments déterminants pour le devenir de l'établissement avec une décision du jury de labellisation attendue pour début 2022.

Ce budget prend en compte les éléments de prospective financière pluriannuelle, lancée au printemps 2021, visant à cibler des objectifs garantissant à l'établissement une soutenabilité financière à moyen terme. Les objectifs découlant de cette analyse sont les suivants : la maîtrise de l'évolution de la masse salariale (+2,5% pour 2022) et des dépenses de fonctionnement (-1% pour 2022), le développement des ressources propres (+1% en 2022) et la programmation des opérations immobilières. De ce dernier axe découle la Programmation Pluriannuelle des Investissements Immobiliers qui sera soumise au prochain Conseil d'administration.

La construction du budget s'inscrit donc dans une stratégie financière pluriannuelle qui définit les principaux agrégats de recettes et de dépenses et une trajectoire pour la durée du contrat d'établissement. Cela traduit une volonté d'amélioration de la qualité des prévisions budgétaires, avec la mise en place de dialogues budgétaires renouvelés. En effet, adaptés à la nouvelle structuration de l'établissement, ces dialogues budgétaires se sont déroulés au niveau des Instituts, précédés par une phase préparatoire avec les composantes et les services.

Par ailleurs, le contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche est toujours marqué directement ou indirectement par un ensemble de réformes : mise en place du programme Investissement Avenir (PIA), loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE), réformes des études de santé, loi de programmation pluriannuelle de la Recherche. L'ensemble de ces réformes et restructurations ont un impact sur les moyens de l'établissement. Dans ce contexte, le BI2022 de l'UCA vise à assurer la mise en œuvre des priorités à venir du futur projet d'établissement 2021-2026, tout en garantissant une soutenabilité financière durable.

- **Le cadrage politique : suivre une stratégie financière pluriannuelle de l'EPE UCA**

Etayée par les éléments de prospective, la construction du budget 2022 tient compte des orientations présentées ci-dessus ainsi que de la situation financière de l'établissement, telle qu'elle ressort du compte financier 2020. De manière générale les indicateurs de soutenabilité budgétaire de l'établissement sont stables et la trajectoire budgétaire reste positive.

Malgré les nombreuses incertitudes, ce budget accompagne la nouvelle mandature, tant dans la mise en œuvre de ses projets structurants, que dans la poursuite de son objectif de soutenabilité financière.

La prospective financière est l'élément majeur lancé en 2021 car elle permet de choisir et de suivre les objectifs pluriannuels que l'établissement fait pour garantir sa soutenabilité financière. Ce budget prend en compte ces éléments, repris dans le DOB, voté en octobre, et qui décline en indicateurs chiffrés le plan d'action budgétaire pour l'année 2022:

- Contenir l'évolution de la masse salariale à +2,5%
- Rapprocher le volume dépenses de fonctionnement à -1% par rapport au CF 2019
- Développer les ressources propres à hauteur de +1%
- Soutenabilité de la programmation pluriannuelle immobilière

Le déploiement de nouveaux outils de pilotage, développés entre 2020 et 2021, pour suivre l'évolution de la masse salariale a permis d'affiner les prévisions et d'avoir une meilleure connaissance de sa structuration. Elément primordial de la construction budgétaire, la masse salariale est suivi de près par les indicateurs financiers. Ainsi les préconisations découlant de la prospective financière ont donné comme cap de contenir l'évolution de la MS à +2,5% d'augmentation pour 2022. Cet objectif a été pris en compte dans la campagne d'emplois qui s'est déroulée en septembre/octobre 2021.

En recette, la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) revêt un caractère déterminant dans le processus d'élaboration budgétaire.

Toujours en recette le développement des ressources propres est un levier important pour l'EPE UCA qui s'est donné comme objectif en 2022, une augmentation à hauteur de +1% par rapport au CF 2020. L'enjeu consiste à diversifier ces recettes pour permettre d'assurer le développement de projets au sein des structures d'enseignement et des structures de recherche.

Les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet cette année d'une attention toute particulière afin d'atteindre un objectif en exécuté de -1% par rapport au CF2019. Des arbitrages ont donc eu lieu pour d'une part rapprocher les prévisions par rapport aux dépenses constatées, répondant également à l'objectif d'amélioration des taux d'exécution, et d'autre part pour établir des prévisions plus proches des besoins et décorréliées du niveau de recettes. Ce travail prend en compte les modifications de périmètre qui ont pu avoir lieu depuis 2019, mais aussi les dépenses en lien avec la crise COVID.

Le Schéma de Programmation de la Stratégie Immobilière, appuyé par la PPI validée en COSTRA Immobilier, doit donner une impulsion aux projets de l'EPE UCA. Ce programme s'inscrit dans la politique de l'établissement de répondre aux objectifs de développement durable et de transition énergétique. Même si les résultats du Plan de Relance n'ont pas été à la hauteur de nos demandes, nous poursuivons une politique de rénovation et d'amélioration immobilière volontariste. En lien avec sa stratégie financière pluriannuelle, cette programmation s'échelonne bien au-delà de la durée du mandat et retranscrit aussi les objectifs du PEEC 2030.

Les inscriptions budgétaires proposés répondent à l'objectif de stratégie pluriannuelle que s'est donnée l'établissement, assurer la soutenabilité budgétaire tout en accompagnant au plus juste les projets d'avenir.

Axe du plan d'action budgétaire	Indicateur retenu	Niveau ciblé Pour 2021
Développement des ressources propres	Dépendance aux financements de l'Etat : Ressources propres sur produits encaissables	≥ 16 %
Maitrise de la masse salariale	Taux de rigidité Charges de personnel sur produits encaissables	< 80 %
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	Poids des charges de Fonctionnement sur produits encaissables	< 15 %
Soutenabilité de la programmation immobilière	Part de l'autofinancement dans l'investissement : CAF sur dépenses d'investissement	≥ 40 %
	Taux d'autofinancement : CAF sur produits encaissables	≥ 6 %
	Fonds de roulement en jours de charges décaissables	≥ 40 jours

- [Le dialogue budgétaire](#)

Cette année les dialogues budgétaires ont pris une nouvelle forme, pour prendre en considération la récente configuration de l'EPE en Instituts. Deux phases distinctes ont permis à la Direction du Budget et des Finances d'appréhender à la fois les points techniques essentiels à la construction budgétaire puis la dimension stratégique. A l'appui de la lettre de cadrage, donnant le cap de la construction du BI 2022, ces rencontres se sont échelonnées sur près de deux mois (septembre/octobre).

Une première phase, dite préparatoire a réuni les responsables administratifs et financiers des composantes/services et les équipes de la DBF en charge du budget, parfois accompagnés de leur doyen/directeur. Ces réunions techniques ont permis d'étudier finement l'ensemble des remontées des prévisions budgétaires. Lors de cette première étape et selon les recommandations de la DBF, certaines prévisions ont été ajustées. Dans la majorité des cas les préconisations ont été suivies et nous avons enregistré des baisses des dépenses de fonctionnement, pour une meilleure sincérité des prévisions, en se rapprochant des résultats du CF 2019 et des taux d'exécution. Ces réunions ont aussi permis d'ajuster certaines recettes, revues elles à la hausse, en fonction des actualités récentes, notamment sur le volet apprentissage.

La deuxième phase a été centrée sur l'organisation de dialogues budgétaires en format Instituts, permettant à la gouvernance d'échanger avec chaque directeur/rice d'Institut, accompagné des doyens(nes)/directeurs(rices) des composantes de l'Institut. Il a été rappelé le contexte de ce budget et les objectifs validés du DOB. Lors de ces rencontres ont été évoquées en particulier les modifications de périmètre en lien avec les évolutions législatives. Chaque directeur/rice a pu également argumenter ses demandes en les contextualisant. Les appels à projets ont fait l'objet d'une étude détaillée afin d'établir un ordre de priorité nécessaire aux arbitrages, en respectant un équilibre entre Instituts. Comme en 2021, selon la nouvelle architecture budgétaire, une enveloppe spécifique est dédiée au niveau Institut pour les dépenses de fonctionnement mutualisées ou bien pour les activités exclusivement Institut.

A l'issue de ces deux phases, les arbitrages définitifs ont consisté à ajuster les prévisions de dépenses de fonctionnement jugées encore trop importantes au regard de l'exécution constatée en 2019, des taux d'exécution relevés début novembre 2021 et des objectifs fixés par le DOB.

II- LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le projet de budget agrégé 2022 proposé au vote de l'assemblée plénière présente un solde budgétaire déficitaire de - 23 648 k€.

Il s'établit à hauteur de 328 951 k€ en AE et 334 269 k€ en CP avec 310 621 k€ de recettes inscrites.

Budgétaire	BR 2021	BI 2022				
	Agrégé	Agrégé	Principal	I-Site	BAI	Fondation UCA
AE Personnel	240 927 435 €	244 754 895 €	240 008 026 €	4 335 016 €	- €	411 853 €
AE Fonctionnement	56 266 084 €	60 567 568 €	51 052 858 €	8 485 372 €	669 347 €	359 991 €
AE Investissement	53 509 786 €	23 628 767 €	19 233 275 €	1 911 306 €	2 350 422 €	133 764 €
Total AE	350 703 305 €	328 951 230 €	310 294 159 €	14 731 694 €	3 019 769 €	905 608 €
CP Personnel	240 927 435 €	244 754 895 €	240 008 026 €	4 335 016 €	- €	411 853 €
CP Fonctionnement	53 267 228 €	55 710 330 €	45 794 676 €	8 485 372 €	1 070 291 €	359 991 €
CP Investissement	31 067 753 €	33 803 899 €	27 027 172 €	1 911 306 €	4 731 657 €	133 764 €
Total CP	325 262 416 €	334 269 124 €	312 829 874 €	14 731 694 €	5 801 948 €	905 608 €
Total RE	314 060 648 €	310 621 216 €	296 703 532 €	5 832 170 €	7 547 500 €	538 014 €
Solde budgétaire	- 11 201 768 €	- 23 647 908 €	- 16 126 342 €	- 8 899 524 €	1 745 552 €	- 367 594 €

1) L'évolution des recettes

On constate une légère baisse en agrégé, de -1,1 % dans la prévision des recettes par rapport au BR 2021, soit -3 439 k€ en valeur. En effet, I-Site présente une baisse de l'ordre de 8 375 k€ dans l'attente du jury de labellisation validant l'avenant de prolongation en 2022.

Une variation à la hausse est à noter sur le budget principal, de l'ordre de 1,6 %.

Le niveau de recettes sera revu au BR pour prendre en compte les crédits I-Site en conséquence.

La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) affiche une augmentation de + 3 864 k€ pour 2022, en relation notamment avec l'augmentation des capacités d'accueil des filières de formation et l'engagement de l'UCA dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Evolution des recettes encaissées (RE)

Evolution des RE	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Evolution BI 2022 / CF 2019	Evolution BI 2022 / CF 2020	Evolution BI 2022 / BR 2021
Financements de l'Etat (dont SCSP)	241 187 849 €	245 550 509 €	248 713 565 €	250 726 200 €	4,0%	2,1%	0,8%
Fiscalité affectée (CVEC)	2 299 706 €	2 120 095 €	2 031 798 €	2 134 490 €	-7,2%	0,7%	5,1%
Autres financements publics	29 784 621 €	31 100 673 €	36 915 705 €	32 756 616 €	10,0%	5,3%	-11,3%
Recettes propres	27 998 929 €	23 947 312 €	26 399 580 €	25 003 910 €	-10,7%	4,4%	-5,3%
Total RE	301 271 105 €	302 718 589 €	314 060 648 €	310 621 216 €	3,1%	2,6%	-1,1%

1.1. La subvention pour charge de service public (SCSP)

Evolution de la SCSP	2018 Notification définitive	2019 Notification définitive	2020 Notification définitive	2021 Montant prévisionnel (Budget)*	2022 Montant prévisionnel (Budget)	Evolution BI 2022 / BR 2021
Montant	238 132 036 €	239 620 370 €	242 746 050 €	243 784 675 €	247 648 579 €	1,6%

*notification intermédiaire 2021 = 244 875 651 €

La pré-notification 2022 alloue un montant de subvention de 247 036 k€ auquel s'ajoute la prolongation des contrats doctoraux et la tranche 2022 du dialogue stratégique et de gestion (DSG) 2021 portées à notre connaissance dans la notification intermédiaire de juillet 2021 ainsi que des actions spécifiques non présentes dans ce document initial et des projets autres tels que Mildéca. La somme inscrite au titre de la SCSP est donc de 247 649 k€. Son poids est prépondérant au regard du montant total des recettes inscrites au projet de budget 2022, elle représente 81% du total des recettes inscrites sur l'établissement principal.

Elle présente une évolution de +0,88% entre la notification intermédiaire 2021 et la pré-notification 2022, identique à l'évolution 2020/2021 et de +1,6% par rapport au BR 2021. Ceci est conforme aux évolutions des dernières années, où nous constatons en moyenne une évolution de +1%.

	ETABLISSEMENT
SCSP 2022 Pré-notification	247 035 844 €
<i>Dont crédits loi ORE</i>	555 000 €
<i>Dont crédits LPR 2021/2022</i>	3 089 751 €
<i>Dont réforme des études de santé</i>	1 008 547 €
<i>Dont plan de relance</i>	691 734 €
DSG2 notifié 2021 - Exercice 2022	110 000 €
Prolongation contrats doctoraux notifiée 2021	198 792 €
Actions spécifiques / Mildéca	303 943 €
Total SCSP BI 2022	247 648 579 €

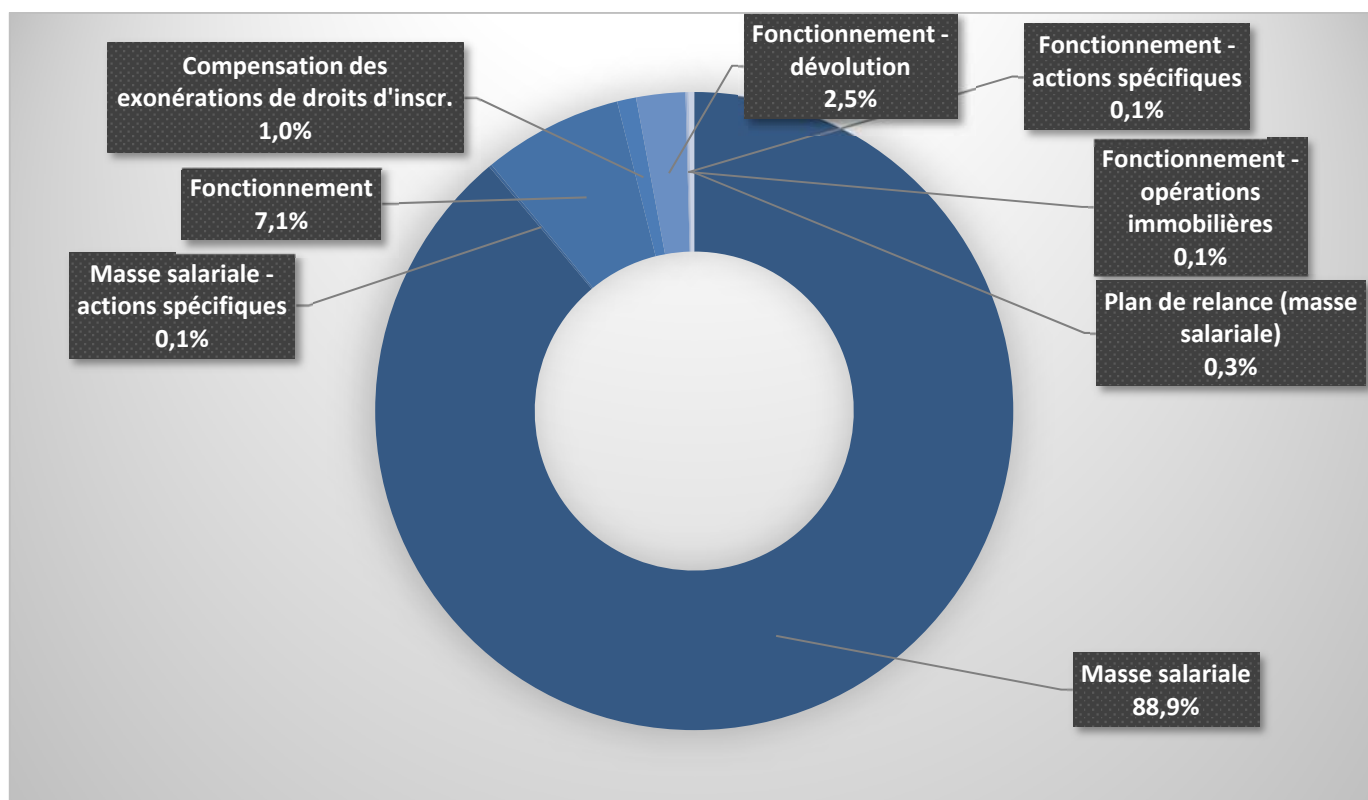
Elle n'intègre pas d'éventuels financements complémentaires versés au titre du DSG 2022. Ce dialogue s'est déroulé en novembre 2021, avec le recteur de la Région académique Auvergne Rhône Alpes. Il a permis à l'établissement de présenter sa trajectoire financière traduisant la mise en œuvre de sa politique. L'enveloppe supplémentaire issue du DSG ne sera portée à notre connaissance qu'au début de l'année 2022.

Elle ne prend pas également en compte les crédits alloués au titre du Label SAPS « sciences avec et pour la société » que vient d'obtenir l'UCA (500 k€ par an entre 2021 et 2023), ni ceux octroyés en lien avec la reconnaissance de l'UCA comme *Pôle universitaire d'innovation* (2,5 M d'€).

La répartition de la pré-notification entre masse salariale et fonctionnement est la suivante :

	PRENOTIFICATION
Masse salariale	219 589 390 €
Masse salariale - actions spécifiques	361 809 €
Fonctionnement	17 471 384 €
Compensation des exonérations de droits d'inscr.	2 383 440 €
Fonctionnement - dévolution	6 135 000 €
Fonctionnement - opérations immobilières	160 000 €
Fonctionnement - actions spécifiques	243 087 €
Plan de relance (masse salariale)	691 734 €
Total	247 035 844 €

Représentée graphiquement ci-dessous :



Peu d'évolutions sont observées sur la répartition par rapport aux années précédentes, à noter pour 2022, une enveloppe d'environ 700K€ au titre du plan de relance sur la partie masse salariale.

La SCSP intègre également les éléments financiers des lois ORE et LPR pour les besoins supplémentaires des composantes et laboratoires. Pour ces derniers elle se décompose en une part de masse salariale et une part de fonctionnement.

Cela a permis de financer la réévaluation de la dotation aux laboratoires actée par le Conseil de la Recherche du 9 novembre 2021.

1.2. Les droits nationaux

Evolution des inscriptions premières (remontées SISE SAPCG)

	2019/2020	2020/2021	Evolution / N-1
Evolution des inscriptions premières	32 310	34 662	7%

*Remontées SISE hors Polytech et Isima

Les inscriptions premières évoluent de +7% entre les effectifs étudiants 2019/2020 et 2020/2021 avec un retraitement des effectifs des étudiants ISIMA et Polytech. Compte tenu de cette évolution, les droits nationaux centralisés sont estimés à 3 846 k€ pour 2022.

1.3. La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

Le montant prévisionnel de recettes sur le BI 2022 s'élève à 2 134 k€ sur la base de la CVEC perçue au titre de l'année universitaire 2020/2021. Elle est affectée selon une clé de répartition votée en conseil d'administration entre les différents services universitaires, à savoir :

- la direction de la vie universitaire pour les actions transverses et le FSDIE
- le pôle santé et handicap regroupant le service de santé universitaire (SSU) et le service université handicap (SUH)
- le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- le service université culture (SUC)

	Répartition CVEC
DVU actions transverses	14 %
DVU FSDIE social	9 %
DVU FSDIE projets	23 %
SSU	20 %
SUH	7 %
SUAPS	20 %
SUC	7 %

Ces crédits sont répartis entre les besoins récurrents des services et les nouveaux projets. Ces derniers peuvent être reportables d'un exercice à l'autre, ils sont suivis à travers les tableaux 9 et 10 des opérations pluriannuelles. Les crédits « actions transverses » sont alloués lors des commissions CVEC semestrielles. Les crédits « FSDIE » sont quant à eux accordés sur les volets projets et social lors des 3 commissions (février, mai et octobre).

Pour 2022, sont notamment prévues des dépenses pour la création d'un espace de répétition « Arts de la scène » pour le SUC (221 k€) et l'aménagement du hall du bâtiment Gergovia Lettres en lieu de vie étudiante sur le budget des actions transverses DVU (124 k€).

Les crédits concernant le mur d'escalade du SUAPS (projet de 1 600 k€ au total) sont essentiellement prévus sur 2023, avec un début d'études fin 2022 pour 87 k€.

Le SSU prévoit d'affecter une partie de la CVEC sur des dépenses de masse salariale pour renforcer les étudiants relais-santé (ERS) ainsi que les assistantes sociales et la psychologue. Une partie sera affectée aux contrats étudiants. Une autre partie de la CVEC permettra d'acquérir du matériel, de financer des actions de prévention, et d'aménager de nouveaux locaux pour l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Le montant par étudiant inscrit, s'élève à 60,65 € en 2021. Le premier versement 2021/2022 s'est fait sur la base de 30 037 étudiants contre 33 038 l'année précédente (dont les étudiants ISIMA et Polytech non comptabilisés cette année). Pour rappel le montant réglementaire de base est de 42€ par étudiant.

1.4. Autres principales prévisions de recettes

Les recettes se décomposent comme suit :

	CF2019	CF2020	BR 2021	BI 2022
Fonds FD010 _ SCSP	239 620 370 €	242 761 050 €	243 784 675 €	247 648 579 €
Fonds FD020 _ Droits d'inscription	4 743 009 €	5 045 292 €	4 711 913 €	4 648 712 €
Fonds FD030 _ FC, DU, VAE	6 758 622 €	6 280 438 €	4 184 426 €	8 942 612 €
Fonds FD040 _ Taxe d'apprentissage	4 151 235 €	2 092 546 €	3 061 504 €	668 500 €
Fonds FD050 _ Etudes et travaux	260 041 €	23 946 €	210 000 €	- €
Fonds FD060 _ Valorisation	3 426 866 €	3 063 065 €	2 876 296 €	2 566 833 €
Fonds FD070 _ ANR IA	11 426 021 €	9 901 325 €	15 096 075 €	7 169 622 €
Fonds FD080 _ ANR hors IA	2 537 809 €	3 669 419 €	3 475 855 €	3 660 548 €
Fonds FD090 _ Subventions Région	7 457 171 €	5 035 877 €	4 044 609 €	6 669 263 €
Fonds FD100 _ Subventions UE	6 133 413 €	7 534 222 €	8 331 486 €	6 888 039 €
Fonds FD110 _ Subventions autres	4 806 358 €	8 647 457 €	11 808 932 €	11 953 352 €
Fonds FD120 _ Fondations	492 421 €	234 125 €	408 224 €	474 510 €
Fonds FD130 _ Autres recettes	9 457 769 €	8 429 826 €	12 066 653 €	9 330 646 €
Total RE	301 271 105 €	302 718 589 €	314 060 648 €	310 621 216 €

*Les recettes correspondantes à la CVEC se situent sur le fonds FD130.

Sur le budget principal les recettes propres (id hors subventions) inscrites s'élèvent à 24 541 k€. Elles présentent une baisse de 5,81% par rapport aux prévisions 2021.

- Les recettes de formation des composantes

Les composantes présentent une baisse des recettes prévisionnelles par rapport au BR2021, essentiellement due la recette de 2 228 k€ sur le contrat Choreomundus Gamma sur l'exercice 2021.

Par ailleurs, on constate un transfert de recettes de la taxe d'apprentissage (fonds FD040) vers la formation par l'apprentissage (fonds FD030) associé à une augmentation du volume, conséquence de la réforme de la formation professionnelle engagée déjà l'année dernière.

- Les subventions relatives aux contrats de recherche

Elles sont inscrites et retranscrites en pluriannuel dans les tableaux 9 et 10 pour 9 993 k€ hors I-SITE. Elles proviennent entre autres de l'ANR, du CPER, du FEDER et des collectivités.

Elles sont en baisse par rapport aux prévisions 2021 sur les contrats de recherche en cours, en fonction des échéanciers des conventions.

- Recettes fléchées

Elles s'élèvent à 12 747 k€ sur le budget agrégé dont 4 750 k€ pour les opérations immobilières (essentiellement Learning Center), 5 832 k€ au titre d'I-Site et 1 350 k€ pour l'ANR CAP GS.

Dans la suite du projet CAP GS qui débute en 2021 et qui fait l'objet d'inscriptions de crédits au BI, d'autres appels à projets structurants ont été déposés par l'UCA. Les inscriptions budgétaires correspondantes ne sont pas prises en compte dans le BI 2022 et ne seront prévues que post-résultat au moment du budget rectificatif.

2) L'évolution des dépenses

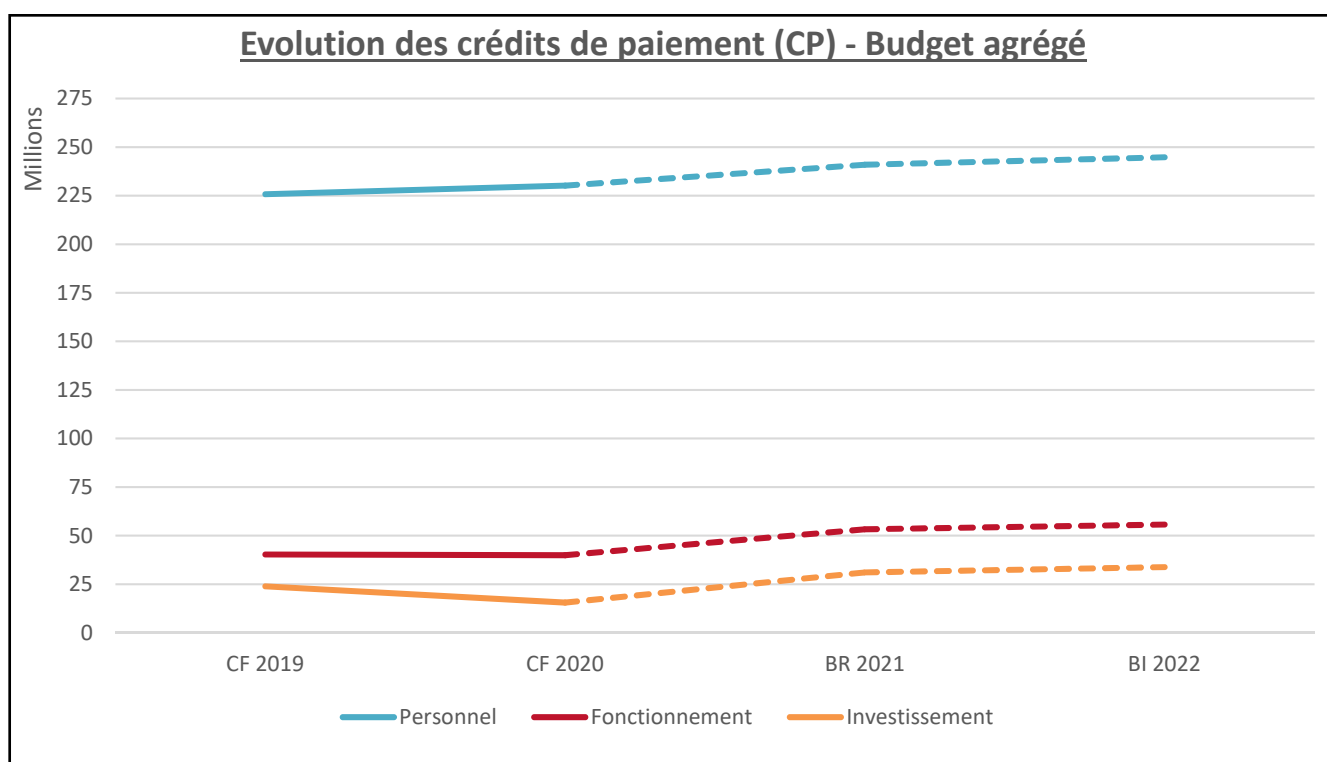
Evolution des dépenses (par enveloppe - dépenses décaissables CP)

Budget agrégé	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Evolution BI 2022 / CF 2019	Evolution BI 2022 / CF 2020	Evolution BI 2022 / BR 2021
Personnel	225 729 494 €	230 161 025 €	240 927 435 €	244 754 895 €	8,4%	6,3%	1,6%
Fonctionnement	40 266 840 €	39 936 848 €	53 267 228 €	55 710 330 €	38,4%	39,5%	4,6%
Investissement	23 877 693 €	15 547 511 €	31 067 753 €	33 803 899 €	41,6%	117,4%	8,8%
Total CP	289 874 027 €	285 645 384 €	325 262 416 €	334 269 124 €	15,3%	17,0%	2,8%

Budget principal (proforma 2022)	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Evolution BI 2022 / CF 2019	Evolution BI 2022 / CF 2020	Evolution BI 2022 / BR 2021
Personnel	221 816 678 €	225 623 887 €	234 219 222 €	240 008 026 €	8,2%	6,4%	2,5%
Fonctionnement	34 352 288 €	34 564 239 €	45 490 464 €	45 794 676 €	33,3%	32,5%	0,7%
Investissement	18 060 611 €	11 291 914 €	22 921 945 €	27 027 172 €	49,6%	139,3%	17,9%
Total CP	274 229 576 €	271 480 040 €	302 631 631 €	312 829 874 €	14,1%	15,2%	3,4%

Les prévisions de décaissements sont en légère hausse (+2,8 % par rapport au BR 2021 et +15,3 % par rapport au compte financier 2019) en agrégé.

Il est à noter une progression maîtrisée de la masse salariale répondant à l'objectif du DOB (+2,5 %) et une stabilité des prévisions de fonctionnement par rapport au dernier budget afin d'optimiser le taux d'exécution, sur le budget principal.

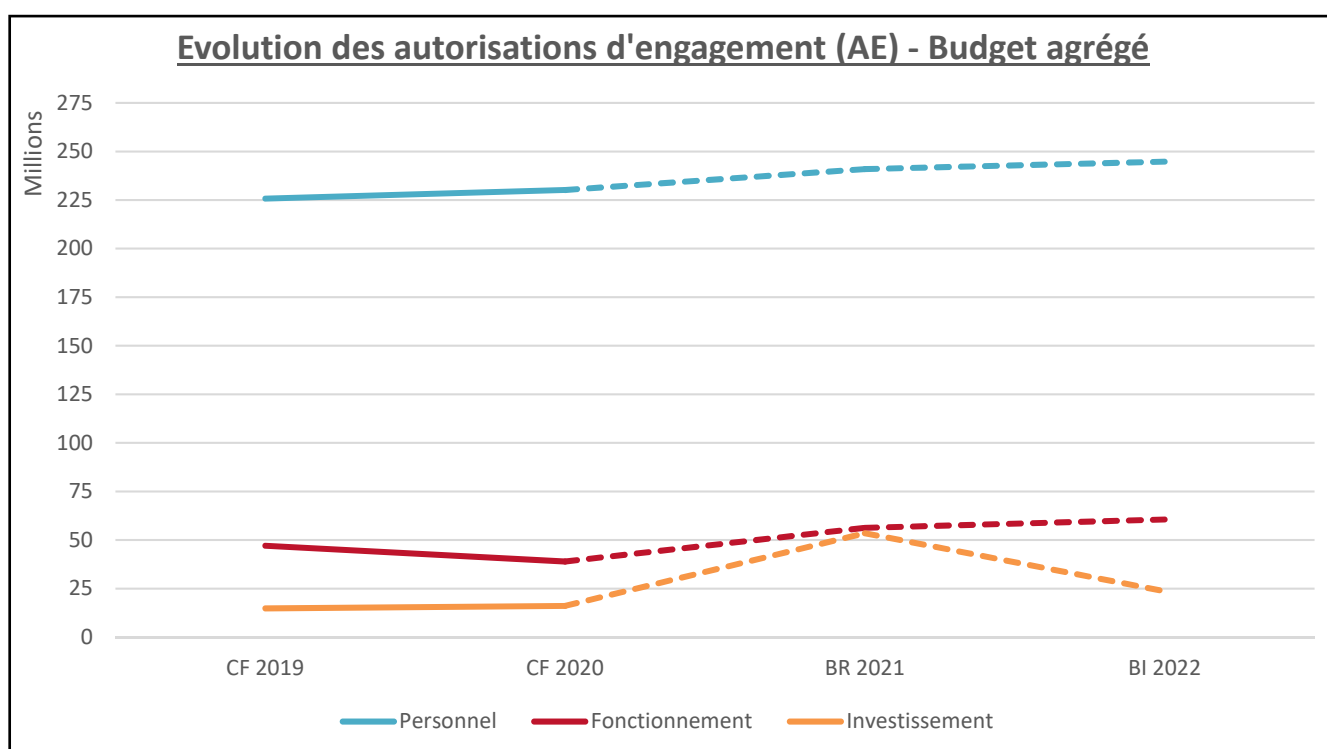


Evolution des dépenses (par enveloppe - en engagements AE)

Budget agrégé	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Evolution BI 2022 / CF 2019	Evolution BI 2022 / CF 2020	Evolution BI 2022 / BR 2021
Personnel	225 729 494 €	230 161 025 €	240 927 435 €	244 754 895 €	8,4%	6,3%	1,6%
Fonctionnement	47 034 215 €	38 939 997 €	56 266 084 €	60 567 568 €	28,8%	55,5%	7,6%
Investissement	14 815 201 €	16 096 731 €	53 509 786 €	23 628 767 €	59,5%	46,8%	-55,8%
Total AE	287 578 911 €	285 197 753 €	350 703 305 €	328 951 230 €	14,4%	15,3%	-6,2%

Budget principal (proforma 2022)	CF 2019	CF 2020	BR 2021	BI 2022	Evolution BI 2022 / CF 2019	Evolution BI 2022 / CF 2020	Evolution BI 2022 / BR 2021
Personnel	221 816 678 €	225 623 887 €	234 219 222 €	240 008 026 €	8,2%	6,4%	2,5%
Fonctionnement	42 222 635 €	33 786 247 €	48 762 540 €	51 052 858 €	20,9%	51,1%	4,7%
Investissement	13 775 005 €	10 984 295 €	46 810 876 €	19 233 275 €	39,6%	75,1%	-58,9%
Total AE	277 814 317 €	270 394 429 €	329 792 638 €	310 294 159 €	11,7%	14,8%	-5,9%

Notons la baisse importante des AE d'investissement sur le budget principal -58,9%, par rapport au BR 2021 qui portait l'intégralité des engagements du Learning center.



2.1. L'évolution de la masse salariale

Le Budget Initial (BI) 2022 est construit en respectant le principe de sincérité, sur la base des éléments connus par la Direction des Ressources Humaines et le Service d'Appui au Pilotage et Contrôle de Gestion à la mi-octobre 2021, ainsi que d'hypothèses de projection. Ces éléments et hypothèses ont été validés par la gouvernance de l'UCA en COPIL le 25 octobre 2021.

Il est construit autour de trois éléments structurants :

1/ La projection en année pleine de l'indiciaire de l'ensemble des agents présents en septembre 2021 tout en prenant en compte des facteurs d'évolution que nous connaissons et les hypothèses les plus crédibles :

- La campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs, telle que votée au Conseil d'Administration du 22 Octobre 2021,
- L'hypothèse d'une campagne d'emplois BIATSS marquée par une stabilité des emplois et la poursuite de la politique de titularisation d'agents contractuels par recrutement direct,
- La prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité (GVT),
- La prévision du budget sur I-Site correspondant à la masse salariale des contrats en cours,
- Le transfert de la masse salariale de la Fondation dans le budget principal à hauteur de 80K€.

2/ L'intégration des grands éléments issus de la politique nationale et de l'évolution de la conjoncture :

- L'obligation des employeurs publics de participer au règlement de la mutuelle de l'ensemble des agents sur la base de 15€ par mois à compter du 1^{er} Janvier 2022, soit 600 k€ en année pleine,
- L'obligation, toujours à partir du 1^{er} Janvier 2022, de verser une indemnité de 2,5€ par jour aux télétravailleurs, pour un coût évalué à 100 k€ en année pleine,
- L'obligation, depuis 2021, de verser une indemnité de fin de contrat aux contractuels de moins de 12 mois, y compris les contrats étudiants, soit 100 k€ par an,
- La prise en compte des premiers effets de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) concernant, notamment, la revalorisation des salaires des nouveaux contrats doctoraux,
- La prise en compte de l'augmentation du SMIC ayant eu lieu en fin d'année 2021 tout en envisageant une nouvelle augmentation au 1^{er} Janvier 2022, soit 300 k€,
- La prise en compte de l'inflation qui devrait avoir un effet sur la Garantie Individuelle Pouvoir d'Achat (GIPA), soit 60 k€,

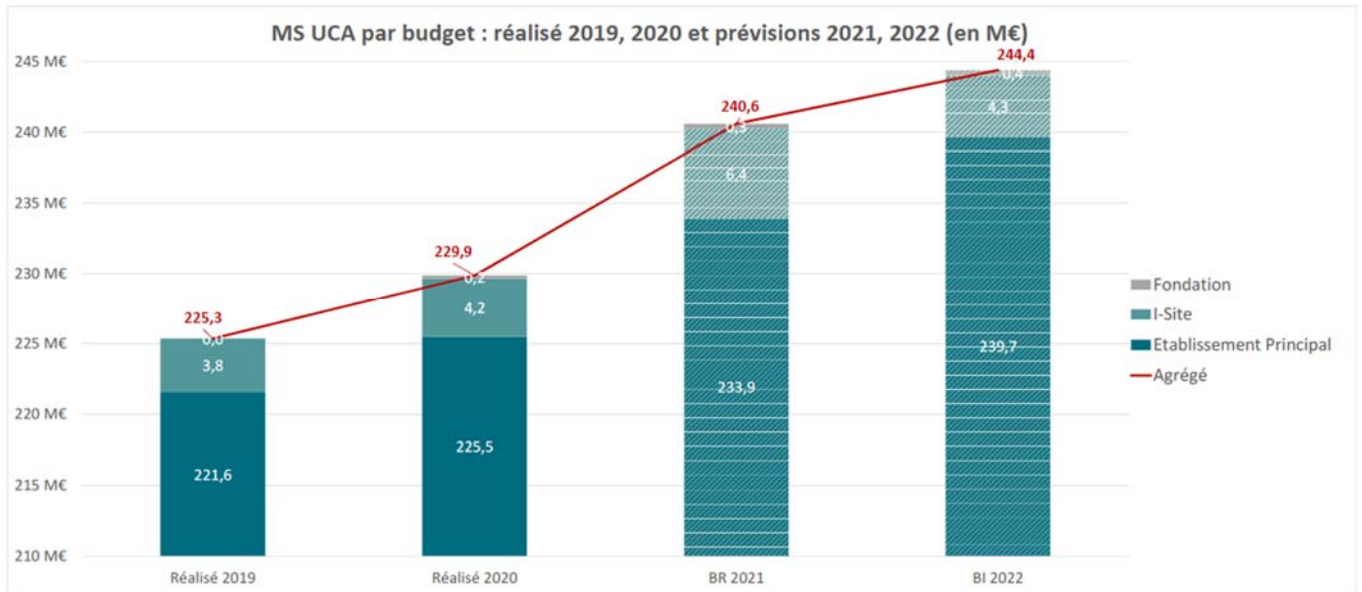
3/ La prise en compte de la politique de l'établissement par rapport au Budget Rectificatif (BR) 2021 :

- Une évolution sensible de la charge prévisionnelle d'enseignement due, notamment, à la nouvelle offre de formation ainsi que la réforme des IUT et, par conséquent, un accroissement des heures complémentaires évalué à 1 700 k€.
- Une nouvelle politique de recrutement des invités, facilitant leur venue en créant un nouveau dispositif, soit 210 k€ pour 2022,
- Une baisse significative des contrats étudiants par rapport à 2020 et 2021 pour revenir à la situation avant COVID, évaluée à -550 k€ par an,
- La prise en compte du projet CAP GS pour un montant de 450 k€ sur 2022.

Ces éléments d'évolution nous amènent à prévoir au Budget Initial 2022 un total de 244 409 k€ en agrégé, soit une augmentation de +1,6% par rapport au Budget Rectificatif 2021.

Sur le budget principal, 239 662 k€ sont prévus, soit une progression de +2,5%, en cohérence avec l'objectif de prospective financière.

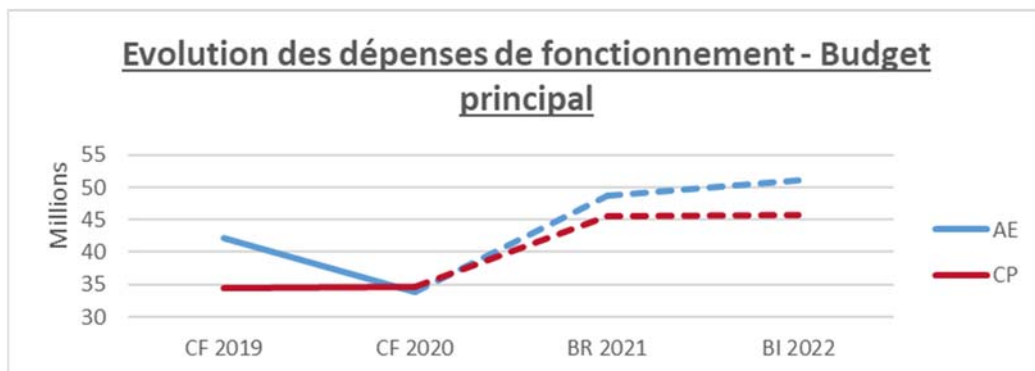
Le graphique ci-dessous, représente l'évolution de la masse salariale UCA par budget, en réalisé 2019, 2020 et le budgété 2021 et 2022.



2.2. Fonctionnement

L'établissement poursuit son objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, sur la partie gestion courante, notamment *via* l'amélioration des prévisions et le rapprochement des taux d'exécution.

Fonctionnement	BR 2021	BI 2022
AE	56 266 084 €	60 567 568 €
CP	53 267 228 €	55 710 330 €



Pour le budget principal l'évolution est de :

- + 4,6% / BR 2021 et + 20% /CF2019 en AE.
- + 0,7% / BR 2021 et + 33% /CF2019 en CP.

Cependant ce taux d'évolution des dépenses de fonctionnement doit être analysé en différenciant les opérations de gestion courante des opérations pluriannuelles.

Les dépenses de gestion courante affichent ainsi une légère hausse en AE mais elles ont pu connaître des changements de périmètre depuis 2019 et les politiques nationales mises en œuvre ont influé sur le niveau de prévision.

Il en est ainsi en Médecine avec l'universitarisation des professions paramédicales et l'intégration des études de maïeutique, la budgétisation des indemnités des maîtres de stage mais aussi l'application de la réforme du premier cycle des études de santé (R1C). Il en est de même pour STAPS (pôle de Vichy et augmentation des effectifs), l'INSPE (réforme Blanquer) ou l'IUT (création du BUT).

Si l'on raisonne en *pro forma* c'est-à-dire en retraitant les données 2019 en fonction de ces éléments, l'évolution entre le compte financier 2019 et les prévisions 2022 sur les AE des dépenses de fonctionnement général correspond à l'objectif fixé au DOB.

Sur le budget principal, les AE sur les opérations pluriannuelles ont évolué de 80% entre le CF 2019 et le BI 2022 prenant en compte les opérations immobilières validées, les nouveaux contrats de recherche et d'enseignement, dont la CVEC et l'ANR CAP GS. L'évolution entre le BR 2021 et le BI 2022 est de - 12,7 % suite au travail engagé sur l'amélioration de la prévision des tranches des opérations pluriannuelles en cours particulièrement sur l'immobilier et la recherche.

Par ailleurs, ce budget intègre les dépenses nécessaires pour assurer la protection des étudiants et personnels dans le contexte sanitaire encore fluctuant.

De même l'université poursuit ses adaptations pour faciliter le travail et l'enseignement en distanciel, avec des équipements informatiques mobiles en nombre croissant à destination des personnels, nombreux à faire la demande de télétravail.

Sur ce thème, le dispositif d'appels à projets a été renouvelé dans le cadre de la construction budgétaire. Les demandes émanant des composantes ont fait l'objet d'arbitrage en se situant au niveau Institut. Les projets retenus consistent en la création de classes virtuelles, l'aménagement de salles de cours ou multimédia pour de l'enseignement en comodal, l'achat ou la rénovation de système de visio-conférence, pour un montant prévisionnel des dépenses à 864k €, dont 173 k€ en fonctionnement et 691 k€ en investissement. Les financements éventuels de l'Etat demandés au titre du DSG 2022 ne seront connus qu'en début d'année prochaine.

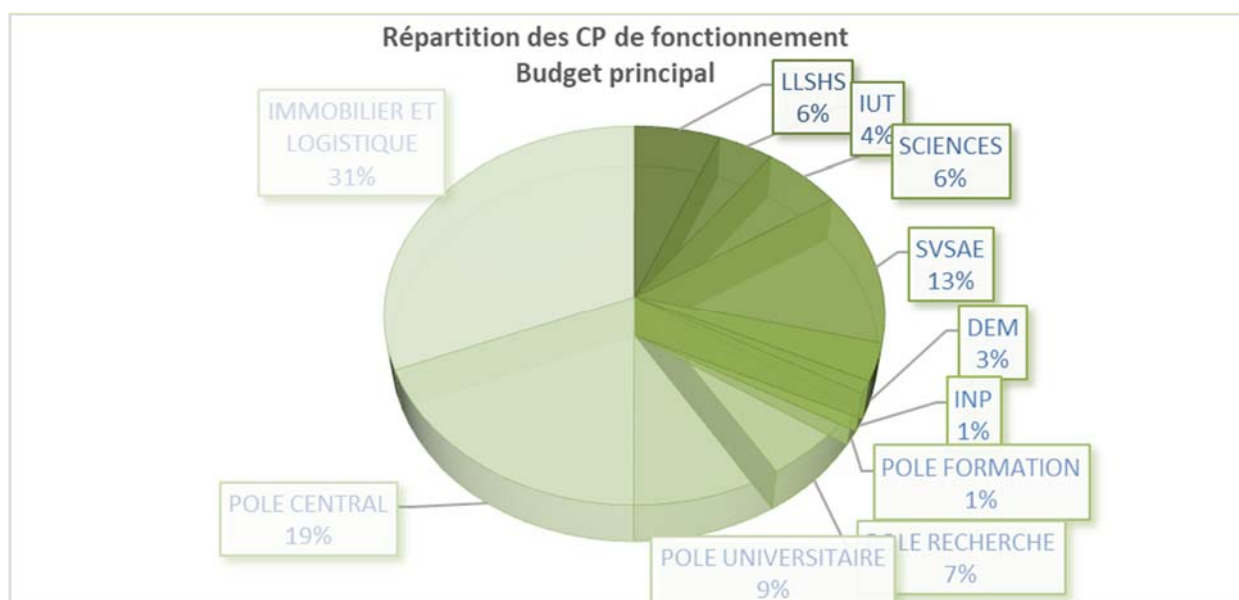
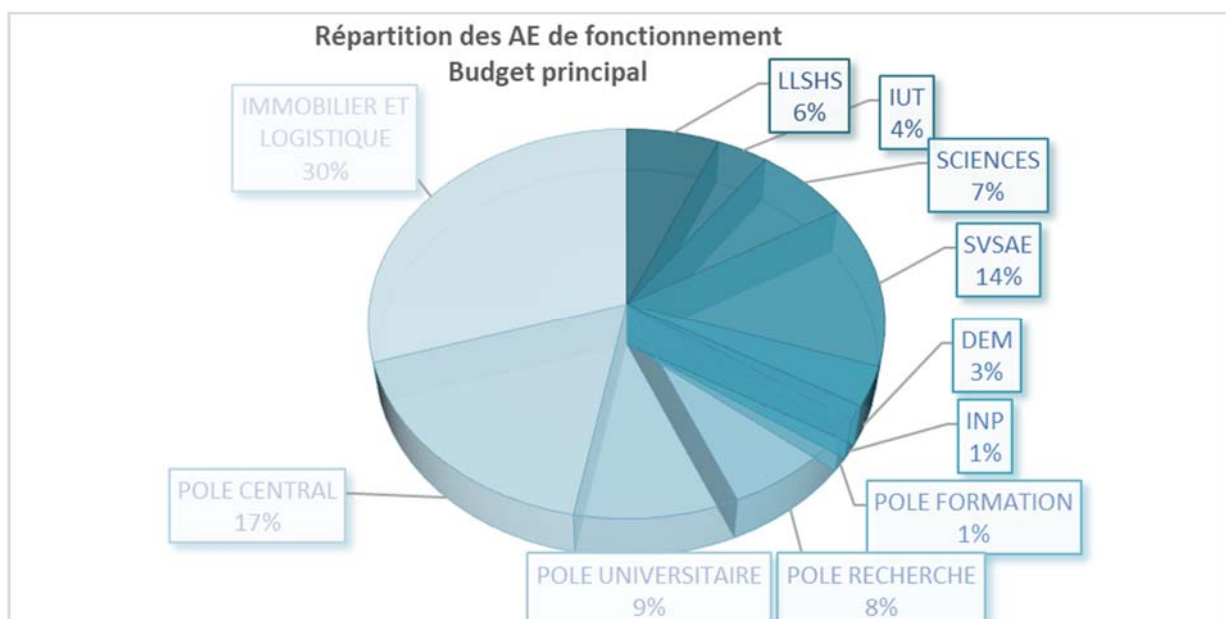
Enfin il faut rappeler ici l'objectif fixé dans le plan d'action voté en juin 2018 de rationaliser et d'optimiser les achats en respectant le plan des achats présenté par ailleurs.

Les arbitrages suite aux différents dialogues lors de la préparation du budget initial 2022 ont abouti à une diminution des crédits de fonctionnement des services centraux et des composantes. L'année de référence sur laquelle se sont basés les arbitrages est celle de 2019, au vu du constat de décalages importants entre prévisions et exécution sur les derniers comptes financiers.

Les arbitrages sont intervenus dans cette optique de maîtrise et de sincérité tout en prenant en compte les spécificités des différentes structures.

Ils ont abouti à la réduction de crédits sur différents pôles.

Cet arbitrage ne remet pas en cause les projets et perspectives de déploiement des structures : l'exécution des budgets fera l'objet d'un accompagnement entre deux étapes budgétaires et un ajustement des crédits lors du budget rectificatif après analyse de l'exécution en cours et des recettes à venir, sera si nécessaire opéré.

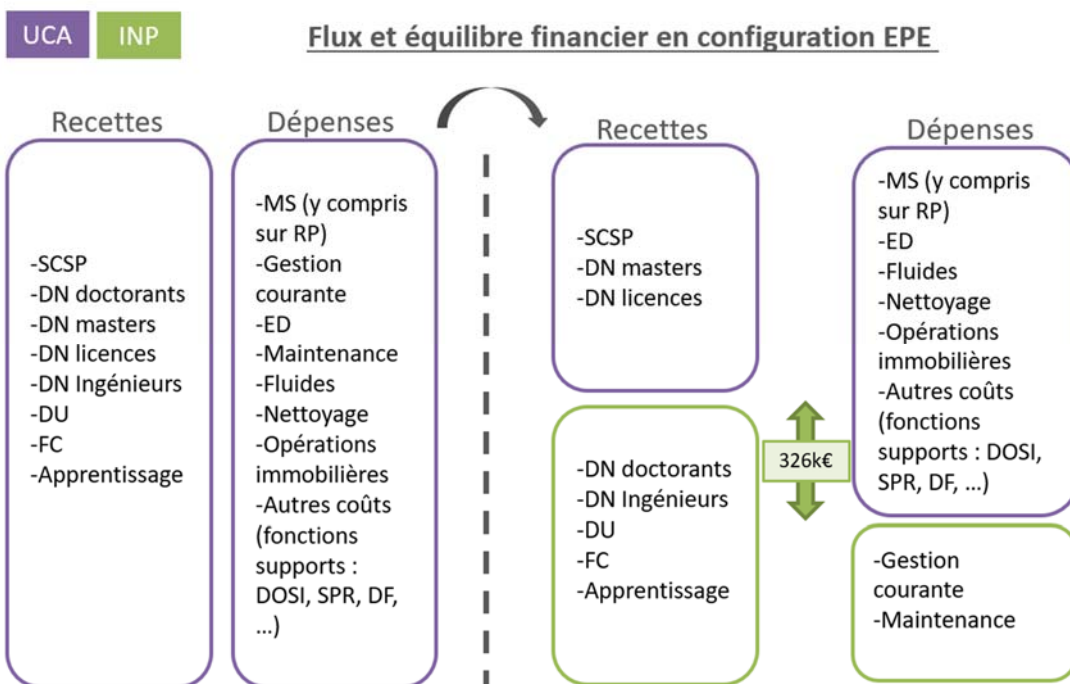


Focus sur les flux entre l'UCA et l'INP

Le projet de budget de Clermont Auvergne INP a été présenté au Directoire de l'UCA comme l'exigent les statuts de l'établissement expérimental. Comme vu *supra*, les objectifs avaient été partagés avec l'UCA et le projet de budget s'inscrit effectivement dans la stratégie de l'Université.

Lors du dialogue budgétaire avec cet institut, les flux résultant de la répartition des charges entre les deux structures, décrite au sein de la convention financière, ont été analysés. La nature et le montant des flux entre les deux structures ont été évalués et inscrits dans les deux budgets. Cela se traduit pour l'UCA par une recette globale de 326 k€.

Le schéma ci-après présente la répartition des recettes et des dépenses suite au rattachement des écoles Polytech et ISIMA à Clermont Auvergne INP ainsi que le solde qui en résulte pour 2022 :



NB : sont ici retracées les seules dépenses et recettes relatives à Polytech et Isima

Il est rappelé que l'UCA prend en charge la masse salariale des personnels de Polytech et ISIMA placés en position normale d'activité (PNA) auprès de Clermont Auvergne INP pour un montant de 19,7M€. Elle supporte également les dépenses des services support et soutien qui accomplissent des missions transverses aux deux établissements. Ces dépenses ont notamment été évaluées à 63 k€ pour la DOSI et 490 k€ pour la DPIE (ex DIL). Ainsi, l'accompagnement global de l'UCA à destination de l'INP est de 20,2M€ sur le volet RH et DIL/DOSI. A ce montant doit être ajouté l'accompagnement de l'UCA sur le volet immobilier, qui reste dépendant du volume des opérations réalisées annuellement.

2.3. Investissement

Le budget d'investissement au BR 2021 était conséquent, à hauteur de 53 510 k€ en AE. Il portait la totalité des AE du projet Learning Center. Ceci explique cette année le décalage de près de 10 175 k€ entre les AE (23 629 k€) et CP (33 804 k€), prenant ainsi en compte le montant des restes à payer sur les opérations immobilières. Pour le BI 2022 le niveau des investissements reste haut par rapport aux comptes financiers 2019 et 2020, il reflète la politique volontariste de l'établissement sur le volet immobilier.

Investissement	BR 2021	BI 2022
AE	53 509 786 €	23 628 767 €
CP	31 067 753 €	33 803 899 €

5 374 k€ d'AE d'investissement sont prévus sur la recherche, avec entre autres 552 k€ sur le projet PRIMUM, 354 k€ sur le projet FEDER CAUVIM ou encore 246 k€ sur le projet Biomarqueurs. En parallèle, 1 911 k€ sont prévus sur le budget I-Site.

Des crédits d'investissement sont également prévus sur les composantes à hauteur de 2 751 k€ et sur les services centraux à hauteur de 3 071 k€ essentiellement pour l'acquisition de matériels informatiques et audiovisuels.

Des dépenses d'investissement sur crédits CVEC ont été inscrites pour 855 k€ afin de couvrir les projets validés lors des commissions précédentes et d'anticiper les commissions 2022.

Concernant l'immobilier et la logistique, le budget investissement s'élève à 9 374 k€ en AE et 21 240 k€ en CP, les opérations immobilières étant détaillées dans le focus ci-après.

3. FOCUS

Focus Opérations immobilières

Les négociations autour du CPER, débutées depuis plus d'un an n'ont pas encore abouti à une signature. L'établissement ne peut donc pas s'engager fermement sur ces projets portés par le CPER, à l'exception du Learning Center. Ces incertitudes nous conduisent à l'élaboration prudente de nos inscriptions budgétaires sur ces nouveaux projets.

Le budget d'investissement des opérations immobilières 2022, portant à la fois sur le budget principal pour les bâtiments non dévolus et sur le budget annexe immobilier pour la part dévolue, s'élève à 8 654 k€ en AE et 20 520 k€ en CP.

Opérations immobilières	AE	CP
BAI	2 350 422 €	4 731 657 €
Budget Principal	6 303 315 €	15 788 532 €
TOTAL	8 653 737 €	20 520 189 €

Les nouvelles opérations prévues en 2022 :

Pour la partie Dévolution du Patrimoine :

- Bâtiment Mitterrand : lancement de l'opération de réhabilitation et d'amélioration des performances énergétiques (23M€ en pluriannuel) ;
- Site des Cézeaux bâtiment informatique de l'IUT : lancement d'une étude de faisabilité et/ou de programmation (50k€ en 2022) ;
- Site Dunant : poursuite de la dernière tranche de mise en sécurité (2M€ en 2022) ;
- Poursuite des travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité.

Pour la partie Patrimoine non dévolu :

- Site Cézeaux Murat : reprise CVC Chimie (260k€)
- Tous sites : lancement d'une opération d'amélioration thermique des logements de fonction (220k€)
- Tous sites : installation de recharges pour véhicules électriques (200k€)

Les opérations déjà en cours qui se poursuivent en 2022 :

Pour la partie Dévolution du Patrimoine :

- Site Dunant : restructuration CBRV (1,1M€)
- Site Dunant : restructuration du bâtiment Montalembert (350k€)

Pour la partie Patrimoine non dévolu :

- Site Cézeaux Vasarely : amélioration énergétique du PAC (1,8M€)
- Site Cézeaux Chebarde : STAPS tranche 3 (1,45M€)
- Clermont centre : Learning center (6,3M€)

Répartition par site des opérations immobilières prévues en 2022 :

Par site	AE	CP
Tous sites	2 888 397 €	3 287 085 €
Cézeaux	3 664 503 €	8 168 006 €
Clermont centre	3 151 929 €	8 629 637 €
Dunant	241 617 €	3 713 970 €
Besse	50 000 €	50 000 €
Montluçon	2 353 159 €	925 045 €
Le Puy	78 152 €	78 152 €
TOTAL	12 427 757 €	24 851 895 €

Les sources de financements :

Dans le cadre du Plan de Relance l'établissement a obtenu 4,2 millions d'euros à travers un appel à projet. Le travail en amont sur le Plan Economie d'Energies des Campus 2030 (PEEC 2030) a facilité l'obtention de ces crédits. A ce titre l'UCA est restée engagée dans le groupe pilote (PEEC 2030) dans l'optique d'obtenir de nouveaux financements. Toujours dans sa volonté de diversifier ses sources de financement l'établissement a effectué des démarches de recherches de cofinancement. A titre d'exemple, la troisième tranche de mise en sécurité de STAPS pourra être financée en partie par une subvention FEDER à hauteur de 1 million d'euros.

Focus I SITE

L'année 2022 sera déterminante pour l'évolution de CAP 20-25, puisque le projet fera l'objet d'une évaluation par un jury international, qui se prononcera sur la labellisation définitive. Il s'agira de démontrer à cette occasion, que les engagements pris au moment du dépôt du dossier CAP 20-25, ont bien été tenus, et plus particulièrement en matière de structuration de l'Université-cible, qui s'est réalisée sous la forme de l'établissement public expérimental UCA.

La refonte des programmes et challenges sera effective en 2022, afin de coïncider avec la fin de la période probatoire et donc la deuxième phase de CAP 20-25.

En matière de recherche, les 4 anciens challenges sont devenus des Centres internationaux de recherche (CIR) dotés chacun de 750 k€ par an. Les programmes Emergences 2.0 (500 k€/an) et Instruments 2.0 (250 k€/an) vont aussi connaître des inflexions.

Dans le domaine de la formation, CAP 20-25 restructure son intervention, à travers un nouveau découpage des programmes correspondants :

- LIA 2.0. : recherche structurante en sciences de l'éducation - innovation pédagogique (200 k€/an) ;
- LIA 2.0. : déploiement et mise en œuvre des innovations pédagogiques sur le site (400 k€/an) ;
- Soutien à l'évolution des formations (une action sur 3 ans, 400 k€) ;
- Maison pour la science : formation pour le secondaire (35 k€/an).

Le programme en faveur de la stratégie internationale du site se décline en deux grandes actions :

- Internationalisation de la recherche (soutien à la mobilité, 200 k€/an),
- Axes structurants (300 k€/an).

La relation avec le monde socio-économique se décline sous forme de deux types d'actions au sein du programme Hub Innovergne 2.0 :

- Actions chercheurs-entreprises (200 k€/an) ;
- Actions doctorants innovation/entreprises (100 k€/an).

Parallèlement, le programme Campus Auvergne 2.0 vise à intensifier la relation entre l'Université-cible et la Cité, d'une part à travers le développement d'un opérateur culturel (l'Exploratoire, 250 k€/an) et d'autre part avec des actions de renforcement du sentiment d'appartenance à l'Université-cible et à la diffusion des résultats de CAP 20-25 (50 k€/an).

Le développement de l'attractivité de l'établissement auprès des enseignants-chercheurs, levier de la transformation actionné dans le cadre d'I-Site, se poursuit au travers du programme Politique des talents qui prévoit une dotation annuelle de 300 k€ pour l'Académie CAP 20-25, 50 k€ au titre de la prime d'excellence pédagogique, et 250 k€ pour la labellisation des postes et les *tenure tracks* (projet CAPGS).

Enfin, le projet I-Site CAP2025 s'inscrit dans une dynamique plus large incluant des projets connexes. En effet, afin d'amplifier et de consolider l'effet transformant des ISITE et des IDEX, l'Etat a lancé un certain nombre d'appels à projets connexes, plus spécialement destinés aux sites déjà labellisés. A ce titre, l'UCA a été distinguée au titre de l'appel à projets SFRI, pour le projet CAP GS, qui vise à créer des filières Master-Doctorat attractives au plan international. Ce projet a démarré en 2021, se poursuivra jusqu'en 2029, et représente 1,4 M€ de dépenses prévues en 2022.

L'UCA a également été sélectionnée au titre de l'appel à projets IDEES, pour le projet CAP ART qui vise au déploiement territorial des actions CAP 20-25. Sa concrétisation est liée à l'obtention de la labellisation définitive.

L'UCA a également répondu à l'appel à projets EXCELLENCES, avec un dossier intitulé CAP REU-SITE qui ambitionne de renforcer la relation de l'établissement avec le monde socio-économique et l'entreprise. Le dossier, qui constitue un enjeu majeur, sera représenté à la deuxième vague de février 2022.

Enfin, rappelons que les crédits annuels des trois LABEX CLERVOLC, IDGM+, IMobS3, qui font partie du projet, sont inclus dans le budget CAP 20-25. Le LABEX IDGM+ est géré par la FERDI.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des RE inscrites qui sont donc en baisse de 5,9 M€ sur l'ANR par rapport au BR 2021 en raison de la fin de la période probatoire et dans l'attente de la décision du jury.

Budget I-Site	Budget 2022
ANR (dont IDGM+)	5 544 672 €
Région	50 000 €
Département Allier	64 376 €
Département Puy De Dôme	88 122 €
DRARI Auvergne	20 000 €
Bergerie Nationale	5 000 €
Marque Auvergne	10 000 €
Clermont Auvergne Metropole	50 000 €
TOTAL	5 832 170 €

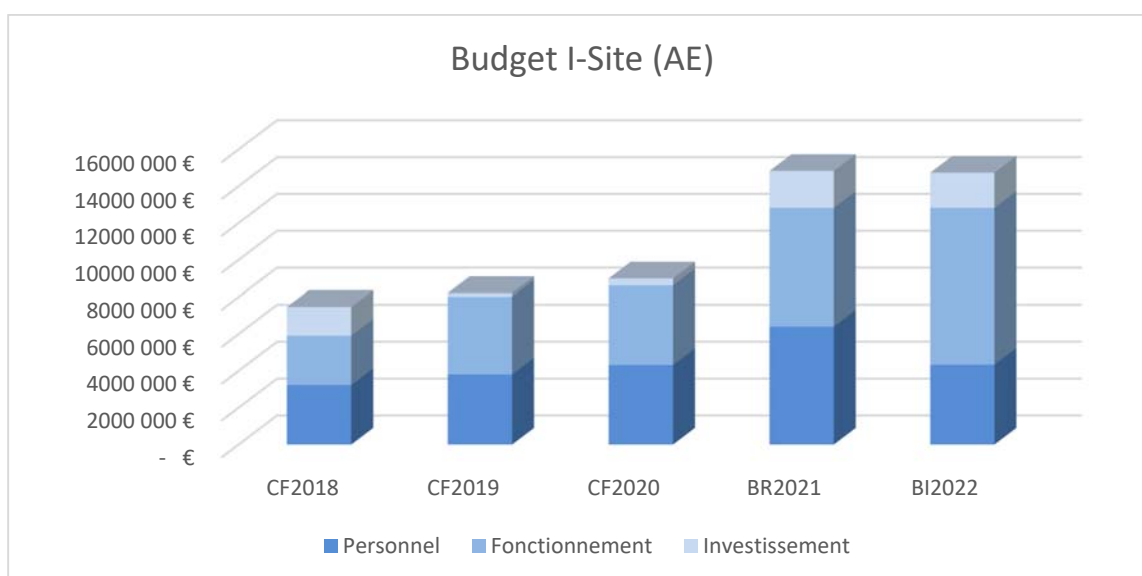
Les recettes ANR des Labex sont les suivantes :

- CLERVOLC : 436 570 €
- IMMOBS : 389 695 €

Quant aux dépenses, elles restent globalement à un niveau similaire au BR 2021 ; l'enveloppe « personnel » concerne notamment les contrats en cours conclus pendant la phase probatoire et l'on constate que l'inscription 2022 est proche de celle du BI 2021 (4,8 M€). La plus forte progression est relevée sur les dépenses de fonctionnement (+2 M€) en cohérence avec l'avancée des programmes et les restes à engager.

AE	CF2018	CF2019	CF2020	BR2021	BI2022
Personnel	3 227 138 €	3 802 448 €	4 317 791 €	6 397 958 €	4 335 016 €
Fonctionnement	2 675 805 €	4 203 320 €	4 302 004 €	6 421 076 €	8 485 372 €
Investissement	1 557 437 €	202 267 €	370 932 €	2 009 436 €	1 911 306 €
TOTAL	7 460 380 €	8 208 035 €	8 990 728 €	14 828 470 €	14 731 694 €

Ce tableau est retranscrit dans le graphique suivant :



4) Les principaux indicateurs

Indicateurs	UCA Agrégé	UCA Principal dont I SITE	UCA Principal	I-SITE	BAI	UCA Fondation
Solde budgétaire	- 23 647 908 €	- 25 025 866 €	- 16 126 342 €	- 8 899 524 €	1 745 552 €	- 367 594 €
Résultat prévisionnel	5 943 833 €	989 052 €	1 162 099 €	- 172 597 €	4 834 886 €	119 445 €
CAF	14 019 079 €	7 775 700 €	7 775 700 €	- €	6 477 209 €	- 233 830 €
Variation FDR	- 7 966 245 €	- 9 344 203 €	- 9 344 203 €	- €	1 745 552 €	- 367 594 €

Indicateurs	UCA Agrégé
Variation de trésorerie	- 23 528 149 €

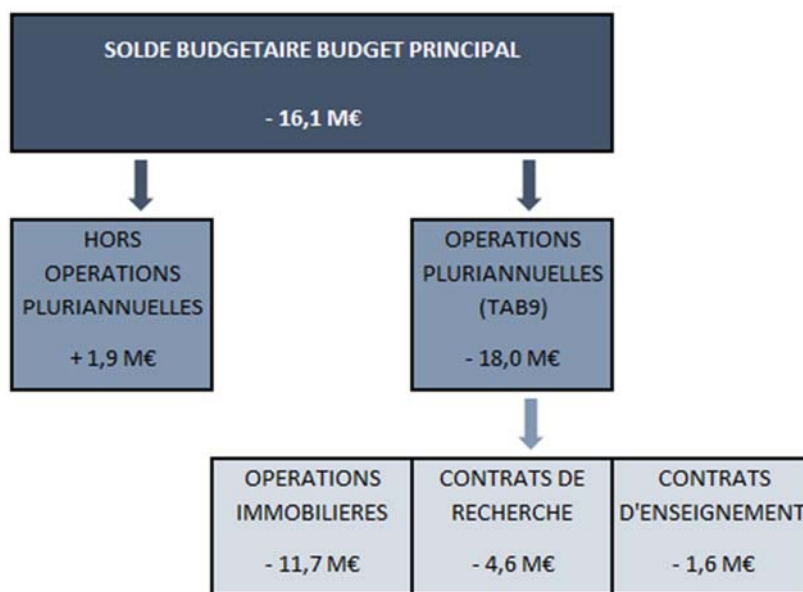
- Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est déficitaire sur l'établissement agrégé. Il est de l'ordre de -23,6 M€ pour 2022.

SOLDE BUDGETAIRE	
Etablissement principal	- 25 025 866 €
<i>Dont budget principal</i>	- 16 126 342 €
<i>Dont I-Site</i>	- 8 899 524 €
Budget annexe immobilier	1 745 552 €
Fondation UCA	- 367 594 €
SOLDE BUDGETAIRE EPE UCA	- 23 647 908 €

Il correspond à la contribution de l'établissement à l'activité des différents pôles (via les recettes centralisées) et aux décalages de trésorerie sur les opérations pluriannuelles conformément aux tableaux budgétaires 9 et 10.

Ainsi, le solde budgétaire du budget principal se décompose selon le schéma suivant :



Le solde négatif sur les opérations immobilières représente les décalages de financement ainsi que la part d'autofinancement de l'établissement sur la pluri-annualité.

Les contrats de recherche présentent aussi un déséquilibre, dû à un décalage de trésorerie, cependant les dépenses et les recettes sont équilibrées en pluriannuel.

Le solde budgétaire d'I-Site est déficitaire dans l'attente de l'avenant de prolongation qui ne pourra être signé qu'en début d'année 2022.

Hors opérations pluriannuelles, le solde budgétaire du budget principal est excédentaire de +1,9 M€.

- **Le résultat**

Le résultat patrimonial retrace les produits et charges de l'exercice.

Il prend en compte les produits à recevoir (PAR) et les produits constatés d'avance (PCA) des opérations pluriannuelles neutralisant ainsi leur impact en termes de déficit sur la partie budgétaire. Les amortissements et reprises de financement sont également retenus dans la constitution du résultat.

Le résultat prévisionnel s'élève ainsi à 5,9 M€ sur l'établissement agrégé. Il est fortement impacté par celui du BAI de 4,8 M€ en raison de la comptabilisation de la contribution de dévolution en classe 7.

Le budget principal affiche un résultat de 1,2 M€, l'EPE poursuit les efforts de maîtrise de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement.

- **La CAF**

Avec un montant de 14,0 M€, elle se situe à un niveau satisfaisant en agrégé mais reste insuffisante sur le budget principal (7,8 M€) au vu des engagements pluriannuels en cours.

- **La variation du fonds de roulement**

Le montant prévu des dépenses d'investissement, entraîne un prélèvement sur le fonds de roulement de 8,0 M€ en agrégé dont un prélèvement de 9,3 M€ sur le budget principal, minoré notamment par un apport au fonds de roulement de 1,7 M€ du budget annexe immobilier.

Le besoin en fonds de roulement est stable par rapport au BR2021.

La trésorerie présente une variation négative de - 23,5 M€.

5) Les ratios de soutenabilité budgétaire

	Compte Financier 2020		Budget Rectificatif 2021		Budegt Initial 2022	
	Etablissement	Principal	Etablissement	Principal	Etablissement	Principal
Indicateurs						
Résultat	12 906 137 €	9 078 842 €	4 379 427 €	423 294 €	5 943 833 €	1 162 099 €
CAF	21 927 249 €	15 423 361 €	13 649 732 €	7 469 047 €	14 019 079 €	7 775 700 €
Variation du fonds de roulement	13 569 785 €	11 116 408 €	- 7 985 579 €	- 8 029 892 €	- 7 966 245 €	- 9 344 203 €
Niveau du fonds de roulement	70 639 130 €	49 330 807 €	62 653 550 €	41 300 914 €	54 687 305 €	31 956 711 €
Niveau de la trésorerie	99 058 665 €	57 781 025 €	87 246 124 €	46 545 918 €	63 717 975 €	30 539 335 €
Solde budgétaire	17 073 205 €	12 941 586 €	- 11 201 768 €	- 10 624 333 €	- 23 647 908 €	- 16 126 342 €
Ratios						
Fonds de roulement en nombre de jours	95	69	77	53	66	40
Trésorerie en nombre de jours	133	80	107	60	76	38
Poids des charges décaissables de	14,35%	13,34%	18,20%	16,77%	18,65%	16,58%
Dépendance aux financements de l'Etat	16,49%	14,32%	20,81%	17,74%	21,25%	18,22%
Taux de déficit	4,25%	3,22%	1,37%	0,14%	1,82%	0,39%
Poids des charges de personnel	78,11%	81,05%	77,37%	80,63%	76,89%	80,77%
Taux d'autofinancement	7,54%	5,62%	4,43%	2,60%	4,46%	2,65%
Part de l'autofinancement dans l'investissement	70,24%	163,53%	43,98%	32,58%	41,89%	29,13%

Ratios	Méthodes de calcul
Fonds de roulement en nombre de jours	$(\text{Montant du fonds de roulement} / \text{charges décaissables}) * 360$
Trésorerie en nombre de jours	$(\text{Montant de la trésorerie} / \text{charges décaissables}) * 360$
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	$\text{Charges décaissables de fonctionnement général} / \text{produits encaissables}$
Dépendance aux financements de l'Etat	$\text{Ressources propres encaissables} / \text{produits encaissables}$
Taux de déficit	$\text{Résultat} / \text{Total des produits}$
Poids des charges de personnel	$\text{Charges de personnel} / \text{produits encaissables}$
Taux d'autofinancement	$\text{CAF} / \text{produits encaissables}$
Part de l'autofinancement dans l'investissement	$\text{CAF} / \text{dépenses d'investissement}$

Taux de saturation de la masse salariale

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement. Ce ratio de rigidité évalue les limites des marges de manœuvre. Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Pour le budget agrégé, masse salariale d'I-SITE comprise, le taux de saturation s'élève à 76,89% et enregistre donc une baisse de 1,22 points par rapport au CF 2020.

Concernant l'établissement principal, le taux de saturation s'élève alors à 80,77%, légèrement au-dessus de la barre des 80% (le seuil réglementaire est à 82%), il est en amélioration par rapport au taux observé au CF 2020 (81,05%).

L'évolution du taux de saturation sur le budget principal est à surveiller, pour rester proche du seuil réglementaire. Il conforte néanmoins les actions de fiabilisation des prévisions et du pilotage de la masse salariale.

L'analyse de la soutenabilité

Le compte de résultat présente donc un résultat excédentaire de 5,9 M€.

L'établissement principal hors I-Site dégage quant à lui un résultat positif de 1,2 M€ (taux de déficit de 0,39%) en amélioration par rapport au BR 2021 qui conforte la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le fonds de roulement en agrégé s'élève à 54,7M€ ; son niveau est satisfaisant représentant 66 jours de fonctionnement (seuil > 15 jours), il était de 77 jours au BR 2021.

Le niveau du fonds de roulement sur l'établissement principal représente 40 jours de fonctionnement, au-dessus du ratio de 30 jours. Cependant ce taux est en diminution par rapport au BR 2021 (53 jours) et nécessite une vigilance sur volume des dépenses de fonctionnement. Ce taux sera remis à jour avec le compte financier 2021 en fonction du taux d'exécution. En découlera aussi, selon le niveau des restes à payer et à encaisser, le fonds de roulement disponible.

La soutenabilité réside dans la capacité de l'établissement à faire face à l'ensemble de ses engagements antérieurs (couverture des dépenses obligatoires) et nouveaux.

Au 31/12/2022, les restes à payer en pluriannuel sont évalués à hauteur de 52,4 M€, dont 51,5 pour les opérations immobilières.

Le montant de la capacité d'autofinancement de 14M€ est en légère augmentation par rapport au BR 2021 (370k€) mais a diminué par rapport au CF 2019 (-3,7M€).

Elle représente 41,89% des dépenses d'investissement et se situe dans les objectifs du DOB.

La part d'autofinancement dans le budget principal est de 29,13%, légèrement en dessous du seuil des 30%.

Le taux d'autofinancement de 4,46 % en agrégé et de 2,65% sur le budget principal soit supérieur au seuil de 1%.

La trésorerie représente 76 jours de charges décaissables, niveau quasi similaire au BI 2021 (78 jours) mais en baisse par rapport au BR 2021 (107 jours).

Le tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations pour comptes de tiers apportent une précision sur la constitution de la trésorerie.

La conséquence du solde budgétaire de -23,6 M€ conjuguée principalement à l'impact des opérations de TVA à hauteur de -2,5 M€ et des opérations non budgétaires de +1,5M€ entraîne ce prélèvement de la trésorerie.

Le niveau de la trésorerie sur le budget principal représente quant à lui, 38 jours de fonctionnement, soit 8 points au-dessus du seuil limite. Ce niveau est à mettre en relation avec les restes à payer et reste à encaisser sur les opérations pluriannuelles afin de déterminer, après compte financier, le montant de la trésorerie disponible.

L'UCA présente une situation financière stable, en conformité avec les objectifs du DOB et de la prospective financière. Ces éléments seront à conforter à l'adoption du compte financier 2021. Il faut a minima maintenir cette stabilité et rester vigilant sur les principaux indicateurs pour assurer la soutenabilité du projet d'établissement.

L'UCA en se dotant d'une prospective financière a souhaité adosser sa stratégie de développement à une analyse fiable de ses dépenses et recettes et à leur projection sur la durée de la nouvelle mandature. Cet exercice a démontré que le respect des trajectoires en termes de maîtrise des dépenses de masse salariale et de fonctionnement associé à un développement des ressources propres axé sur la diversification de ces financements, permettait de conduire une politique dynamique d'investissement.

Les décisions attendues sur le CPER 2021-2027, la délibération du jury de labellisation d'I-Site début 2022 viendront lever des incertitudes et ancrer ces perspectives. La signature du contrat d'établissement permettra de son côté de finaliser les CPOM avec chaque Institut et de mettre en œuvre la stratégie de l'UCA dans ses différents volets (formation, recherche, vie universitaire innovation, internationalisation, action territoriale...). Les efforts de l'UCA pour maîtriser ses dépenses et augmenter ses recettes, aussi bien par un positionnement ciblé sur les appels à projets que par une stratégie de développement des ressources propres, constituent une base solide pour le développement de l'établissement.

CONCLUSION

Le budget initial 2022 est le deuxième budget de l'EPE UCA, qui a repris au 01/01/2021 les droits, biens et obligations de l'UCA et intègre l'INP au statut d'établissement-composante. La construction de ce BI 2022 a impliqué l'ensemble des acteurs de l'Université et notamment les directeurs d'Instituts qui ont joué un rôle clé de coordination et priorisation des besoins dans une perspective pluriannuelle, repris dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens que chaque Institut va signer début 2022 avec la gouvernance.

Ce budget prend en compte les éléments de la prospective financière et suit les orientations budgétaires communes UCA/INP validées dans le cadre du DOB lors du Conseil d'administration de l'EPE UCA du 22 octobre 2021. En effet, le plan d'actions budgétaire repose sur la maîtrise de la masse salariale (+2,5%) et des dépenses de gestion courante de fonctionnement (-1%), sur le développement de ressources propres (+1%) et sur la soutenabilité de la programmation pluriannuelle immobilière. Ces orientations traduisent donc la volonté de sécuriser l'EPE UCA en maîtrisant les dépenses, en assurant la soutenabilité de la programmation immobilière et en développant des ressources propres, et ce dans un contexte où subsistent plusieurs incertitudes, comme la labellisation d'I-SITE CAP2025 qui doit intervenir en début d'année 2022, la notification du CPER 2021-27 encore en attente, ou le contexte sanitaire, toujours incertain. Cette année 2022 est également l'année de la signature avec l'Etat d'un nouveau projet d'établissement devant définir pour ce présent contrat des objectifs nouveaux, portés activement par les Instituts, et adaptés à cette nouvelle configuration de site. Ce budget intègre aussi les éléments financiers de la convention UCA/INP qui va régir les relations entre les deux établissements.

Cette construction budgétaire s'inscrit dans une stratégie financière pluriannuelle qui définit les principaux agrégats de recettes et de dépenses et une trajectoire pour la durée du contrat d'établissement. Cela traduit une volonté de poursuivre les efforts conduits par l'établissement en matière de fiabilité de la prévision, avec la mise en place de dialogues budgétaires rénovés et adaptés à la nouvelle structuration de l'établissement.

Ainsi, ce budget poursuit la consolidation financière de l'UCA, dont les prévisions restent encore dépendantes des arbitrages en attente, et d'un contexte général de l'ESR marqué directement ou indirectement par un ensemble de réformes (mise en place du PIA, LPR, ORE, réformes de santé) qui ont un impact sur le budget de l'établissement. L'UCA présente une situation financière stable, en conformité avec les objectifs du DOB et de la prospective financière. Ces éléments seront à conforter à l'adoption du compte financier 2021. Il faut à minima maintenir cette stabilité et rester vigilant sur les principaux indicateurs pour assurer la soutenabilité du projet d'établissement. Le solde budgétaire, déficitaire sur l'établissement agrégé (-23,6 M€) doit être interprété au regard des décalages de trésorerie sur les opérations pluriannuelles. En effet, hors opérations pluriannuelles, le solde budgétaire du budget principal est excédentaire de +1,9 M€. Ce budget prévoit un résultat agrégé bénéficiaire (+5,9M€), fortement impacté par celui du BI de 4,8M€. Le budget principal affiche un résultat de bénéficiaire de 1,2 M€, l'EPE CA poursuivant les efforts de maîtrise de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement.

L'EPE UCA en se dotant d'une prospective financière a souhaité adosser sa stratégie de développement à une analyse fiable de ses dépenses et recettes et à leur projection sur la durée de la nouvelle mandature. Cet exercice a démontré que le respect des trajectoires en termes de maîtrise des dépenses de masse salariale et de fonctionnement associé à un développement des ressources propres axé sur la diversification de ces financements, permettait de conduire une politique dynamique d'investissement. Il conviendra donc de poursuivre ces objectifs et de faire un suivi régulier de cette prospective, ce qui suppose un maintien des efforts de maîtrise des coûts de la masse salariale et d'être proactif pour susciter de nouvelles recettes (ex : développement de l'apprentissage). Ces efforts permettront de garantir une consolidation de la situation budgétaire de l'EPE UCA, qui permettra au nouvel établissement de disposer de bases financières saines pour construire et poursuivre son projet de développement pour les cinq années à venir.

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

1. Autorisations budgétaires limitatives

Tableau des emplois (pour vote)

Budget établissement

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *		
			En ETPT	En ETPT	
			1 337,21		1 337,21
Catégories d'emplois	Nature des emplois	Titulaires		21,50	30,80
		CDI	9,30	302,89	661,34
	Non permanents	CDD	358,45	324,39	2 029,35
S/total EC			1 704,96		
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Nature des emplois	Titulaires	1 023,68		1 023,68
		CDI	13,16	62,17	75,33
	Non permanents	CDD	72,65	276,31	348,96
S/total Biatss			1 109,49	338,48	1 447,96
Totaux			2 814,45 (1)	662,87	3 477,31
					Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)

Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)

Autorisations budgétaires Budget initial 2022
ETABLISSEMENT AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022	Encaissements 2022	
	BI	BI	BI	
Personnel	244 754 895	244 754 895	297 874 131	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	69 297 841	69 297 841	247 648 579	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>			2 377 621	Autres financements de l'Etat
			2 134 490	Fiscalité affectée
Fonctionnement	60 567 568	55 710 330	20 804 500	Autres financements publics
			24 908 941	Recettes propres
			12 747 085	Recettes fléchées*
			700 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	23 628 767	33 803 899	11 952 116	Autres financements publics fléchés
			94 969	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	328 951 230	334 269 124	310 621 216	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-		23 647 908	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2022
ETABLISSEMENT PRINCIPAL (dont I-SITE)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022	Encaissements 2022	
	BI	BI	BI	
Personnel	244 343 042	244 343 042	289 788 617	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	69 297 841	69 297 841	240 101 079	Subvention pour charges de service public
			2 377 621	Autres financements de l'Etat
			2 134 490	Fiscalité affectée
Fonctionnement	59 538 230	54 280 048	20 714 500	Autres financements publics
			24 460 927	Recettes propres
			12 747 085	Recettes fléchées*
			700 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	21 144 581	28 938 478	11 952 116	Autres financements publics fléchés
			94 969	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	325 025 853	327 561 568	302 535 702	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-		25 025 866	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2022
ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022	Encaissements 2022	
	BI	BI	BI	
Personnel	240 008 026	240 008 026	289 788 617	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	69 297 841	69 297 841	240 101 079	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>			2 377 621	Autres financements de l'Etat
			2 134 490	Fiscalité affectée
Fonctionnement	51 052 858	45 794 676	20 714 500	Autres financements publics
			24 460 927	Recettes propres
Investissement	19 233 275	27 027 172	6 914 915	Recettes fléchées*
			700 000	Financements de l'Etat fléchés
			6 134 946	Autres financements publics fléchés
			79 969	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	310 294 159	312 829 874	296 703 532	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-		16 126 342	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2022

I-SITE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022	Encaissements 2022	
	BI	BI	BI	
Personnel	4 335 016	4 335 016	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>				Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	8 485 372	8 485 372		Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	1 911 306	1 911 306	5 832 170	Recettes fléchées*
			5 817 170	Financements de l'Etat fléchés
			15 000	Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	14 731 694	14 731 694	5 832 170	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)			-	8 899 524
				SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2022
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022	Encaissements 2022	
	BI	BI	BI	
Personnel			7 547 500	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>			7 547 500	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	669 347	1 070 291		Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	2 350 422	4 731 657	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	3 019 769	5 801 948	7 547 500	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		1 745 552	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2022
UCA FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022	Encaissements 2022	
	BI	BI	BI	
Personnel	411 853	411 853	538 014	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>				Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	359 991	359 991	90 000	Autres financements publics
			448 014	Recettes propres
Investissement	133 764	133 764	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	905 608	905 608	538 014	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)			367 594	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**Tableau des dépenses par destination
et des recettes par origine
(pour information)**

BUDGET Etablissement agrégé

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2022	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	99 576 822	99 576 822	7 836 028	7 830 758	2 588 378	2 588 378	110 001 228	109 995 958
D101-Formation initiale et continue Licence	95 407 841	95 407 841	4 230 117	4 227 937	1 697 485	1 697 485	101 335 443	101 333 263
D102-Formation initiale et continue Master	4 168 981	4 168 981	3 605 911	3 602 821	890 893	890 893	8 665 785	8 662 695
D103-Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105-Bibliothèques et Documentation	5 433 809	5 433 809	2 429 650	1 656 650	70 000	70 000	7 933 459	7 160 459
Recherche universitaire	73 827 983	73 827 983	20 394 574	17 039 053	7 288 492	6 938 492	101 511 049	97 805 528
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 202 780	23 202 780	3 786 223	2 850 563	1 264 101	1 165 240	28 253 104	27 218 583
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	8 019 857	8 019 857	627 535	438 233	68 640	2 500	8 716 032	8 460 590
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 114 297	7 114 297	1 345 071	1 136 228	416 191	311 191	8 875 559	8 561 716
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 445 634	3 445 634	926 737	708 659	325 959	270 959	4 698 330	4 425 252
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	17 303 636	17 303 636	1 212 064	588 770	67 000	22 000	18 582 700	17 914 406
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	14 741 779	14 741 779	12 496 944	11 316 600	5 146 601	5 166 602	32 385 324	31 224 981
D113-Diffusion des savoirs et musées	138 563	138 563	82 900	52 500	-	-	221 463	191 063
D114-Immobilier	5 827 626	5 827 626	17 097 585	16 569 891	9 444 517	21 254 969	32 369 728	43 652 486
D115-Pilotage et support	56 432 284	56 432 284	7 712 399	7 542 046	3 292 584	2 007 264	67 437 267	65 981 594
Vie Etudiante	3 517 808	3 517 808	5 014 432	5 019 432	944 796	944 796	9 477 036	9 482 036
D201-Aides directes	799 739	799 739	3 371 699	3 371 699	508 796	508 796	4 680 234	4 680 234
D202-Aides indirectes	249 307	249 307	639 500	644 500	60 000	60 000	948 807	953 807
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 468 762	2 468 762	1 003 233	1 003 233	376 000	376 000	3 847 995	3 847 995
TOTAL	244 754 895	244 754 895	60 567 568	55 710 330	23 628 767	33 803 899	328 951 230	334 269 124

Contrôle cohérence tableau 2

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	-
-----------------------------------------------	---

Recettes par origine

RECETTES 2022	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	247 648 579	-	-	-	-	-	-	-	247 648 579
FD020-Droits inscriptions	-	-	-	-	4 648 712	-	-	-	4 648 712
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	8 902 612	-	-	40 000	8 942 612
FD040-Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	668 500	-	-	-	668 500
FD050-Etudes et travaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)	-	-	-	-	2 526 864	-	-	39 969	2 566 833
FD070-ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	7 169 622	-	7 169 622
FD080-ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	3 660 548	-	-	0	-	3 660 548
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région	-	-	-	4 654 263	-	-	2 015 000	-	6 669 263
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE	-	-	-	6 368 043	-	-	519 996	-	6 888 039
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres	-	2 377 621	-	5 837 117	776 116	700 000	2 247 498	15 000	11 953 352
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs	-	-	-	-	474 510	-	-	-	474 510
FD130-Autres recettes	-	-	2 134 490	284 529	6 911 627	-	-	-	9 330 646
TOTAL	247 648 579	2 377 621	2 134 490	20 804 500	24 908 941	700 000	11 952 116	94 969	310 621 216

Contrôle cohérence tableau 2

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	23 647 908
----------------------------------------------	-------------------

BUDGET Etablissement Principal (dont I-SITE)

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2022	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	99 576 822	99 576 822	7 831 028	7 830 758	2 588 378	2 588 378	109 996 228	109 995 958
D101-Formation initiale et continue Licence	95 407 841	95 407 841	4 230 117	4 227 937	1 697 485	1 697 485	101 335 443	101 333 263
D102-Formation initiale et continue Master	4 168 981	4 168 981	3 600 911	3 602 821	890 893	890 893	8 660 785	8 662 695
D103-Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105-Bibliothèques et Documentation	5 433 809	5 433 809	2 429 650	1 656 650	70 000	70 000	7 933 459	7 160 459
Recherche universitaire	73 536 130	73 536 130	20 223 633	16 868 112	7 283 492	6 933 492	101 043 255	97 337 734
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 202 780	23 202 780	3 786 223	2 850 563	1 264 101	1 165 240	28 253 104	27 218 583
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	8 019 857	8 019 857	627 535	438 233	68 640	2 500	8 716 032	8 460 590
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 114 297	7 114 297	1 345 071	1 136 228	416 191	311 191	8 875 559	8 561 716
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 445 634	3 445 634	926 737	708 659	325 959	270 959	4 698 330	4 425 252
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	17 011 783	17 011 783	1 041 123	417 829	62 000	17 000	18 114 906	17 446 612
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	14 741 779	14 741 779	12 496 944	11 316 600	5 146 601	5 166 602	32 385 324	31 224 981
D113-Diffusion des savoirs et musées	138 563	138 563	82 900	52 500	-	-	221 463	191 063
D114-Immobilier	5 827 626	5 827 626	16 428 238	15 499 600	7 094 095	16 523 312	29 349 959	37 850 538
D115-Pilotage et support	56 312 284	56 312 284	7 613 949	7 443 596	3 163 820	1 878 500	67 090 053	65 634 380
Vie Etudiante	3 517 808	3 517 808	4 928 832	4 928 832	944 796	944 796	9 391 436	9 391 436
D201-Aides directes	799 739	799 739	3 318 899	3 318 899	508 796	508 796	4 627 434	4 627 434
D202-Aides indirectes	249 307	249 307	639 500	639 500	60 000	60 000	948 807	948 807
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 468 762	2 468 762	970 433	970 433	376 000	376 000	3 815 195	3 815 195
TOTAL	244 343 042	244 343 042	59 538 230	54 280 048	21 144 581	28 938 478	325 025 853	327 561 568

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B -

Recettes par origine

RECETTES 2022	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchées	Autres financements publics fléchées	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	240 101 079	-	-	-	-	-	-	-	240 101 079
FD020-Droits inscriptions	-	-	-	-	4 648 712	-	-	-	4 648 712
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	8 902 612	-	-	40 000	8 942 612
FD040-Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	668 500	-	-	-	668 500
FD050-Etudes et travaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)	-	-	-	-	2 526 864	-	-	39 969	2 566 833
FD070-ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	7 169 622	-	7 169 622
FD080-ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	3 660 548	-	-	-	-	3 660 548
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région	-	-	-	4 654 263	-	-	2 015 000	-	6 669 263
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE	-	-	-	6 368 043	-	-	519 996	-	6 888 039
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres	-	2 377 621	-	5 747 117	776 116	700 000	2 247 498	15 000	11 863 352
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs	-	-	-	-	31 496	-	-	-	31 496
FD130-Autres recettes	-	-	2 134 490	284 529	6 906 627	-	-	-	9 325 646
TOTAL	240 101 079	2 377 621	2 134 490	20 714 500	24 460 927	700 000	11 952 116	94 969	302 535 702

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C 25 025 866

BUDGET Etablissement Principal
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2022	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	99 576 822	99 576 822	7 831 028	7 830 758	2 588 378	2 588 378	109 996 228	109 995 958
D101-Formation initiale et continue Licence	95 407 841	95 407 841	4 230 117	4 227 937	1 697 485	1 697 485	101 335 443	101 333 263
D102-Formation initiale et continue Master	4 168 981	4 168 981	3 600 911	3 602 821	890 893	890 893	8 660 785	8 662 695
D103-Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105-Bibliothèques et Documentation	5 433 809	5 433 809	2 429 650	1 656 650	70 000	70 000	7 933 459	7 160 459
Recherche universitaire	69 201 114	69 201 114	11 738 261	8 382 740	5 372 186	5 022 186	86 311 561	82 606 040
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 202 780	23 202 780	3 786 223	2 850 563	1 264 101	1 165 240	28 253 104	27 218 583
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'informatique	8 019 857	8 019 857	627 535	438 233	68 640	2 500	8 716 032	8 460 590
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 307 360	6 307 360	1 137 510	928 667	329 885	224 885	7 774 755	7 460 912
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 195 634	3 195 634	551 061	332 983	75 959	20 959	3 822 654	3 549 576
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	17 011 783	17 011 783	1 041 123	417 829	62 000	17 000	18 114 906	17 446 612
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	11 463 700	11 463 700	4 594 809	3 414 465	3 571 601	3 591 602	19 630 110	18 469 767
D113-Diffusion des savoirs et musées	138 563	138 563	82 900	52 500	-	-	221 463	191 063
D114-Immobilier	5 827 626	5 827 626	16 428 238	15 499 600	7 094 095	16 523 312	29 349 959	37 850 538
D115-Pilotage et support	56 312 284	56 312 284	7 613 949	7 443 596	3 163 820	1 878 500	67 090 053	65 634 380
Vie Etudiante	3 517 808	3 517 808	4 928 832	4 928 832	944 796	944 796	9 391 436	9 391 436
D201-Aides directes	799 739	799 739	3 318 899	3 318 899	508 796	508 796	4 627 434	4 627 434
D202-Aides indirectes	249 307	249 307	639 500	639 500	60 000	60 000	948 807	948 807
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 468 762	2 468 762	970 433	970 433	376 000	376 000	3 815 195	3 815 195
TOTAL	240 008 026	240 008 026	51 052 858	45 794 676	19 233 275	27 027 172	310 294 159	312 829 874

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B -

Recettes par origine

RECETTES 2022	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	240 101 079								240 101 079
FD020-Droits inscriptions					4 648 712			-	4 648 712
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					8 902 612			40 000	8 942 612
FD040-Taxe d'apprentissage					668 500			-	668 500
FD050-Etudes et travaux					-			-	-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					2 526 864			39 969	2 566 833
FD070-ANR investissements d'avenir							1 624 950		1 624 950
FD080-ANR hors investissements d'avenir				3 660 548			-		3 660 548
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				4 654 263			1 965 000		6 619 263
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				6 368 043			519 996		6 888 039
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		2 377 621		5 747 117	776 116	700 000	2 025 000		11 625 854
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs				-	31 496		-		31 496
FD130-Autres recettes			2 134 490	284 529	6 906 627		-		9 325 646
TOTAL	240 101 079	2 377 621	2 134 490	20 714 500	24 460 927	700 000	6 134 946	79 969	296 703 532

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C 16 126 342

BUDGET I-SITE

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2022	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-
D101-Formation initiale et continue Licence							-	-
D102-Formation initiale et continue Master							-	-
D103-Formation initiale et continue Doctorat							-	-
D105-Bibliothèques et Documentation							-	-
Recherche universitaire	4 335 016	4 335 016	8 485 372	8 485 372	1 911 306	1 911 306	14 731 694	14 731 694
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information							-	-
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	806 937	806 937	207 561	207 561	86 306	86 306	1 100 804	1 100 804
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	250 000	250 000	375 676	375 676	250 000	250 000	875 676	875 676
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société							-	-
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	3 278 079	3 278 079	7 902 135	7 902 135	1 575 000	1 575 000	12 755 214	12 755 214
D113-Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114-Immobilier							-	-
D115-Pilotage et support							-	-
Vie Etudiante	-	-	-	-	-	-	-	-
D201-Aides directes							-	-
D202-Aides indirectes							-	-
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
TOTAL	4 335 016	4 335 016	8 485 372	8 485 372	1 911 306	1 911 306	14 731 694	14 731 694

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	-
-----------------------------------------------	---

Recettes par origine

RECETTES 2022	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public									-
FD020-Droits inscriptions									-
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									-
FD040-Taxe d'apprentissage									-
FD050-Etudes et travaux									-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									-
FD070-ANR investissements d'avenir							5 544 672		5 544 672
FD080-ANR hors investissements d'avenir									-
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région							50 000		50 000
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE									-
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres							222 498	15 000	237 498
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs									-
FD130-Autres recettes									-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	5 817 170	15 000	5 832 170

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	8 899 524
----------------------------------------------	------------------

BUDGET Budget annexe immobilier
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2022	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-
D101-Formation initiale et continue Licence							-	-
D102-Formation initiale et continue Master							-	-
D103-Formation initiale et continue Doctorat							-	-
D105-Bibliothèques et Documentation							-	-
Recherche universitaire	-	-	-	-	-	-	-	-
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information							-	-
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société							-	-
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire							-	-
D113-Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114-Immobilier			669 347	1 070 291	2 350 422	4 731 657	3 019 769	5 801 948
D115-Pilotage et support							-	-
Vie Etudiante	-	-	-	-	-	-	-	-
D201-Aides directes							-	-
D202-Aides indirectes							-	-
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
TOTAL	-	-	669 347	1 070 291	2 350 422	4 731 657	3 019 769	5 801 948

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	1 745 552
-----------------------------------------------	------------------

Recettes par origine

RECETTES 2022	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	7 547 500								7 547 500
FD020-Droits inscriptions									-
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									-
FD040-Taxe d'apprentissage									-
FD050-Etudes et travaux									-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									-
FD070-ANR investissements d'avenir									-
FD080-ANR hors investissements d'avenir									-
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région									-
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE									-
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres									-
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs									-
FD130-Autres recettes									-
TOTAL	7 547 500	-	-	-	-	-	-	-	7 547 500

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	-
----------------------------------------------	----------

BUDGET UCA Fondation

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2022	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	-	-	5 000	-	-	-	5 000	-
D101-Formation initiale et continue Licence							-	-
D102-Formation initiale et continue Master			5 000				5 000	-
D103-Formation initiale et continue Doctorat							-	-
D105-Bibliothèques et Documentation							-	-
Recherche universitaire	291 853	291 853	170 941	170 941	5 000	5 000	467 794	467 794
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information							-	-
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	291 853	291 853	170 941	170 941	5 000	5 000	467 794	467 794
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire							-	-
D113-Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114-Immobilier							-	-
D115-Pilotage et support	120 000	120 000	98 450	98 450	128 764	128 764	347 214	347 214
Vie Etudiante	-	-	85 600	90 600	-	-	85 600	90 600
D201-Aides directes			52 800	52 800			52 800	52 800
D202-Aides indirectes				5 000			-	5 000
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives			32 800	32 800			32 800	32 800
TOTAL	411 853	411 853	359 991	359 991	133 764	133 764	905 608	905 608

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

-

Recettes par origine

RECETTES 2022	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public									-
FD020-Droits inscriptions									-
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									-
FD040-Taxe d'apprentissage									-
FD050-Etudes et travaux									-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									-
FD070-ANR investissements d'avenir									-
FD080-ANR hors investissements d'avenir									-
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région									-
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE									-
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres				90 000					90 000
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs					443 014				443 014
FD130-Autres recettes					5 000				5 000
TOTAL	-	-	-	90 000	448 014	-	-	-	538 014

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

367 594

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

2. Equilibre financier

Tableau d'équilibre financier (pour vote)

Equilibre financier Budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	23 647 908	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont budget principal</i>	16 126 342	-	<i>dont budget principal</i>
<i>dont I-SITE</i>	8 899 524	-	<i>dont I-SITE</i>
<i>dont budget annexe immobilier</i>	-	1 745 552	<i>dont budget annexe immobilier</i>
<i>dont UCAF</i>	367 594	-	<i>dont UCAF</i>
Remboursements d'emprunts			Nouveaux emprunts
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	187 741	477 500	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 316 500	1 796 500	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	150 000	1 500 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	27 302 149	3 774 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	23 528 149	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>-</i>	<i>- 15 601 057</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>-</i>	<i>39 129 206</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	27 302 149	27 302 149	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

Tableau des opérations pour le compte de tiers - Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1 : Aide à la mobilité	C 46711000	AMI prog 231 autres compte débiteurs ou créditeurs	614 000	614 000
Opération 2 : bourses Université Franco Allemande	C 473110000	Autres comptes - université Franco Allemande	85 000	57 000
Opération 3 : TVA	C 44562/6.....	TVA déductible	2 500 000	
	C 4457	TVA collectée		1 008 000
Opération 4 : RAFP	C 473110000	Recettes à transférer	17 500	17 500
Opération 5 : autres Opérations	C 473110000	Recettes à transférer	100 000	100 000
Opération 6 : LMBP - Projet Européen RedLang	C/46751100	Red Lang Grant Agreement - Modular representation theory of reductive algebraic groups and local Geometric Langlands duality	-	-
TOTAL			3 316 500	1 796 500

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

3. Analyse de la soutenabilité

Tableau de situation patrimoniale
(compte de résultat – tableau de financement)
(pour vote)

Situation patrimoniale Budget initial 2022

ETABLISSEMENT AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	241 808 329	Subventions de l'Etat	248 676 200
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	69 297 841	Fiscalité affectée	2 134 490
Fonctionnement autre que les charges de personnel	78 066 469	Autres subventions	38 684 704
		Autres produits	36 323 237
TOTAL DES CHARGES (1)	319 874 798	TOTAL DES PRODUITS (2)	325 818 631
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 943 833	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	325 818 631	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	325 818 631

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	5 943 833
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 409 573
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	367 594
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	10 966 733
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	14 019 079

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	14 019 079
Investissements	33 466 086	Financement de l'actif par l'État	2 050 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	9 493 816
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières	525 554	Augmentation des dettes financières	462 500
TOTAL DES EMPLOIS (5)	33 991 640	TOTAL DES RESSOURCES (6)	26 025 395
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	7 966 245

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 7 966 245
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	15 561 904
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 23 528 149
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	54 687 305
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 9 030 670
Niveau final de la TRESORERIE	63 717 975

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2022

ETABLISSEMENT PRINCIPAL (dont I-SITE)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	241 401 434	Subventions de l'Etat	241 128 700
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	69 297 841	Fiscalité affectée	2 134 490
Fonctionnement autre que les charges de personnel	69 917 994	Autres subventions	38 594 704
		Autres produits	30 451 036
TOTAL DES CHARGES (1)	311 319 428	TOTAL DES PRODUITS (2)	312 308 930
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	989 502	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	312 308 930	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	312 308 930

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	989 502
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 696 338
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 910 140
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 775 700

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	7 775 700
Investissements	28 600 665	Financement de l'actif par l'État	2 050 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	9 493 816
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières	525 554	Augmentation des dettes financières	462 500
TOTAL DES EMPLOIS (5)	29 126 219	TOTAL DES RESSOURCES (6)	19 782 016
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	9 344 203

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 9 344 203
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	15 561 904
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 24 906 107
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	32 742 152
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 3 809 325
Niveau final de la TRESORERIE	36 551 477

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2022

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	237 118 607	Subventions de l'Etat	241 128 700
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	69 297 841	Fiscalité affectée	2 134 490
Fonctionnement autre que les charges de personnel	60 671 470	Autres subventions	25 774 316
		Autres produits	29 914 670
TOTAL DES CHARGES (1)	297 790 077	TOTAL DES PRODUITS (2)	298 952 176
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 162 099	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	298 952 176	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	298 952 176

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 162 099
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 987 375
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 373 774
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 775 700

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	7 775 700
Investissements	26 689 359	Financement de l'actif par l'État	2 050 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 582 510
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières	525 554	Augmentation des dettes financières	462 500
TOTAL DES EMPLOIS (5)	27 214 913	TOTAL DES RESSOURCES (6)	17 870 710
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	9 344 203

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 9 344 203
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 662 380
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 16 006 583
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	31 956 711
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 417 376
Niveau final de la TRESORERIE	30 539 335

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2022

I-SITE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	4 282 827	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9 246 524	Autres subventions	12 820 388
		Autres produits	536 366
TOTAL DES CHARGES (1)	13 529 351	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 356 754
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	172 597
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 529 351	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 529 351

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 172 597
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	708 963
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	536 366
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	1 911 306	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 911 306
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 911 306	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 911 306
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	8 899 524
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 8 899 524
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	785 440
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 5 226 701
Niveau final de la TRESORERIE	6 012 142

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2022

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel		Subventions de l'Etat	7 547 500
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 769 207	Autres subventions	
		Autres produits	5 056 593
TOTAL DES CHARGES (1)	7 769 207	TOTAL DES PRODUITS (2)	12 604 093
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 834 886	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	12 604 093	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	12 604 093

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 834 886
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 698 916
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 056 593
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	6 477 209

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	6 477 209
Investissements	4 731 657	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 731 657	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 477 209
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	1 745 552	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	1 745 552
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	1 745 552
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	18 987 605
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 5 379 068
Niveau final de la TRESORERIE	24 366 673

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2022

UCA FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	406 895	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	379 268	Autres subventions	90 000
		Autres produits	815 608
TOTAL DES CHARGES (1)	786 163	TOTAL DES PRODUITS (2)	905 608
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	119 445	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	905 608	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	905 608

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	119 445
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 319
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	367 594
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 233 830

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	233 830	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	133 764	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	367 594	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	367 594

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 367 594
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 367 594
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 957 549
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	157 724
Niveau final de la TRESORERIE	2 799 825

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Plan de trésorerie (pour information)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	87 246	66 513	42 519	80 643	58 891	98 052	76 467	136 860	111 495	90 812	70 440	50 635	970 573
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	932	2 014	63 851	2 292	64 309	3 907	89 111	393	5 152	4 739	3 139	58 035	297 874
Subvention pour charges de service public	0	0	61 470	0	61 593	420	86 178	0	0	0	0	37 988	247 649
Autres financements de l'Etat	7	28	64	11	0	2	0	0	4	104	141	2 015	2 378
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	1 523	0	0	0	612	0	2 134
Autres financements publics	68	1 052	1 058	1 445	918	2 389	111	1	3 782	710	864	8 406	20 805
Recettes propres	857	934	1 259	836	1 798	1 095	1 299	393	1 366	3 925	1 522	9 625	24 909
A2 . Recettes budgétaires fléchées	0	4	29	0	25	17	36	0	2	1 147	1 348	10 139	12 747
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700	700
Autres financements publics fléchés	0	0	29	0	25	17	0	0	0	1 108	1 345	9 428	11 952
Recettes propres fléchées	0	4	0	0	0	0	36	0	2	39	3	12	95
A3. Opérations non budgétaires	882	58	379	503	27	42	561	7	93	601	345	277	3 774
Emprunts : encaissement en capital	423	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	423
Prêts : encaissement en capital	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	15
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	40
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA encaissée	316	56	65	459	24	40	455	3	90	600	200	200	2 508
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	142	1	313	43	1	1	105	2	2	0	143	36	789
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A. TOTAL	1 813	2 076	64 259	2 795	64 362	3 966	89 708	400	5 247	6 487	4 832	68 452	314 395
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	21 304	24 103	24 466	22 892	23 192	23 567	25 583	24 456	23 859	23 852	22 921	45 724	305 921
Personnel	18 842	21 048	19 285	19 010	18 958	19 725	20 359	23 489	19 008	19 584	19 566	20 323	239 198
Fonctionnement	2 009	2 093	3 557	3 021	2 955	2 737	3 292	668	3 222	2 711	1 953	16 037	44 255
Intervention													
Investissement	453	962	1 625	860	1 279	1 106	1 932	298	1 629	1 557	1 403	9 364	22 468
B2. Dépenses sur recettes fléchées	1 071	1 771	1 323	1 441	1 724	1 583	3 272	1 212	1 710	2 445	1 483	9 313	28 348
Personnel	530	527	504	493	480	473	465	476	432	404	396	378	5 557
Fonctionnement	304	334	393	545	431	650	409	708	1 113	624	226	5 717	11 456
Intervention													0
Investissement	237	910	426	403	813	460	2 397	29	164	1 417	861	3 219	11 336
B3. Opérations non budgétaires	171	196	345	214	285	400	460	98	360	562	233	331	3 654
Emprunts : décaissement en capital	59	0	0	0	0	0	59	0	0	0	0	0	118
Prêts : décaissement en capital	3	3	3	3	2	3	3	0	2	2	3	3	30
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	40
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA décaissée	100	170	270	180	270	300	250	70	290	200	200	200	2 500
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	10	23	22	31	13	47	148	28	68	310	30	88	817
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0	0	50	0	0	50	0	0	0	50	0	0	150
B. TOTAL	22 547	26 070	26 135	24 547	25 202	25 550	29 315	25 765	25 929	26 859	24 637	55 369	337 923
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-20 733	-23 994	38 124	-21 752	39 160	-21 584	60 393	-25 365	-20 682	-20 372	-19 805	13 083	-23 528
SOLDE CUMULE (1) + (2)	66 513	42 519	80 643	58 891	98 052	76 467	136 860	111 495	90 812	70 440	50 635	63 718	

Variation annuelle	-23 528
dont trésorerie fléchée = A2 - B2	-15 601
dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	120
dont trésorerie sur op. globalisées = A1-B1	-8 047

Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2022	2022	2023	2024	2025 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	12 780 064	-	-	1 361 040
Recettes fléchées (b)	110 286 013	12 747 085	8 039 467	5 101 391	8 171 169
Financements de l'État fléchés	9 010 000	700 000	-	-	50 000
Autres financements publics fléchés	99 642 815	11 952 116	7 872 423	4 878 011	8 121 169
Recettes propres fléchées	1 633 198	94 969	167 044	223 380	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	97 505 948	28 348 142	19 081 318	3 740 351	14 689 313
Personnel					
<i>AE=CP</i>	27 345 209	5 556 869	3 904 752	1 537 489	5 808 628
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-
<i>AE</i>	26 765 140	11 455 515	4 062 356	2 139 179	6 520 228
<i>CP</i>	25 680 604	11 455 516	5 033 741	2 139 179	6 633 379
Investissement	-	-	-	-	-
<i>AE</i>	64 268 903	3 260 116	663 001	-	77 687
<i>CP</i>	44 480 135	11 335 757	10 142 825	63 683	2 247 306
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	12 780 064	- 15 601 057	- 11 041 850	1 361 040	- 6 518 144
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	2 820 993	11 041 850	-	5 157 104
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	12 780 064	-	-	1 361 040	-

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget principal

	Antérieures à 2022	2022	2023	2024	2025 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	1 361 040
Recettes fléchées (b)	45 449 703	6 914 915	7 788 523	5 101 391	8 171 169
Financements de l'État fléchés	8 950 000	700 000	-	-	50 000
Autres financements publics fléchés	35 209 322	6 134 946	7 621 479	4 878 011	8 121 169
Recettes propres fléchées	1 290 381	79 969	167 044	223 380	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	46 224 697	13 516 448	14 174 839	3 740 351	14 689 313
Personnel					
<i>AE=CP</i>	1 627 337	1 221 853	1 808 364	1 537 489	5 808 628
Fonctionnement et intervention					
<i>AE</i>	6 721 756	2 920 143	2 773 084	2 139 179	6 520 228
<i>CP</i>	6 418 816	2 920 144	2 962 873	2 139 179	6 633 379
Investissement					
<i>AE</i>	57 828 089	1 298 810	63 001	-	77 687
<i>CP</i>	38 178 544	9 374 451	9 403 602	63 683	2 247 306
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	774 995	6 601 533	6 386 315	1 361 040	6 518 144
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	774 995	6 601 533	6 386 315	-	5 157 104
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-	-	-	1 361 040	-

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget I-Site

	Antérieures à 2022	2022	2023	2024	2025 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	13 555 059	4 655 535	-	-
Recettes fléchées (b)	64 836 310	5 832 170	250 944	-	-
Financements de l'État fléchés	60 000				
Autres financements publics fléchés	64 433 493	5 817 170	250 944		
Recettes propres fléchées	342 817	15 000			
Dépenses sur recettes fléchées (c)	51 281 251	14 731 694	4 906 479	-	-
Personnel					
AE=CP	25 717 872	4 335 016	2 096 388		
Fonctionnement et intervention					
AE	20 043 384	8 485 372	1 289 272		
CP	19 261 788	8 485 372	2 070 868		
Investissement					
AE	6 440 814	1 911 306	600 000		
CP	6 301 591	1 911 306	739 223		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	13 555 059	8 899 524	4 655 535	-	-
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	-	-	-	-
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	13 555 059	4 655 535	-	-	-

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget annexe immobilier

	Antérieures à 2022	2022	2023	2024	2025 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	-	-
Recettes fléchées (b)	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	-	100 000	-	-	-
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	-	50 000	-	-	-
CP	-	50 000	-	-	-
Investissement					
AE	-	50 000	-	-	-
CP	-	50 000	-	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	100 000	-	-	-
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	100 000	-	-	-
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-	-	-	-	-

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures à 2022	AE consommées au titre des années antérieures à 2022	AE reportées ou reprogrammées en année 2022	AE nouvelles ouvertes en année 2022	Total des AE ouvertes pour l'année 2022	CP ouverts au titre des années antérieures à 2022	CP consommés au titre des années antérieures à 2022	CP reportés ou reprogrammés en année 2022	CP nouveaux ouverts en année 2022	Total des CP ouverts pour l'année 2022	Restes à engager en fin d'année 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2022 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Pôle biologie	13 206 741	15 559 310	13 206 741	-	-	-	16 149 130	13 004 645	-	20 000	20 000	0	182 096
PME	18 035 631	20 044 245	18 035 631	-	-	-	17 441 092	17 745 259	-	20 000	20 000	0	270 372
Maison de l'innovation	4 150 000	8 162 058	4 027 138	-	122 862	122 862	4 816 098	2 133 354	-	1 994 218	1 994 218	0	22 427
Intracting	1 756 338	2 194 908	1 494 143	-	262 194	262 194	2 383 507	1 494 144	-	100 000	100 000	1	162 193
STAPS	2 461 306	3 022 574	2 118 722	-	-	-	3 275 339	1 975 407	-	-	-	342 584	143 315
Mise en conformité Chimie	1 494 678	1 813 300	1 494 678	-	-	-	1 812 848	1 494 677	-	-	-	0	1
PPP / LMV	31 603 279	18 312 773	18 169 891	-	850 573	850 573	7 476 132	6 579 352	-	850 573	850 573	12 582 815	11 590 540
Autres opérations hors dévolution	14 325 358	13 672 868	8 717 179	-	5 039 446	5 039 446	11 760 564	7 713 532	-	5 431 370	5 431 370	568 733	611 722
Réhabilitation Station BESSE	76 413	29 000	26 413	-	50 000	50 000	29 000	26 413	-	50 000	50 000	0	-
Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi	26 103	28 522	26 103	-	-	-	28 522	26 103	-	-	-	0	-
Amélioration énergétique BU Sciences	23 992	26 500	23 992	-	-	-	26 500	23 992	-	-	-	-	-
IUT d'Allier Campus 2020	3 069 403	620 008	617 769	-	2 146 184	2 146 184	338 248	334 269	-	762 085	762 085	305 450	1 667 599
STAPS 3ème tranche	4 475 000	3 567 000	3 622 036	-	652 964	652 964	159 670	143 948	-	1 450 000	1 450 000	200 000	2 681 052
Learning Center	20 000 000	20 342 166	19 746 867	-	50 000	50 000	2 974 945	2 385 219	-	6 376 480	6 376 480	203 133	11 035 168
Réhabilitation GERGOVIA	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	114 754 242	107 395 232	91 327 303	-	9 224 223	9 224 223	68 671 595	55 080 315	-	17 104 726	17 104 726	14 202 716	28 366 485
Amélioration énergétique PAC	2 713 500	2 641 600	2 640 581	-	59 419	59 419	285 865	276 004	-	1 820 875	1 820 875	13 500	603 121
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	1 512 000	1 507 221	1 500 000	-	-	-	1 507 221	1 500 000	-	-	-	12 000	-
Sous Total Plan de Relance	4 225 500	4 148 821	4 140 582	-	59 419	59 419	1 793 086	1 776 004	-	1 820 875	1 820 875	25 500	603 121
Relamping Amphis ROTONDE	235 873	195 000	235 873	-	-	-	195 000	235 873	-	-	-	0	0
CRBC	23 856 523	25 173 693	22 987 804	-	-	-	26 637 055	21 648 170	-	-	-	868 719	1 339 634
Restructuration Miterrand	23 000 000	-	-	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-	450 000	450 000	21 500 000	1 050 000
Isolation Dunant	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000	-
Restructuration Informatique IUT	6 000 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	5 950 000	-
Regroupement des écoles paramédicales	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-
PPI patrimoine dévolu	154 204 733	96 320 929	91 116 388	-	1 369 769	1 369 769	99 788 456	67 147 334	-	5 201 948	5 201 948	61 718 576	20 136 874
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	222 397 129	121 689 622	114 340 064	-	3 019 769	3 019 769	126 620 511	89 031 377	-	5 801 948	5 801 948	105 037 296	22 526 509
Total opérations immobilières	341 376 871	233 233 675	209 807 949	-	12 303 411	12 303 411	197 085 192	145 887 696	-	24 727 549	24 727 549	119 265 511	51 496 115
I-SITE	70 919 424	61 203 103	52 202 070	-	14 731 694	14 731 694	61 203 103	51 281 251	-	14 731 694	14 731 694	3 985 660	920 819
Contrats de Recherche < à 2018	16 968 518	13 856 190	13 804 759	-	2 796 314	2 796 314	13 856 190	13 804 759	-	2 796 314	2 796 314	367 445	-
Contrats de Recherche 2018	11 741 680	9 425 425	7 989 506	-	2 953 160	2 953 160	9 425 425	7 989 506	-	2 953 160	2 953 160	799 014	-
Contrats de Recherche 2019	17 199 065	8 672 735	8 446 063	-	4 901 642	4 901 642	8 672 735	8 446 063	-	4 901 642	4 901 642	3 851 360	-
Contrats de Recherche 2020	10 743 075	2 178 977	2 178 977	-	3 971 005	3 971 005	2 178 977	2 178 977	-	3 971 005	3 971 005	4 593 093	-
Total contrats de recherche	127 571 762	95 336 430	84 621 375	-	29 353 815	29 353 815	95 336 430	83 700 556	-	29 353 815	29 353 815	13 596 572	920 819
CVEC - Nouveaux Projets	8 061 489	5 627 436	3 620 083	-	2 075 993	2 075 993	5 627 436	3 620 083	-	2 075 993	2 075 993	2 365 413	-
NCU1 Mon Pass Pro	3 055 000	951 600	844 334	-	350 000	350 000	951 600	837 737	-	350 000	350 000	1 860 666	6 597
Choreomundus	3 119 856	3 403 733	2 975 427	-	57 500	57 500	3 403 733	2 952 258	-	57 500	57 500	86 929	23 169
Choreomundus Gamma	4 478 875	907 800	868 365	-	1 027 950	1 027 950	907 800	860 955	-	1 027 950	1 027 950	2 582 560	7 410
MODEV	1 475 000	1 186 110	1 158 730	-	275 000	275 000	1 186 110	1 158 730	-	275 000	275 000	41 270	-
CAP GS	16 237 898	411 087	411 087	-	1 462 392	1 462 392	411 087	411 087	-	1 462 392	1 462 392	14 364 419	-
Autres contrats d'enseignement	810 568	220 837	159 908	-	168 900	168 900	220 837	159 908	-	168 900	168 900	481 760	-
Total contrats d'enseignement	37 238 686	12 708 603	10 037 934	-	5 417 735	5 417 735	12 708 603	10 000 758	-	5 417 735	5 417 735	21 783 017	37 176
Total	506 187 319	341 278 707	304 467 258	-	47 074 961	47 074 961	305 130 224	239 589 010	-	59 499 099	59 499 099	154 645 100	52 454 109

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures à 2022	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Pôle biologie	13 206 741	3 706 741	9 500 000	9 500 000	-	-
PME	18 035 631	4 335 631	13 700 000	13 700 000	-	-
Maison de l'innovation	4 150 000	600 000	3 550 000	3 250 000	300 000	-
Intracting	1 756 338	1 006 338	750 000	1 033 074	-	283 074
STAPS	2 461 306	2 261 306	200 000	200 000	-	-
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	1 494 678	1 294 678	200 000	-	-	200 000
PPP / LMV	31 603 279	5 695 735	25 907 544	6 601 890	850 000	18 455 654
Opérations hors dévolution	14 325 358	13 875 358	450 000	450 864	-	864
Réhabilitation Station BESSE	76 413	76 413	-	-	-	-
Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi	26 103	26 103	-	-	-	-
Amélioration énergétique BU Sciences	23 992	23 992	-	-	-	-
IUT d'Allier Campus 2020	3 069 403	296 903	2 772 500	272 500	250 000	2 250 000
STAPS 3ème Tranche	4 475 000	4 475 000	-	-	-	-
Learning Center	20 000 000	5 390 000	14 610 000	3 310 000	4 450 000	6 850 000
Réhabilitation GERGOVIA	50 000	50 000	-	-	-	-
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	114 754 242	43 114 198	71 640 044	38 318 328	5 850 000	27 471 716
Amélioration énergétique PAC	2 713 500	13 500	2 700 000	1 350 000	1 350 000	-
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	1 512 000	12 000	1 500 000	750 000	-	750 000
Sous Total Plan de Relance	4 225 500	25 500	4 200 000	2 100 000	1 350 000	750 000
Relamping Amphis Rotonde	235 873	235 873	-	-	-	-
CRBC	23 856 523	3 856 523	20 000 000	20 017 651	-	17 651
Restructuration Mitterrand	23 000 000	23 000 000	-	-	-	-
Isolation Dunant	15 000 000	15 000 000	-	-	-	-
Restructuration Informatique IUT	6 000 000	6 000 000	-	-	-	-
Regroupement des écoles paramédicales	100 000	100 000	-	-	-	-
PPI patrimoine dévolu	154 204 733	29 747 767	183 952 500	76 628 358	7 547 500	99 776 642
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	222 397 129	18 444 629	203 952 500	96 646 009	7 547 500	99 758 991
Total opérations immobilières	341 376 871	61 584 327	279 792 544	137 064 337	14 747 500	127 980 707
I-SITE	70 919 424	-	70 919 424	64 836 310	5 832 170	250 944
Contrats de Recherche < à 2018	16 968 518	-	16 968 518	12 732 176	3 021 056	1 215 286
Contrats de Recherche 2018	11 741 680	-	11 741 680	6 620 889	1 940 677	3 180 114
Contrats de Recherche 2019	17 199 065	-	17 199 065	7 206 599	4 013 595	5 978 871
Contrats de Recherche 2020	10 743 075	-	10 743 075	3 793 887	1 018 352	5 930 836
Total contrats de recherche	127 571 762	-	127 571 762	95 189 861	15 825 850	16 556 051
CVEC -Nouveaux projets	8 061 489	-	8 061 489	5 227 327	1 662 768	1 171 394
NCU1 Mon Pass Pro	3 055 000	-	3 055 000	1 099 800	274 950	1 680 250
Choreomundus	3 119 856	-	3 119 856	3 119 856	-	-
Choreomundus Gamma	4 478 875	-	4 478 875	3 333 375	40 000	1 105 500
MODEV	1 475 000	-	1 475 000	1 200 000	275 000	-
CAP GS	16 237 898	4 237 898	12 000 000	1 350 000	1 350 000	9 300 000
Autres contrats d'enseignement	810 568	-	810 568	169 056	168 900	472 612
Total contrats d'enseignement	37 238 686	4 237 898	33 000 788	15 499 414	3 771 618	13 729 756
Total	506 187 319	65 822 225	440 365 094	247 753 612	34 344 968	158 266 513

Tableau de suivi des opérations immobilières (pour information)

A - Prévion d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération
		(1)
Pôle biologie		13 206 741
PME		18 035 631
Maison de l'innovation		4 150 000
Intracting		1 756 338
STAPS		2 461 306
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres		1 494 678
PPP/ LMV		31 603 279
Autres opérations hors dévolution		14 325 358
Réhabilitation Station BESSE		76 413
Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi		26 103
Amélioration énergétique BU Sciences		23 992
IUT d'Allier Campus 2020		3 069 403
STAPS 3ème tranche		4 475 000
Learning Center		20 000 000
Réhabilitation GERGOVIA		50 000
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance		114 754 242
Amélioration énergétique PAC		2 713 500
Amélioration énergétique du bâtiment Manège		1 512 000
Sous Total Plan de relance		4 225 500
Relamping Amphis ROTONDE		235 873
CRBC		23 856 523
Restructuration Mitterrand		23 000 000
Isolation Dunant		15 000 000
Restructuration Informatique IUT		6 000 000
Regroupement des écoles paramédicales		100 000
Autres Opérations Dévolues		154 204 733
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance		222 397 129
TOTAL PPI		341 376 871

Prévion N (2022) (8i)											Restes	
AE ouvertes les années antérieures à 2022	AE consommées les années antérieures à 2022	AE reprogrammées ou reportées en 2022	AE nouvelles ouvertes en 2022	TOTAL des AE ouvertes en 2022	CP ouverts les années antérieures à 2022	CP consommés les années antérieures à 2022	CP reprogrammés ou reportés en 2022	CP nouveaux ouverts en 2022	TOTAL des CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin d'année 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2022 (CP)	
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(11)-(3)-(6)	(3)+(6)-(8)-(11)	
15 559 310	13 206 741	-	-	-	16 149 130	13 004 645	-	20 000	20 000	0	182 096	
20 044 245	18 035 631	-	-	-	17 441 092	17 745 259	-	20 000	20 000	0	270 372	
8 162 058	4 027 138	-	122 862	122 862	4 816 098	2 133 354	-	1 994 218	1 994 218	0	22 427	
2 194 908	1 494 143	-	262 194	262 194	2 383 507	1 494 144	-	100 000	100 000	1	162 193	
3 022 574	2 118 722	-	-	-	3 275 339	1 975 407	-	-	-	342 584	143 315	
1 813 300	1 494 678	-	-	-	1 812 848	1 494 677	-	-	-	0	1	
18 312 773	18 169 891	-	850 573	850 573	7 476 132	6 579 352	-	850 573	850 573	12 582 815	11 590 540	
13 672 868	8 717 179	-	5 039 446	5 039 446	11 760 564	7 713 532	-	5 431 370	5 431 370	568 733	611 722	
29 000	26 413	-	50 000	50 000	29 000	26 413	-	50 000	50 000	0	-	
28 522	26 103	-	-	-	28 522	26 103	-	-	-	0	-	
26 500	23 992	-	-	-	26 500	23 992	-	-	-	-	-	
620 008	617 769	-	2 146 184	2 146 184	338 248	334 269	-	762 085	762 085	305 450	1 667 599	
3 567 000	3 622 036	-	652 964	652 964	159 670	143 948	-	1 450 000	1 450 000	200 000	2 681 052	
20 342 166	19 746 867	-	50 000	50 000	2 974 945	2 385 219	-	6 376 480	6 376 480	203 133	11 035 168	
-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	
107 395 232	91 327 303	-	9 224 223	9 224 223	68 671 595	55 080 315	-	17 104 726	17 104 726	14 202 716	28 366 485	
2 641 600	2 640 581	-	59 419	59 419	285 865	276 004	-	1 820 875	1 820 875	13 500	603 121	
1 507 221	1 500 000	-	-	-	1 507 221	1 500 000	-	-	-	12 000	-	
4 148 821	4 140 582	-	59 419	59 419	1 793 086	1 776 004	-	1 820 875	1 820 875	25 500	603 121	
195 000	235 873	-	-	-	195 000	235 873	-	-	-	0	0	
25 173 693	22 987 804	-	-	-	26 637 055	21 648 170	-	-	-	868 719	1 339 634	
-	-	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-	450 000	450 000	21 500 000	1 050 000	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000	-	
-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	5 950 000	-	
-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	
96 320 929	91 116 388	-	1 369 769	1 369 769	99 788 456	67 147 334	-	5 201 948	5 201 948	61 718 576	20 136 874	
121 689 622	114 340 064	-	3 019 769	3 019 769	126 620 511	89 031 377	-	5 801 948	5 801 948	105 037 296	22 526 509	
233 233 675	209 807 949	-	12 303 411	12 303 411	197 085 192	145 887 696	-	24 727 549	24 727 549	119 265 511	51 496 115	

Prévion N+1 et suivantes					
AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues en 2024	CP prévus en 2024	AE prévues > 2024	CP prévus > 2024
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
-	-	-	-	0	182 096
-	-	-	-	0	270 372
-	-	-	-	0	22 428
-	162 193	-	-	1	1
-	-	-	-	342 584	485 899
-	-	-	-	0	1
-	-	-	-	12 582 815	24 173 354
275 000	557 117	-	-	293 733	623 339
-	-	-	-	0	0
-	-	-	-	0	0
-	-	-	-	-	-
236 047	1 620 146	-	-	69 403	352 903
200 000	2 300 000	-	466 051	-	115 001
115 536	9 290 785	-	63 683	87 597	1 883 833
-	-	-	-	-	-
826 583	13 930 241	-	529 734	13 376 133	28 109 226
-	603 121	-	-	13 500	13 500
-	-	-	-	12 000	12 000
-	603 121	-	-	25 500	25 500
-	-	-	-	0	0
-	-	-	-	868 719	2 208 353
21 500 000	2 550 000	-	15 000 000	-	5 000 000
1 950 000	-	13 000 000	450 000	50 000	14 550 000
550 000	250 000	5 400 000	1 000 000	-	4 700 000
-	-	-	-	-	-
31 462	1 287 723	-	-	61 687 114	80 567 728
24 031 462	4 087 723	18 400 000	16 450 000	62 605 834	107 026 081
24 858 045	18 621 085	18 400 000	16 979 734	76 007 466	135 160 807

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)

Opération	Nature	Prévision	Prévision N										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à 2022 (2)	AE consommées les années antérieures à 2022 (3)	AE reprogrammées ou reportées en 2022 (4)	AE nouvelles ouvertes en 2022 (5)	TOTAL des AE ouvertes en 2022 (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à 2022 (7)	CP consommés les années antérieures à 2022 (8)	CP reprogrammés ou reportés en 2022 (9)	CP nouveaux ouverts en 2022 (10)	TOTAL des CP ouverts en 2022 (11) = (9) + (10)	AE prévues en 2023 (12)	CP prévus en 2023 (13)	AE prévues en 2024 (14)	CP prévus en 2024 (15)	AE prévues > 2024 (16)	CP prévus > 2024 (17)
CVEC - Nouveaux projets	Personnel	1 128 608	337 735	337 735	-	276 791	276 791	337 735	337 735	-	276 791	276 791	163 995	163 995	350 087	350 087	-	-
	Fonctionnement	3 869 515	4 231 014	2 223 661	-	834 397	834 397	4 231 014	2 223 661	-	834 397	834 397	562 269	562 269	249 188	249 188	-	-
	Investissement	3 063 366	1 058 687	1 058 687	-	964 805	964 805	1 058 687	1 058 687	-	964 805	964 805	445 130	445 130	594 744	594 744	-	-
Total CVEC - Nouveaux projets		8 061 489	5 627 436	3 620 083	-	2 075 993	2 075 993	5 627 436	3 620 083	-	2 075 993	2 075 993	1 171 394	1 171 394	1 194 019	1 194 019	-	-
NCU1 Mon Pass Pro	Personnel	2 663 800	769 000	696 943	-	300 000	300 000	769 000	696 943	-	300 000	300 000	276 000	276 000	276 000	276 000	1 114 857	1 114 857
	Fonctionnement	337 181	124 138	116 372	-	40 000	40 000	124 138	112 143	-	40 000	40 000	35 000	35 000	35 000	35 000	110 809	115 038
	Investissement	54 019	58 462	31 019	-	10 000	10 000	58 462	28 651	-	10 000	10 000	13 000	15 368	-	-	-	-
Total NCU1 Mon Pass Pro		3 055 000	951 600	844 334	-	350 000	350 000	951 600	837 737	-	350 000	350 000	324 000	326 368	311 000	311 000	1 225 666	1 229 895
Choreomundus	Personnel	150 731	172 933	150 731	-	-	-	172 933	150 731	-	-	-	86 929	110 098	-	-	-	-
	Fonctionnement	2 969 125	3 230 800	2 824 696	-	57 500	57 500	3 230 800	2 801 527	-	57 500	57 500	-	-	-	-	-	-
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Choreomundus		3 119 856	3 403 733	2 975 427	-	57 500	57 500	3 403 733	2 952 258	-	57 500	57 500	86 929	110 098	-	-	-	-
Choreomundus Gamma	Personnel	224 000	24 000	22 239	-	42 520	42 520	24 000	22 239	-	42 520	42 520	45 000	45 000	55 000	55 000	59 241	59 241
	Fonctionnement	4 254 875	883 800	846 126	-	985 430	985 430	883 800	838 716	-	985 430	985 430	900 000	900 000	803 700	803 700	719 619	727 029
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Choreomundus Gamma		4 478 875	907 800	868 365	-	1 027 950	1 027 950	907 800	860 955	-	1 027 950	1 027 950	945 000	945 000	858 700	858 700	778 860	786 270
MODEV	Personnel	57 998	32 499	32 499	-	23 000	23 000	32 499	32 499	-	23 000	23 000	2 499	2 499	-	-	-	-
	Fonctionnement	1 417 002	1 153 611	1 126 231	-	252 000	252 000	1 153 611	1 126 231	-	252 000	252 000	38 771	38 771	-	-	-	-
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Modev		1 475 000	1 186 110	1 158 730	-	275 000	275 000	1 186 110	1 158 730	-	275 000	275 000	41 270	41 270	-	-	-	-
CAP GS	Personnel	7 118 727	180 727	180 727	-	453 470	453 470	180 727	180 727	-	453 470	453 470	900 000	900 000	950 000	950 000	4 634 530	4 634 530
	Fonctionnement	9 078 171	215 360	215 360	-	982 922	982 922	215 360	215 360	-	982 922	982 922	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	5 679 889	5 679 889
	Investissement	41 000	15 000	15 000	-	26 000	26 000	15 000	15 000	-	26 000	26 000	-	-	-	-	-	-
Total CAP GS		16 237 898	411 087	411 087	-	1 462 392	1 462 392	411 087	411 087	-	1 462 392	1 462 392	2 000 000	2 000 000	2 050 000	2 050 000	10 314 419	10 314 419
Autres contrats d'enseignement	Personnel	484 000	146 958	101 221	-	93 400	93 400	146 958	101 221	-	93 400	93 400	103 400	103 400	80 775	80 775	105 204	105 204
	Fonctionnement	325 267	69 879	57 386	-	75 500	75 500	69 879	57 386	-	75 500	75 500	95 984	95 984	64 292	64 292	32 105	32 105
	Investissement	1 301	4 000	1 301	-	-	-	4 000	1 301	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Autres contrats d'enseignement		810 568	220 837	159 908	-	168 900	168 900	220 837	159 908	-	168 900	168 900	199 384	199 384	145 067	145 067	137 309	137 309
Sous total contrats d'enseignement	Personnel	11 827 864	1 663 852	1 522 095	-	1 189 181	1 189 181	1 663 852	1 522 095	-	1 189 181	1 189 181	1 490 894	1 490 894	1 711 862	1 711 862	5 913 832	5 913 832
	Fonctionnement et intervention	22 251 136	9 908 602	7 409 832	-	3 227 749	3 227 749	9 908 602	7 375 024	-	3 227 749	3 227 749	2 818 953	2 842 122	2 252 180	2 252 180	6 542 422	6 554 061
	Investissement	3 159 686	1 136 149	1 106 007	-	1 000 805	1 000 805	1 136 149	1 103 639	-	1 000 805	1 000 805	458 130	460 498	594 744	594 744	-	-
Sous total III - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		37 238 686	12 708 603	10 037 934	-	5 417 735	5 417 735	12 708 603	10 000 758	-	5 417 735	5 417 735	4 767 977	4 793 514	4 558 786	4 558 786	12 456 254	12 467 893
Ss total personnel		71 400 784	43 674 434	42 205 698	-	12 736 423	12 736 423	43 674 434	42 205 698	-	12 736 423	12 736 423	7 347 902	7 347 902	3 031 651	3 031 651	6 079 110	6 079 110
Ss total fonctionnement et intervention		204 723 919	104 519 387	92 606 783	-	20 484 513	20 484 513	107 594 286	72 400 000	-	21 042 199	21 042 199	6 521 846	7 591 820	3 294 248	3 294 248	81 816 529	100 395 652
Ss total investissement		230 062 616	193 084 887	169 654 777	-	13 854 025	13 854 025	153 861 505	124 983 312	-	25 720 477	25 720 477	26 037 532	19 676 954	19 144 708	17 724 442	1 371 574	41 957 431
TOTAL		506 187 319	341 278 707	304 467 258	-	47 074 961	47 074 961	305 130 224	239 589 010	-	59 499 099	59 499 099	39 907 280	34 616 676	25 470 607	24 050 341	89 267 213	148 432 193

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2022		Prévisions en 2023 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à 2022 (19)	Encaissement prévus en 2022 (20)	Encaissements prévus en 2023 (21)	Encaissements prévus en 2024 (22)	Encaissements prévus >2024 (23)
Pôle biologie	Financement de l'Etat*	3 500 000	3 500 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	6 000 000	6 000 000	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.929		9 500 000	9 500 000	-	-	-	-
PME	Financement de l'Etat*	3 000 000	3 000 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	10 700 000	10 700 000	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.930		13 700 000	13 700 000	-	-	-	-
Maison de l'innovation	Financement de l'Etat*	550 000	550 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	3 000 000	2 700 000	300 000	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.931		3 550 000	3 250 000	300 000	-	-	-
Intracting	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	750 000	750 000	-	-	-	-
	Autres financements***	-	283 074	-	-	-	283 074
Total Op.940		750 000	1 033 074	-	-	-	283 074
STAPS	Financement de l'Etat*	200 000	200 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.933		200 000	200 000	-	-	-	-
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	Financement de l'Etat*	200 000	-	-	-	-	200 000
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op 959		200 000	-	-	-	-	200 000
PPP	Financement de l'Etat*	25 907 544	6 601 890	850 000	-	-	18 455 654
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.936		25 907 544	6 601 890	850 000	-	-	18 455 654
Autres opérations hors dévolution	Financement de l'Etat*	50 000	50 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	400 000	400 000	-	-	-	-
	Autres financements***	-	864	-	-	-	864
Total Autres Opération Hors dévolution		450 000	450 864	-	-	-	864
Restructuration Station BESSE	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 1050		-	-	-	-	-	-
Réhabilitation est amélioration énergétique bâtiment Amphi	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 1052		-	-	-	-	-	-
Amélioration énergétique BU Sciences	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 1053		-	-	-	-	-	-
IUT d'Allier Campus 2020	Financement de l'Etat*	600 000	-	-	-	-	600 000
	Autres financements publics**	2 172 500	272 500	250 000	-	-	1 650 000
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 977		2 772 500	272 500	250 000	-	-	2 250 000
STAPS 3ème tranche	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 996		-	-	-	-	-	-
Learning Center	Financement de l'Etat*	2 600 000	1 900 000	700 000	-	-	-
	Autres financements publics**	12 010 000	1 410 000	3 750 000	3 550 000	3 059 181	240 819
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.857		14 610 000	3 310 000	4 450 000	3 550 000	3 059 181	240 819
Réhabilitation GERGOVIA	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op.857		-	-	-	-	-	-
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	Financement de l'Etat*	36 607 544	15 801 890	1 550 000	-	-	19 255 654
	Autres financements publics**	35 032 500	22 232 500	4 300 000	3 550 000	3 059 181	1 890 819
	Autres financements***	-	283 938	-	-	-	283 938
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance		71 640 044	38 318 328	5 850 000	3 550 000	3 059 181	20 862 535
Amélioration énergétique PAC	Financement de l'Etat*	2 700 000	1 350 000	1 350 000	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 1051		2 700 000	1 350 000	1 350 000	-	-	-
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	Financement de l'Etat*	1 500 000	750 000	-	-	-	750 000
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
OP 1054		1 500 000	750 000	-	-	-	750 000
Sous-Total Plan de relance	Financement de l'Etat*	4 200 000	2 100 000	1 350 000	-	-	750 000
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Sous-Total Plan de relance		4 200 000	2 100 000	1 350 000	-	-	750 000
Relamping amphis Rotonde	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total Op. 1008		-	-	-	-	-	-
CRBC	Financement de l'Etat*	15 000 000	15 000 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	5 000 000	5 000 000	-	-	-	-
	Autres financements***	-	17 651	-	-	-	17 651
Total Op 669		20 000 000	20 017 651	-	-	-	17 651
Restructuration Miterrand	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Restructuration Miterrand		-	-	-	-	-	-
Isolation Dunant	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Isolation Dunant		-	-	-	-	-	-
Restructuration Informatique IUT	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-

Restructuration Informatique IUT		-	-	-	-	-
Regroupement des écoles paramédicales	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Restructuration Informatique IUT		-	-	-	-	-
Opérations PPImmo dévolution	Financement de l'Etat*	183 952 500	76 287 500	7 547 500	7 547 500	85 022 500
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	340 858	-	-	340 858
Total Opérations PPImmo dévolution		183 952 500	76 628 358	7 547 500	7 547 500	84 681 642
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	Financement de l'Etat*	198 952 500	91 287 500	7 547 500	7 547 500	85 022 500
	Autres financements publics**	5 000 000	5 000 000	-	-	-
	Autres financements***	-	358 509	-	-	358 509
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance		203 952 500	96 646 009	7 547 500	7 547 500	84 663 991
Sous Total opérations immobilières	Financement de l'Etat	239 760 044	109 189 390	10 447 500	7 547 500	105 028 154
	Autres financements publics	40 032 500	27 232 500	4 300 000	3 059 181	1 890 819
	Autres financements	-	642 447	-	-	642 447
Sous total I - OPERATIONS IMMOBILIERES		279 792 544	137 064 337	14 747 500	11 097 500	106 276 526
I-SITE	Financement de l'Etat*	60 000	60 000	-	-	-
	Autres financements publics**	70 501 607	64 433 493	5 817 170	250 944	-
	Autres financements***	357 817	342 817	15 000	-	-
Total I-SITE		70 919 424	64 836 310	5 832 170	250 944	-
Contrats Recherche Antérieur à 2019	Financement de l'Etat*	178 856	178 856	-	-	-
	Autres financements publics**	13 898 158	9 910 548	2 852 058	761 715	373 837
	Autres financements***	2 891 504	2 642 772	168 998	45 000	34 734
Total contrats recherche < à 2019		16 968 518	12 732 176	3 021 056	806 715	408 571
Contrats Recherche 2019	Financement de l'Etat*	120 172	36 051	84 121	-	-
	Autres financements publics**	10 168 003	5 299 155	1 688 734	2 067 589	1 112 525
	Autres financements***	1 453 505	1 285 683	167 822	-	-
Total contrats recherche 2019		11 741 680	6 620 889	1 940 677	2 067 589	1 112 525
Contrats Recherche 2020	Financement de l'Etat*	170 000	158 000	12 000	-	-
	Autres financements publics**	14 861 563	5 481 312	3 553 269	2 955 701	1 587 473
	Autres financements***	2 167 502	1 567 287	448 326	119 287	32 602
Total contrats recherche 2020		17 199 065	7 206 599	4 013 595	3 074 988	1 620 075
Contrats Recherche 2021	Financement de l'Etat*	93 207	27 962	-	65 245	-
	Autres financements publics**	9 204 482	3 154 807	624 082	2 609 527	1 425 496
	Autres financements***	1 445 386	611 118	394 270	222 614	113 750
Total contrats recherche 2021		10 743 075	3 793 887	1 018 352	2 897 386	1 539 246
Sous total contrats de recherche	Financement de l'Etat*	622 235	460 869	96 121	65 245	-
	Autres financements publics**	118 633 813	88 279 315	14 535 313	8 645 476	4 499 331
	Autres financements***	8 315 714	6 449 677	1 194 416	386 901	181 086
Sous total II - CONTRATS DE RECHERCHE		127 571 762	95 189 861	15 825 850	9 097 622	4 680 417
CVEC - Nouveaux projets	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	8 061 489	5 227 327	1 662 768	1 171 394	-
Total CVEC - Nouveaux projets		8 061 489	5 227 327	1 662 768	1 171 394	-
NCU1 Mon Pass Pro	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	3 055 000	1 099 800	274 950	274 950	1 130 350
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total NCU1 Mon Pass Pro		3 055 000	1 099 800	274 950	274 950	1 130 350
Choreomundus	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	3 076 000	3 076 000	-	-	-
	Autres financements***	43 856	43 856	-	-	-
Total Choreomundus		3 119 856	3 119 856	-	-	-
Choreomundus Gamma	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	4 422 000	3 316 500	-	1 105 500	-
	Autres financements***	56 875	16 875	40 000	-	-
Total Choreomundus Gamma		4 478 875	3 333 375	40 000	1 105 500	-
MODEV	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	1 475 000	1 200 000	275 000	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total Modev		1 475 000	1 200 000	275 000	-	-
CAP GS	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	12 000 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	6 600 000
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total CAP GS		12 000 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	6 600 000
Autres contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	810 568	169 056	168 900	168 900	144 792
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total Autres contrats d'enseignement		810 568	169 056	168 900	168 900	144 792
Sous total contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	24 838 568	10 211 356	2 068 850	2 899 350	1 769 742
	Autres financements***	8 162 220	5 288 058	1 702 768	1 171 394	-
Sous total III - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		33 000 788	15 499 414	3 771 618	4 070 744	1 769 742
Ss total financement de l'Etat		240 382 279	109 650 259	10 543 621	7 612 745	7 547 500
Ss total autres financements publics		183 504 881	125 723 171	20 904 163	15 094 826	9 328 254
Ss total autres financements		16 477 934	12 380 182	2 897 184	1 558 295	181 086
TOTAL		440 365 094	247 753 612	34 344 968	24 265 866	17 056 840
						116 943 808

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et autres recettes fléchés

LES DOCUMENTS ANNEXES

Programme Pluriannuel Immobilier (pour information)

Tableau 6-1 : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2011 / 2022 - Exercice 2022- Budget INITIAL MAJ 14/11/2021

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	Opération CRBC	
				Présidence	Gergovia	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER			
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération = 1er engagement financier			2011	2022	2011	2017	2013	2012	2012	2011	2013		
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	67 475 180	8 669	22 950 000	11 095 440	1 202 958	9 102 697	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000		
Réajustements éventuels		2	49 804 345	-	-	30 551 834	2 216 434	-	200 147	9 112 378	-	50 000	7 014 664	1 159 183
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183		
Répartition des engagements prévisionnels de financements				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	Opération CRBC	
État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000	
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000	
Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	20 926 818	1 232	-	9 496 179	2 794 688	2 841 792	3 837 747	5 004	1 509 592	440 584		
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	76 352 708	7 437	22 950 000	32 151 095	624 704	6 060 758	7 163 320	150 954	6 525 841	718 599		
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183		
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	-	-	-	-	0	-	-	0	-	-	
Suivi des engagements juridiques				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	Opération CRBC	
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	67 683 347	8 669	-	26 730 762	2 216 925	8 902 550	3 837 067	5 004	4 823 187	21 159 183		
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13=3-12	49 596 179	-	22 950 000	14 916 512	1 202 467	-	7 164 000	150 954	3 212 246	-		
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	2 350 422	-	1 450 000	74 070	20 000	-	30 000	-	776 352	-		
Reste à engager en N+1 et suivants	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants	15	47 245 757	-	21 500 000	14 842 442	1 182 467	-	7 134 000	150 954	2 435 894	-		
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183		
Ecart					0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Suivi des dépenses				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	Opération CRBC	
exercices antérieurs - réalisé	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	62 947 049	8 669	-	23 161 693	1 862 944	8 902 550	3 773 968	5 004	4 073 038	21 159 183		
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercice n uniquement pour les opérations en cours	18	4 731 657	-	400 000	3 134 181	339 922	-	29 999	-	827 555	-		
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19	49 600 820	-	22 550 000	15 351 400	1 216 526	-	7 197 100	150 954	3 134 840	-		
Total des dépenses	20=17+18+19		117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183		
Suivi des recettes réalisées				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	Opération CRBC	
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'état c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'état	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000	
Collectivités publiques	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par les collectivités publiques	23	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000	
Autres	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des autres financements reçus	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	16 981 864	1 232	-	8 929 818	15 026	2 841 792	675 370	5 004	4 073 038	440 584		
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	38 980 391	7 437	22 950 000	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000	-	-	718 599		
Total des recettes réalisées >N	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27=21+22+23+24+25+26	75 962 255	8 669	22 950 000	18 071 415	65 026	8 902 550	727 370	5 004	4 073 038	21 159 183		
Total des recettes attendues en n		28	4 331 657	-	-	3 134 181	339 922	-	29 999	-	827 555	-		
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		36 985 613	-	-	20 441 678	3 014 444	-	10 243 698	150 954	3 134 840	-		

Tableau 6-1 bis : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - BUDGET INITIAL 2022 MAJ LE 15/11/2021- Exercice 2022

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	CRBC
				Présidence	Gergovia	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération = 1er engagement financier			2011	2022	2011	2017	2013	2012	2012	2011	2013
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	67 475 180	8 669	22 950 000	11 095 440	1 202 958	9 102 697	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000
Réajustements éventuels		2	49 804 345	-	-	30 551 834	2 216 434	-200 147	9 112 378	-50 000	7 014 664	1 159 183
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Répartition des engagements prévisionnels de financements				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	CRBC
État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000
Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	20 926 818	1 232	-	9 496 179	2 794 688	2 841 792	3 837 747	5 004	1 509 592	440 584
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	76 352 708	7 437	22 950 000	32 151 095	624 704	6 060 758	7 163 320	150 954	6 525 841	718 599
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	-	-	-	-	0	-	-	0	-
Suivi des engagements juridiques				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	CRBC
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	67 683 347	8 669	0	26 730 762	2 216 925	8 902 550	3 837 067	5 004	4 823 187	21 159 183
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13=3-12	49 596 179	-	22 950 000	14 916 512	1 202 467	-	7 164 000	150 954	3 212 246	-
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	2 350 422	-	1 450 000	74 070	20 000	-	30 000	-	776 352	-
Reste à engager en N+1 et suivants (non limités à 5 ans)	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants à ventiler par année	15 = 15a+15b+15c+15d+15e	25 482 416	-	21 500 000	1 950 000	31 462	-	550 000	150 954	1 300 000	-
A engager 2024		15c	20 579 341	-	-	12 892 442	1 151 005	-	5 400 000	-	1 135 894	-
A engager 2025		15d	1 184 000	-	-	-	-	-	1 184 000	-	-	-
A engager 2026		15e	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Suivi des dépenses				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	CRBC
exercices antérieurs - réalisé	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	62 947 049	8 669	-	23 161 693	1 862 944	8 902 550	3 773 968	5 004	4 073 038	21 159 183
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercice n uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	18	4 731 657	-	400 000	3 134 181	339 922	-	29 999	-	827 555	-
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19 = 19a+19b+19c+19d+19e	49 600 820	-	22 550 000	15 351 400	1 216 526	-	7 197 100	150 954	3 134 840	-
A réaliser 2023		19c	5 367 723	-	2 550 000	1 216 261	51 462	-	250 000	-	1 300 000	-
A réaliser 2024		19d	16 450 000	-	15 000 000	450 000	-	-	1 000 000	-	-	-
A réaliser 2025		19e	7 400 000	-	5 000 000	200 000	-	-	2 200 000	-	-	-
A réaliser 2026			10 500 000	-	-	8 000 000	-	-	2 500 000	-	-	-
Total des dépenses	20=17+18+19		117 279 525	8 669	22 950 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Suivi des recettes réalisées				Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	CRBC
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'état c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'état	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par les collectivités publiques	23	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000
Autres	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des autres financements reçus	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	15 352 562	1 232	-	8 929 818	15 026	2 841 792	675 370	5 004	2 884 319	-
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	15 311 792	7 437	-	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000	-	-	-
Total des recettes réalisées	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27=21+22+23+24+25+26	75 962 255	8 669	22 950 000	18 071 415	65 026	8 902 550	727 370	5 004	4 073 038	21 159 183
Total des recettes attendues en n		28	4 331 657	-	-	3 134 181	339 922	-	29 999	-	827 555	-
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		36 985 613	-	-	20 441 678	3 014 444	-	10 243 698	150 954	3 134 840	-

TABLEAU 6-2 : Modalités de financement des opérations en cours ou programmées

Tableau de financement agrégé prévisionnel 2022 - Budget initial

EMPLOIS								RESSOURCES							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (BR)	2022 (BI)		2016	2017	2018	2019	2020	2021 (BR)	2022 (BI)
IAF PREVISIONNELLE	-	-	-	-	-	-	-	CAF PREVISIONNELLE	1 433 280	1 269 811	759 996	6 019 961	6 624 359	6 524 387	6 477 209
Remboursement du capital (emprunt)	-	-	-	-	-	-	-	Emprunt							
	-	-	-	-	-	-	-	Subvention	8 000 000	17 878 043	3 222 438	-	18 000 000	-	-
Investissements	10 632 300	15 429 006	8 162 718	3 272 672	21 119 199	6 126 372	4 731 657		4 000 000						
TOTAL DES EMPLOIS	10 632 300	15 429 006	8 162 718	3 272 672	21 119 199	6 126 372	4 731 657	TOTAL DES RESSOURCES	13 433 280	19 147 854	3 982 434	6 019 961	24 624 359	6 524 387	6 477 209
APPORT PREVISIONNEL AU FDR	2 800 980	3 718 848	-	2 747 289	3 505 160	398 015	1 745 552	PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FDR	-	-	4 180 284	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	13 433 280	19 147 854	8 162 718	6 019 961	24 624 359	6 524 387	6 477 209	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	13 433 280	19 147 854	8 162 718	6 019 961	24 624 359	6 524 387	6 477 209

Commentaires :
pour servir ce tableau, l'établissement doit par ailleurs établir un compte de résultat prévisionnel lui permettant de déterminer sa capacité d'autofinancement prévisionnelle

Tableau des unités mixtes de recherche – UMR (pour information)

TABLEAU DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Moyens de l'UCA		Moyens hors budget de l'établissement												
	Personnel	Emplois	CNRS		Inserm		INRAE		ESC		IRD		Autres étab.		
			Personnel	Emplois	Personnel	Emplois	Personnel	Emplois	Personnel	Emplois	Personnel	Emplois	Personnel	Emplois	
CERDI	Personnel	18	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	1	Emplois	5,25	Emplois
	Fonctionnement	73 500 €		33 048 €											
	Investissement														
Fed Env.	Personnel	0	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	33 200 €		7 000 €											
	Investissement														
Fed. Mathématiques	Personnel	0	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	1 500 €		10 000 €											
	Investissement														
GDEC	Personnel	4,6	Emplois	1	Emplois		Emplois	78,3	Emplois		Emplois		Emplois	2,5	Emplois
	Fonctionnement	40 759 €						224 155 €							
	Investissement														
Geolab	Personnel	7,75	Emplois	12	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	16,8	Emplois
	Fonctionnement	24 849 €		40 000 €											18 500 €
	Investissement														
ICCF	Personnel	51,15	Emplois	38,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	14,9	Emplois
	Fonctionnement	199 317 €		135 000 €											36 300 €
	Investissement														
IGReD	Personnel	49,05	Emplois	13,6	Emplois	12	Emplois	0,5	Emplois		Emplois		Emplois	1,3	Emplois
	Fonctionnement	178 487 €		210 000 €		260 000 €									
	Investissement														
IHRIM	Personnel	13,2	Emplois	0,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	0,8	Emplois
	Fonctionnement	20 365 €		82 000 €											
	Investissement														
IMOST	Personnel	27,4	Emplois		Emplois	6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	17,4	Emplois
	Fonctionnement	123 585 €				115 000 €									
	Investissement														
Institut Pascal	Personnel	108,1	Emplois	13	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	30,65	Emplois
	Fonctionnement	323 724 €		81 000 €											54 450 €
	Investissement														
LAMP	Personnel	12,3	Emplois	22	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	51 160 €		40 000 €											
	Investissement														
Lapso	Personnel	32,3	Emplois	6,8	Emplois		Emplois	0,4	Emplois		Emplois		Emplois	19,5	Emplois
	Fonctionnement	75 084 €		109 000 €											
	Investissement														
Limos	Personnel	55,35	Emplois	6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	18	Emplois
	Fonctionnement	131 140 €		70 000 €											4 000 €
	Investissement														
LMBP	Personnel	32,5	Emplois	8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	3,7	Emplois
	Fonctionnement	104 402 €		39 967 €											
	Investissement														
LMGE	Personnel	40,75	Emplois	12,7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	2,8	Emplois
	Fonctionnement	125 042 €		100 000 €											
	Investissement														
LMV	Personnel	39,5	Emplois	33,5	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	5	Emplois	1	Emplois
	Fonctionnement	124 972 €		116 880 €									62 806 €		
	Investissement														
LPC	Personnel	30,85	Emplois	64,1	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	159 526 €		265 000 €											
	Investissement														
M2ISH	Personnel	19,35	Emplois		Emplois	2	Emplois	0	Emplois		Emplois		Emplois	6,7	Emplois
	Fonctionnement	56 700 €				95 000 €		10 000 €							
	Investissement														
MEDIS	Personnel	13,3	Emplois		Emplois		Emplois	25,8	Emplois		Emplois		Emplois	0,6	Emplois
	Fonctionnement	50 925 €						125 200 €							
	Investissement														
MSH	Personnel	18,3	Emplois	5	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	57 800 €		21 000 €											
	Investissement														
NEURO-DOL	Personnel	40,6	Emplois		Emplois	5,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	2,65	Emplois
	Fonctionnement	127 050 €				220 000 €									
	Investissement														
OPGC	Personnel	16,81	Emplois	8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement	78 746 €		122 252 €											
	Investissement														
PIAF	Personnel	15,25	Emplois	0,4	Emplois		Emplois	32	Emplois		Emplois		Emplois	2	Emplois
	Fonctionnement	65 526 €						107 870 €							
	Investissement														
TERRITOIRES	Personnel	10,75	Emplois		Emplois		Emplois	31,2	Emplois		Emplois		Emplois	20,75	Emplois
	Fonctionnement	45 901 €						110 400 €							54 350 €
	Investissement														
UMRF	Personnel	4,2	Emplois		Emplois		Emplois	9,5	Emplois		Emplois		Emplois	5,8	Emplois
	Fonctionnement	16 337 €						49 140 €							9 900 €
	Investissement														
UNH	Personnel	24,2	Emplois	2	Emplois	1	Emplois	91,4	Emplois		Emplois		Emplois	3	Emplois
	Fonctionnement	139 361 €						310 200 €							
	Investissement														
TOTAL de l'établissement	Personnel	685,56	Emplois	255	Emplois	26,8	Emplois	269	Emplois	0	Emplois	6	Emplois	176,1	Emplois
	Fonctionnement	2 428 958 €		1 482 147 €		690 000 €		936 965 €		0 €		62 806 €		177 500 €	
	Investissement	0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €	

Budget propre intégré (BPI) de l'IUT (pour information)

BUDGET PROPRE INTEGRE INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Autorisations budgétaires

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES 2022		
	Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2022
	BI	BI
Personnel sur ressources propres	2 513 635	2 513 635
Fonctionnement	1 803 542	1 816 785
Investissement	1 176 245	1 176 245
TOTAL DES DEPENSES AE et CP	5 493 422	5 506 665

RECETTES 2022	
	Montants
Encaissements 2022	
BI	
3 161 547	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public (MESR)
	Autres financements de l'Etat (autres ministères)
355 500	Autres financements publics (UE, collectivités, ANR ...)
2 806 047	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
-	Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
3 161 547	TOTAL DES RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP	-
--------------------------------------------------	----------

2 345 118	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes
------------------	------------------------------------------------

III- LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

Le projet annuel de performance (PAP), produit en application des articles R719-52 et R719-55 du Code de l'éducation, présente les objectifs poursuivis, les résultats obtenus ainsi que ceux attendus pour les exercices à venir.

Ce document essentiel exposant la stratégie de l'établissement, doit être annexé au budget initial.

Sur la base d'un ensemble d'indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, le PAP permet d'avoir une vision dynamique des éléments d'activité et de suivi de performance de l'université.

Les indicateurs retenus, nationaux et spécifiques à l'établissement, sont en cohérence :

-d'une part, avec ceux déclinés dans les programmes 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » et 231 « Vie étudiante » ;

-d'autre part, avec ceux négociés entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'Université Clermont Auvergne dans le contrat d'établissement.

Ainsi, le PAP concourt à l'information du Conseil d'Administration sur la stratégie et les choix politiques de l'établissement ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.

Le contrat 2021-2026, en cours de finalisation lors de la préparation budgétaire 2022, dégagera six grands axes stratégiques :

Axe 1 – Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site

Axe 2 – Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises

Axe 3 – Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation

Axe 4 – Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25

Axe 5 – Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle

Axe 6 – Adapter le pilotage de l'établissement public expérimental à l'évolution de ses missions et de son périmètre

Le projet d'établissement qui en découlera, viendra préciser la mise en œuvre de ces objectifs stratégiques et en définir les indicateurs et jalons de suivi pour la durée du contrat.

Le projet annuel de performances de l'Université Clermont Auvergne décrit donc les moyens déployés pour satisfaire la réalisation des objectifs que l'université s'est assignés et recense les actions prévues ainsi que les moyens engagés au titre de l'année budgétaire 2022.

Ces moyens et actions sont présentés ci-après, par nature d'activité de l'université.

Mission « formation »

Toutes les équipes de la Direction de la formation sont mobilisées pour mettre en place un processus qualité des formations dans le cadre de l'accréditation et d'assurer son appropriation par la communauté universitaire :

- Mettre en œuvre des dispositifs internes dans le cadre de l'accréditation HCERES :
 - o Suivi des modes de fonctionnement des conseils de perfectionnement, alignement pédagogique (cohérence objectifs / acquis de l'apprentissage) et règlement des études et des examens.
⇒ Nombre de compte-rendu, indicateurs qualitatifs
 - o Evaluation des formations et des enseignements (dont le suivi des réformes)
⇒ Suivis de cohortes, enquêtes d'insertion professionnelle et de satisfaction.
 - o Accessibilité et lisibilité de l'information par les usagers, en interne et en externe.
⇒ Mesure des taux de satisfaction
 - o Mise en œuvre d'un système de badges, en complément des diplômes et certifications proposées aux étudiants
⇒ Nombres d'étudiants certifiés, nombre d'étudiants ayant reçu un badge, mesure du délai de diplomation, qualité du supplément au diplôme.
 - o Amélioration des outils de pilotage : accessibilité et lisibilité de l'information pour les équipes pédagogiques et administratives des composantes, les services centraux et la gouvernance.
⇒ Mise en œuvre d'une base de données partagée sur chaque formation.
- S'engager dans des procédures de certification qualité externes.
- Faciliter l'appropriation du processus qualité par tous les acteurs.

La feuille de route de ces travaux sera présentée d'ici la fin de l'année 2021, avec des points d'étape réguliers en CFVU tout au long du contrat.

1. PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION ET GESTION DES CURSUS

L'offre de formation de l'UCA a été renouvelée pour la période 2021-2026 dans un contexte de poursuite de réformes : mise en place des « bachelors universitaires de technologie », continuité du déploiement de la réforme du premier cycle des études de santé, expérimentation d'un parcours spécifique santé (PASS) spécifique « réadaptation », ainsi que d'une progression continue des effectifs étudiants.

De nouveaux diplômes viennent enrichir l'offre de formation de l'UCA à la rentrée 2021 (comme la Licence Sciences de l'Education – 120 places), ainsi que des places supplémentaires (L3 STAPS – 5 places ; L3 Psychologie – 5 places ; L2 Droit – 10 places ; L2 AES – 10 places ; L3 Droit – 20 places ; Master Droit pénal – 25 places ; BUT 1 génie biologique – 21 places ; Master sociologie – 20 places ; Master Biologie – 24 places ; orthoptie – 2 places). On peut également noter l'ouverture du PASS-R pour 175 places et une prépa INP.

Des projets sont en cours comme le parcours préparatoire au professorat des écoles, qui pourrait s'adosser à la Licence Sciences de l'Education à la rentrée 2022.

- **La refonte du portail MASTER**

Le MESRI annonce une refonte du portail Master (devenant plateforme nationale d'admission) pour la rentrée 2022.

- **ACTUL et le calcul de la charge d'enseignement**

La Cellule SIS de la direction a paramétré l'application ACTUL qui calcule la soutenabilité financière de la nouvelle offre de formation. Elle a accompagné les composantes dans la saisie des heures de la nouvelle offre de formation. Cependant, les composantes n'ont pas nécessairement mis à jour l'applicatif avec les effectifs réels pour l'élaboration des dotations de rentrée. Les méthodologies de suivi des subventions en lien avec la formation ou des dotations en heure des composantes doivent faire l'objet d'une analyse et d'une révision, en lien avec les composantes.

- **Projet de Campus des Métiers et des Qualifications**

La création d'un Campus mobilité durable avec le soutien financier de Clermont Auvergne Métropole est en projet. Au cours de l'année 2022, il s'agira de poursuivre ces travaux, en poursuivant la constitution d'un réseau actifs de partenaires (établissements de formation et entreprises autour du lycée Pierre Boulanger et l'IUT), la structuration en pôle d'excellence et la proposition d'un continuum de parcours Bac-3/Bac+8, en articulant formation et recherche.

- **Préparation du déploiement de PEGASE à la rentrée 2023**

Pour l'Université Clermont Auvergne, le déploiement de la nouvelle solution PC-SCOL PEGASE, en remplacement d'APOGEE, constitue une opportunité de contribuer au projet d'établissement.

Certaines potentialités de l'outil font écho à des axes stratégiques du contrat pour les cinq années à venir, comme l'approche par compétences, la valorisation de l'engagement étudiant, les travaux autour de la soutenabilité de l'offre de formation ou le développement d'un réseau d' alumni.

Pour la gouvernance de l'établissement, PEGASE sera ainsi, avec les potentialités d'interopérabilité prévues avec les applicatifs déjà utilisés, un outil central contribuant à la mise en œuvre de la politique de l'équipe élue en 2021.

Par ailleurs, la nouvelle équipe administrative en charge du pilotage de la Formation souhaite faire de l'opportunité que représente PEGASE un levier, afin de moderniser les processus métier. La création de l'établissement expérimental UCA, au 1er janvier 2021 avec sa nouvelle structuration en instituts, incite en effet à repenser l'organisation de la scolarité, en lien avec les ressources humaines et les compétences présentes au sein de l'établissement, avec un outil renouvelé.

En outre, deux personnels de l'UCA sont engagés dans le développement national de l'application.

- **Cellule d'appels d'offre, projets, conventions**

Dans le périmètre de la Formation, la Cellule a mis en place une veille et un service d'appui à la réponse aux appels à projets et accompagne la Gouvernance et les composantes dans leurs projets de partenariats, y compris des partenariats complexes et stratégiques, suit les Comsup Région, NCU et PIA.

- En 2020, période de crise sanitaire, **150 conventions** ont été instruites en vue du Comité conventions et 40 partenariats ont été accompagnés spécifiquement par la Cellule.
- En 2021, à ce jour, **160 conventions** ont été présentées en Comité conventions et 45 projets accompagnés spécifiquement.

Dans le cadre de la participation au développement de l'UCA, la Cellule a structuré administrativement le Pôle Autisme de l'UCA qui est rattaché à la Cellule AOPC de la Direction lors de sa création en octobre 2021. Le Pôle Autisme est un service général de l'UCA qui regroupe et anime les dispositifs et formations sur l'Autisme de l'UCA, au bénéfice des usagers et personnels de l'établissement, en lien avec des partenaires extérieurs.

2. L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (IPPA)

En 2022, le Pôle IPPA se fixe comme objectifs :

- **D'accompagner et former les enseignants à la pédagogie universitaire :**
 - Accompagner individuellement dans leur développement professionnel les enseignants dont les nECS (nouveaux EC bénéficiant d'une formation réglementaire obligatoire à la pédagogie)
 - Améliorer et de moderniser les pratiques pédagogiques via un catalogue de formation à la pédagogie en perpétuel renouvellement.
 - Aménager et équiper sur tous les sites de l'UCA des espaces dédiés à la création et l'expérimentation pédagogique ouverts à tous
 - Déployer l'accompagnement de proximité des EC en assurant des permanences régulières d'ingénieurs pédagogiques sur différents sites (permanences hebdomadaires sur 3 lieux : Carnot, Gergovia, Cézeaux) et en cherchant des financements de façon à pérenniser les postes d'IP au Puy, à Aurillac et Montluçon.
 - Inciter les enseignants à devenir formateurs en pédagogie : formations de formateurs, rémunération des EC formateurs par l'AMI Hybridation (Résilience) ; implication des ambassadeurs IPPA
 - D'inciter, notamment via des liens avec la recherche, les enseignants à faire évoluer leurs pratiques pédagogiques
 - Collaborer avec le programme Learn'In Auvergne (LIA) de l'I-Site CAP 20-25, programme maintenant totalement intégré au Pôle IPPA, exclusivement consacré aux dispositifs pédagogiques innovants avec les nouvelles approches numériques, mais aussi avec le laboratoire ACTé via l'étude de l'impact des transformations de pratiques pédagogiques du site clermontois
 - Soutenir la Transformation Pédagogique (STP) : financement et accompagnement par les IP et les AV de projets pédagogiques innovants contenant ou non un aspect numérique permettant de développer de nouvelles compétences.
- **De déployer les projets ministériels et les projets d'établissement en matière de pédagogie**
 - Accompagner toutes les composantes et toutes les formations au déploiement de l'APC
 - Être un appui important pour la réussite de la mise en place des réformes ministérielles (approche par compétences ; études de santé PASS-LAS, création du PASS-R réadaptation, mise en place des BUT).
- **De proposer, développer, améliorer les outils pédagogiques numériques et former les enseignants à leurs usages :**
 - Accompagner la transformation numérique à l'UCA en incitant les enseignants à mettre en place des enseignements hybrides ou en co-modalité et en les formant aux outils (Moodle, Teams, UCAMedia, Wooclap) afin de produire de nouveaux contenus multimédias : vidéos scénarisées, quiz, chat, visioconférence, etc.
 - Produire des ressources pédagogiques audiovisuelles pour les équipes pédagogiques et leurs enseignements, grâce à son équipe de 3 audiovisuelistes (+ 1 à l'institut SVSAE)
 - Déployer des outils de création de vidéos en autonomie (UCA Media) et leur diffusion large via la web-TV (dont le développement par la DOSI en partenariat avec le Pôle IPPA s'est achevé à l'été 2021 et dont le lancement officiel est prévu en novembre 2021)
 - Dépanner (niveau 2) en ligne les enseignants en difficulté avec les outils numériques (le niveau 1 est assuré par le CDS – centre de services)

- Inciter fortement les enseignants à profiter des Universités Numériques Thématiques (UNT) comme UNISCIEL, UNES, UNJF, UVED ... qui proposent de nombreux packs d'aide à la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants.

3. LA FABRIQUE – REUSSITE, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Renfort de la communication et lisibilité de nos services**

La Fabrique intervient à la fois dans la lisibilité de l'offre de formation et également dans la visibilité de ses actions envers les étudiants et envers ses partenaires. Début d'année universitaire, de nouveaux flyers ont été réalisés : un pour la cible étudiante et un plus institutionnelle à destination de nos partenaires. Ils peuvent être à la fois en format papier ou numérique. Le travail sur le site Internet se poursuit. L'inscription aux ateliers s'est dématérialisée via l'outil bookings, il faudra toutefois analyser son efficacité au cours de l'année.

L'espace de cours Moodle La Fabrique va être amélioré par le soutien de l'ingénieur pédagogique et les conseillers en orientation afin d'avoir un espace de ressource pour tous les étudiants et notamment et surtout pour ceux des sites délocalisés.

La lisibilité de nos services est aussi renforcée par les actions en distanciel désormais optimisées par le totem Teams.

Afin de répondre à différents indicateurs, un outil de suivi interne est mis en place cette nouvelle année universitaire. L'ingénieur statisticien data scientist MonPassPro pourra extraire à la demande des analyses.

Concernant l'accessibilité et la lisibilité de l'offre de formation, La Fabrique va prendre part aux différentes réunions permettant une meilleure visibilité des parcours et passerelles pour les étudiants. Le projet KOSMOS intégré dans MonPassPro concourt également à améliorer l'affichage de notre offre de formation.

La Fabrique collabore également avec le service communication pour améliorer à la fois l'offre de formation UCA et nos actions.

- **Actions en lien avec la transition secondaire supérieur**

Cette année 2021-2022, la Fabrique participe de nouveau en présentiel à l'ensemble des forums lycéens de l'académie. Le service produit de la documentation permettant une meilleure adaptation à l'université. Une vidéo a été réalisée (en collaboration avec l'INSPE et le service communication), et est régulièrement utilisée pour présenter les changements entre lycée et université. Le lien avec les lycéens est renforcé par les étudiants qui s'investissent dans l'UE libre, portée par La Fabrique : « Etudiants ambassadeurs auprès des lycéens » dont la mission est d'aller à la rencontre des lycéens pour présenter l'université et son environnement, livrer un témoignage de son vécu, lutter contre les préjugés et le déterminisme social et généré. Cette année se développeront des interventions à distance afin de toucher les établissements éloignés de l'académie. La Fabrique a également noué un partenariat avec les services académiques et le CIO de Mayotte afin d'accompagner au mieux les futurs étudiants mahorais au sein de notre université.

Depuis 2021, La Fabrique co-porte avec le Service Universitaire Handicap la cordée Accessi'Sup qui consiste à développer l'ambition des collégiens et lycéens en situation de handicap pour l'accès aux études supérieures et à promouvoir l'inclusion. Cette année, un stage de M2 thématique en Psychologie Sociale viendra étayer la cordée par la création d'un dispositif de formation à la non-discrimination permettant de créer des supports vidéo mettant en scène des témoignages positifs et des modèles de réussite accessibles.

- **Actions envers les étudiants de premier cycle**

Le service répond aux sollicitations des composantes pour intervenir auprès des premières années et faciliter leurs adaptations. En octobre 2021 un jeu sérieux à destination des étudiants de premières années a été conçu et animé par la Fabrique, permettant de mieux connaître les services de l'Université, d'améliorer ainsi leur intégration académique et sociale, et d'aborder la problématique de l'orientation. Ce jeu pourra être reconduit chaque début d'année universitaire dans différentes filières afin d'essaimer le volet RéoPass (aide à l'orientation des étudiants de première année) de MonPassPro. La fabrique via ce dispositif RéoPass propose cette année aux étudiants inscrits en niveau 1 des filières Droit Eco, gestion AES, Histoire, géographie des TD RéoPass pour mener une réflexion approfondie sur leur choix de formation et les accompagner à se réorienter soit au sein de l'université soit vers d'autres types de structures. En plus de l'institut DEM, RéoPass est intégré cette année dans

les emplois du temps des licences d'Histoire, Géographie. Des actions de sensibilisation sont prévues en philosophie, histoire de l'art, et sciences de l'éducation. Les liens avec le monde socio-économique et les organismes de formations non universitaires ou proposant de l'alternance, seront renforcés.

- **Actions vers les étudiants en cours de cursus et non sélectionnés en Master**

Face à la montée des demandes d'informations et de rendez-vous, les conférences et ateliers vont évoluer. La Fabrique va proposer des semaines de l'orientation en insistant sur les formations sélectives (sur les prérequis des candidatures notamment), le plan B et en présentant le dispositif de saisine.

Une prise en charge des étudiants titulaires de licence et non pris en Master sera accentuée. L'équipe prévoit la mise en place d'une action à la rentrée consacrée aux alternatives. A ce titre, cette année un étudiant de M1 psychologie va effectuer un stage de quelques semaines afin d'observer notre fonctionnement et de nous faire un retour sur les attentes et besoins des étudiants.

- **Actions en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants**

L'équipe BAIP va maintenir ses actions autour de l'accompagnement des étudiants à la recherche de stage, d'alternance et du 1er emploi (ateliers, conférences, journée coaching, simulation d'entretiens) en consolidant ses partenariats avec des acteurs de l'insertion (ARAO, APEC...) et des professionnels RH.

Des interventions au sein des formations demeurent programmées tout au long de l'année, en particulier auprès des publics Masters et LP, et également au sein des UE de PPP.

La professionnalisation devient une thématique clairement identifiée au sein de l'offre des UE libres, et le BAIP expérimente en 2021-22 dans ce cadre une nouvelle plateforme de mise en relation avec des professionnels métiers dans tous les secteurs d'activités.

La nouvelle version de la plateforme UCAP Pro est consolidée, un renfort sur la publication des offres va être apporté par le recrutement d'un contrat étudiant.

L'animation du réseau des référents stage et insertion professionnelle est relancée après une période impactée par la crise sanitaire.

- **Renfort des partenariats et collaborations**

Outre les actions partenariales cités plus haut, **Les liens avec la Région** sont renforcés par l'intégration de la Fabrique au SPRO (Service Public Régional de l'Orientation), au second semestre 2022, la Fabrique accueillera les matinales du SPRO, ce sera l'occasion de rencontrer des acteurs territoriaux œuvrant pour l'orientation et l'insertion professionnelle.

La Fabrique poursuit également activement ses liens avec le **réseau Courroie** où elle participe aux visioconférences hebdomadaires. Des agents pourraient participer en 2022 au colloque scientifique sur "le pilotage du -3/+3".

MonPassPro poursuit également l'animation du **réseau national de NCU**.

Sur le volet interne UCA, La Fabrique va prendre part au processus qualité de la formation en participant à différents groupes de travail :

- Participation au suivi de cohorte et aux enquêtes d'insertion professionnelles qui permettront notamment d'évaluer entre autres l'impact de RéoPass pour les étudiants et aussi pour l'établissement.
- Accessibilité et lisibilité de l'offre de formation : La Fabrique prend part aux différentes réunions permettant une meilleure visibilité des parcours et passerelles pour les étudiants. Le projet KOSMOS intégré dans MonpassPro concourt également à améliorer l'affichage de notre offre de formation.
- La sensibilisation des étudiants sur des dispositifs existants : cet axe vise notamment à permettre aux étudiants de valoriser leurs compétences développées dans le cadre de certains engagements. L'année 21-22, la Fabrique porte une nouvelle UE libre visant à valoriser le tutorat étudiant. L'équipe sera aussi investie également dans la mise en place de système de badges permettant la valorisation des compétences des étudiants.

- **Le Go/no Go de MonPassPro**

Cette année, MonPassPro est évalué par le jury international qui avait élu MonPassPro comme lauréat.

Sur le **volet NuméPass de MonPassPro**, le groupe de travail en data sciences, va se poursuivre en 2022, l'analyse des données étudiantes, afin d'optimiser les algorithmes (ajout de métriques, traitement du biais COVID), à partir de notre système d'information et intégrer de nouveaux paramètres définis en collaboration avec les psychologues qui mettent en avant l'importance de traduire les notions psychologiques et les problématiques d'orientation en caractéristiques numériques exploitables par les algorithmes pour prédire non plus le passage à l'année supérieure d'un étudiant mais les besoins d'orientation ou de réorientation. La fabrique étant éligible à recevoir la taxe d'apprentissage, elle pourra mettre à profit cette taxe pour mettre en œuvre des actions en faveur des étudiants en FI.

Sur le volet CréaPass et RéoPass, les actions se poursuivent avec un essaimage de plus en plus important.

Deux stagiaires de master 2 vont également travailler sur le projet : un projet en psychologie de l'orientation et un projet en ingénierie pédagogique.

Le travail de thèse sur **l'évaluation du dispositif**, arrive aussi à son terme cette année.

4. FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNALISATION

La loi de 2018 a permis de saisir les nouvelles opportunités en matière de formation continue et d'alternance. C'est pourquoi, il convient de consolider l'activité FC, levier d'innovation et de développement important pour l'UCA.

Forces

- expérience des équipes enseignantes et administratives
- Nouvelle offre de formation 2021-2026
- organisation de l'établissement expérimental à partir des instituts
- politique tarifaire
- diversité de l'offre de formation
- qualité de l'offre de formation et de la recherche
- qualité des partenariats CFA
- offre de service complète et distantielle sur la validation

Faiblesse

- système d'information FC-validation hétérogène
- inertie de certains accompagnements VAE
- faible visibilité de l'offre de formation
- complexité de la procédure d'inscription
- gestion externalisée de l'alternance
- gestion insuffisante de la relation entreprise
- absence de comptabilité analytique FC-alternance
- pas de ressource sur l'inscription RNCP/RS
- faiblesse de l'offre à distance
- absence d'émargement électronique

Opportunités

- déploiement de la réforme de l'apprentissage
- déploiement du compte personnel de formation et de ses abondements
- plan d'investissement public dans les compétences (Etat, Régions)
- besoins des entreprises sur les transitions écologiques, énergétiques et numériques

Menaces

- crise économique Covid 19 et baisse des budgets de formation des entreprises
- baisse programmée des coûts contrat d'apprentissage de France Compétence
- devenir du contrat de pro
- concurrence accrue des offres de formation en ligne
- révision du label Qualiopi et application aux cursus universitaires
- renouvellement label DPC sur cursus médicaux en 2020

- **L'alternance**

L'alternance en 2021 a représenté un chiffre d'affaires pour l'UCA de **6 156 955€ en hausse de 53 %**, avec une très forte progression des recettes de l'apprentissage en raison de la hausse du nombre de contrats signés via l'aide de l'Etat, et une forte baisse des contrats de professionnalisation (- 42 %) qui sont désormais moins attractifs que l'apprentissage pour les employeurs.

L'UCA disposait pour la rentrée 2021 de **90 cursus ouverts en contrat de pro** et 76 en apprentissage. L'objectif pour 2022 est d'ouvrir 4 à 6 parcours supplémentaire en alternance pour atteindre les 60 % de parcours diplômants ouverts en alternance à horizon 2026. La démarche d'accompagnement des équipes pédagogique par le pôle formation continue et alternance et Formasup sera reconduite.

Un travail spécifique sera conduit avec la DIRCOM et les composantes pour s'assurer que l'offre de formation en alternance pourra bien être affichée et filtrée sur le site uca.fr et bien référencée sur les sites partenaires et notamment celui du CARIF Via Compétences.

Une seconde édition du job dating alternance sera également organisé en juin 2022 afin de faciliter la recherche de contrats et d'alternants pour les candidats et les entreprises.

Un test sur l'émergence numérique des apprentis sera réalisé avec Formasup au cours de l'année avec des composantes volontaires.

Les conventions avec les 6 CFA partenaires seront reconduites en assurant l'équilibre économique de ces partenariats, la bonne visibilité de l'UCA sur ces formations et la coordination pédagogique de ces cursus notamment au sein des conseils de perfectionnement.

• La formation continue

Le chiffre d'affaires 2020 a été de 2 392 654 € soit une baisse de -12%, qui peut s'expliquer par la crise Covid-19 qui n'a pas permis de créer de nouvelles offres de formation et qui a limité les départs en formation de salarié-e-s. La situation est contrastée selon les segments de marché, baisse sur les salarié-e-s ou les agents publics, maintien des formations pour les demandeurs d'emplois et hausse des particulier notamment via le compte personnel de formation.

Les objectifs sur 2022 sont d'accompagner les tendances du marché de la formation en structurant l'offre de formation UCA et ses outils de pilotage :

- Mise à jour grille tarifaire DN/DU/modules
- Homogénéisation de la gestion tarifaire et contractuelle sur FCA manager
- Création grille tarifaire de contenus distanciels
- Référencement de l'offre UCA : site web UCA, EDOF, Carif
- Accompagnement à la création de contenus FC hybride ou distancielle
- Suivi des inscriptions RNCP/RS
- Suivi des mises en bloc de compétence des formations

La réponse à des appels à projets en cours – excellence, Definum – ainsi que des liens resserrés avec la plateforme France université Numérique pourraient permettre à l'UCA de disposer de moyens dédiés pour l'atteinte de ces objectifs.

• La validation des acquis (VAE)

En 2020, l'UCA a réalisé **66 dossiers de VAP, 38 jurys de VAE et 5 dossiers de VES**. Il s'agit d'un point bas pour l'UCA depuis plusieurs années sur ces trois dispositifs. Cela peut s'expliquer à la fois par la crise Covid-19 mais aussi par un manque de structuration de ces dispositifs au sein de l'UCA.

Plusieurs chantiers ont été ouverts et concrétisés sur 2021 :

- Refonte de la procédure VAE (double session annuelle, durée de 12 mois de réalisation des parcours) et du suivi de ces dossiers,
- Révision de l'offre d'accompagnement et de suivi des candidats,

- Simplification du système d'information et du traitement administratif et financier via le passage sous FCA manager de l'ensemble des process VAE depuis le 1^{er} janvier 2021),
- Passage de 2 à 7 présidents de jury VAE pour fluidifier l'organisation des jurys et constituer un pool d'enseignants impliqués dans ce dispositif,
- Gestion de l'offre VAE de l'UCA sur le portail EDOF de gestion du compte personnel de formation,
- Valorisation de la VAE avec la création d'une cérémonie « réussite VAE » pour concrétiser la réussite des candidates et candidats et permettre une meilleure connaissance de ce dispositif de promotion de la compétence professionnelle par des enseignants au sein de l'UCA.

Ces réalisations doivent permettre d'atteindre à terme un objectif de 80 jurys annuels de VAE avec en 2022 un nombre intermédiaire de 65 jurys.

La VAP et la VES devraient rester sur des volumes analogues à 2020.

Au-delà de ce volume d'activité le travail se poursuivra pour :

- Fluidifier les parcours et inscrire les candidats dans une temporalité identifiée – 12 à 18 mois – avec une offre d'accompagnement et de passage en jury clairement définie sur cette période.
- Garantir la qualité de l'accompagnement avec une offre accessible à distance, des accompagnatrices qualifiées et des contenus en ligne dédiés via l'accueil d'une stagiaire en ingénierie pédagogique et l'appui du pôle IPPA,
- Permettre de combiner cette démarche avec une démarche de formation continue soit pendant l'année de validation en cas de validation partielle soit en aval de la VAE.
- Expérimenter des formules de VAE collective sur la base de besoins identifiés auprès d'entreprises ou de secteurs d'activité

- **Faire connaître l'offre et mieux communiquer**

La communication sera l'un des enjeux du pôle formation continue et professionnalisation à la fois par :

- L'appui aux composantes et aux instituts dans leur effort de promotion de leur offre de formation via leur pages web, réseaux sociaux ou leur référencement (EDOOF notamment).
- Le développement d'outils UCA :
 - publication presse,
 - site web fc.uca.fr,
 - réalisation de webinaires en association avec des partenaires ciblés selon les thématiques abordés.

5. OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DU DEVENIR DES ETUDIANTS (OFDE)

L'ensemble des **enquêtes annuelles sur le devenir des diplômés** (ministérielles, à 18 mois et 30 mois de l'obtention du diplôme et UCA, à moins d'un an de l'obtention du diplôme) sont réalisées par l'OFDE, afin d'assurer l'impartialité et la fiabilité des résultats affichés. Les résultats de ces enquêtes (description de l'insertion professionnelle et des poursuites d'étude) sont accessibles à tous les publics via le site web de l'UCA. Elles sont aussi la base de calcul d'indicateurs pour le pilotage des formations.

En 2021/2022, **10 000** diplômés de licence, licence professionnelle, master, doctorat, diplôme d'ingénieur et les étudiants ayant suivi le Reopass, seront interrogés sur leur devenir.

L'OFDE réalise aussi des **études thématiques ponctuelles**. En 2021 une étude sur le ressenti des étudiants inscrits en PASS ou en LAS, a été réalisée, transmise au COPIL PASS/LAS et présentée en CFVU.

L'OFDE assure la mise en place annuelle des paramétrages de l'application ConPeRe et accompagne les enseignants référents et DEPA des composantes (guides, tutoriels, support...) pour les contrats pédagogiques personnalisés dématérialisés des étudiants en 1ère année de licence.

Le **suivi de cohorte sur la réussite en licence** commence avec la promotion 2019/2020 pour analyser les facteurs de réussite et d'échecs afin de repérer les profils des étudiants en difficulté, notamment les étudiants inscrits dans des dispositifs de remédiation de la loi ORE.

L'OFDE met aussi en place un **suivi de cohorte sur les étudiants inscrits en PASS et en LAS** en 2020/2021.

L'objectif des **évaluations des formations et des enseignements par les étudiants** est que chaque formation ou enseignement puisse être évalué au moins une fois pendant le contrat de l'établissement et les résultats présentés en conseil de perfectionnement. Pour cela, L'OFDE est en charge de trouver un logiciel pouvant répondre aux exigences de la Charte d'évaluations des formations et enseignements de l'établissement et de mettre en place des évaluations systématiques.

Pour l'instant, les évaluations des enseignements peuvent être réalisées par les enseignants eux-mêmes selon un modèle de questionnaire sous Moodle, comprenant un document et tutoriel pour réaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

L'audit de suivi pour le maintien de la Certification ISO 9001 : 2015 des enquêtes et études de l'OFDE aura lieu en mai 2022.

Mission « Vie universitaire »

Le projet annuel de performance pour le budget 2022 concerne la mise en œuvre de la politique « vie universitaire » de l'UCA.

La « vie universitaire » renvoie aux notions de « vie étudiante » et de « vie des personnels ».

La « vie étudiante » regroupe à l'université une grande partie de ce qui concerne les étudiants hors les questions de pédagogie, scolarité et d'insertion professionnelle notamment. Elle est mise en œuvre par **la DVU (1)**, et au sein de celle-ci notamment par **la MVE (2)**.

La « vie des personnels » regroupe l'action sociale et les actions en faveur des personnels dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et de bien-être au travail. Elle est mise en œuvre notamment par **le CLASS (3)**.

D'autres services interviennent également dans la vie étudiante, comme le SUC, le SUAPS, le SSU (dont le SUH), la BU, le service communication.

1. LA DVU

La mission de la DVU est d'assurer l'information des étudiants et de proposer des moyens d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien. Pour ce faire, elle met en œuvre un plan d'actions en cohérence avec les missions, les objectifs et les moyens humains et matériels à disposition.

La DVU développe des projets transversaux permettant d'enrichir la vie du site en lien avec les directions des services centraux et tous les partenaires externes, notamment le CROUS dont les missions relèvent du domaine « vie étudiante ».

La DVU assure un appui des services centraux relevant de la vie universitaire et politiquement pilotés par la coordination du site : Service de Santé Universitaire (SSU), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), Service Université Culture (SUC), et la Bibliothèque universitaire (BU) hors du domaine de la recherche.

Les sites territoriaux font bien sûr partie du périmètre d'action de la DVU dans tous les aspects de la Vie étudiante.

Les principaux dossiers que le budget 2022 permettra de mettre en œuvre concernent les étudiants **(1.1.)** et les personnels hors actions du CLASS **(1.2.)**.

1.1. Les étudiants

- **Le Schéma directeur de la Vie Etudiante (SDVE)**
Elaboration du nouveau schéma directeur de la Vie Etudiante 2022-2026.
- **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**
En 2021-22 la CVEC dont doivent s'acquitter les étudiants s'élève à 92 €. Il reviendra à la DVU de l'utiliser pour le FSDIE-Projet et les appels à projets.
- **Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)**
Composante de la CVEC, ce fonds permet de subventionner des projets d'associations étudiantes. La mise en place de la CVEC donne des moyens supplémentaires à ce fonds.
Il y a 3 commissions par an, en octobre, février et mai. L'enjeu cette année va être d'accompagner les associations étudiantes pour la prévision et la mise en œuvre de leurs projets dans le contexte d'une reprise normale de l'année universitaire après la crise sanitaire liée au covid-19.

- **Charte de labellisation des associations étudiantes**

Une communication est faite pour augmenter le nombre d'associations labellisées. En contrepartie de cette labellisation et des engagements qu'elle comporte, les associations peuvent officiellement communiquer en tant qu'« associations de l'université ».

- **Le Prix de l'engagement étudiant**

En partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand, l'UC2A et le CROUS, ce prix se décompose comme suit : Grand Prix « Étudiant.e engagé.e », Grand Prix « Entraide, paix, justice », Grand Prix « Environnement », Grand Prix « Innovation sociale », Grand Prix « Vie étudiante », Grand Prix « Territoires » et Grand Prix « Culture ». La plupart de ces prix se décomposent en un premier prix d'une valeur de 3000 € et d'un accessit de 1500 €.

- **Les contrats étudiants**

Il existe trois types de contrats : Aide à la Réussite des Etudiants (ARE), Vie Etudiante (VE), Appui aux personnels des Services (APS). La DVU assure le suivi de l'enveloppe financière dédiée en lien avec les composantes et services utilisateurs.

Dans ce contexte de crise sanitaire de nouveaux contrats de tutorat, avec des financements fléchés, sont apparus. Il s'agira de les suivre en les distinguant des autres contrats étudiants.

- **Les statuts étudiants**

Il s'agit des statuts étudiant responsable associatif, étudiant artiste (en lien avec le SUC), étudiant engagé à servir dans la réserve, étudiant sapeur-pompier volontaire. La DVU participera à la communication pour faire connaître ces statuts, gérer les candidatures, étudier des dossiers, organiser les commissions de validation, et assurer le suivi avec les composantes.

- **UE libres transversales**

Les statuts étudiants ci-dessus donnent lieu à une UE libre, que les étudiants peuvent choisir si la maquette de leur diplôme la prévoit (en principe en L3). Au travers de leur engagement les étudiants développent des actions de citoyenneté et acquièrent des compétences. La DVU travaille avec les partenaires et La Fabrique pour la valorisation de ces compétences.

- **Conventions**

Etablissement des conventions relevant de la DVU et appui des autres services* en lien avec la vie universitaire pour l'établissement de leurs conventions, participation au Comité convention hebdomadaire, suivi de la mise en œuvre. L'objectif est d'accroître le taux des conventions validées dès leur premier passage au Comité convention.

(* SUAPS, SUC, SSU, BCU)

- **Services Civiques**

Gestion des Services Civiques de l'université en lien avec les composantes et services utilisateurs.

1.2. Les personnels

La DVU, hors CLASS, s'adresse aux personnels dans le cadre du Plan de mobilité et des abonnements aux transports en commun.

- **Le Plan de mobilité (PDM)**

Portage administratif du PDM de l'établissement en lien avec la VP Responsabilité sociétale et environnementale.

- **Les abonnements aux transports en commun**

La signature du PDM permet aux personnels une réduction de 15 % sur les abonnements de la T2C. La DVU gère les demandes des personnels pour la prise en charge employeur de la moitié du coût des abonnements aux transports en commun, après déduction des 15 % le cas échéant.

- **Le forfait mobilité durable**

Un « forfait mobilité durable » est créé par le ministère pour les personnels. Il s'élève à partir de 2021 à 200 € pour une utilisation du vélo ou du covoiturage d'un minimum de 100 jours pour les trajets domicile-travail.

2. LA MAISON DE LA VIE ETUDIANTE

La Maison de la vie étudiante constitue à la fois un ensemble de bâtiments dédiés à la vie étudiante et à la vie universitaire mais également un « service » - rattaché à la Direction de la Vie Universitaire – dont les missions s'articulent autour de la vie étudiante et de la vie associative étudiante.

Les projets portés par la MVE pour l'année 2022 concerneront ces 2 aspects qui parfois se confondent.

Ces projets seront initiés et/ou menés en collaboration avec des associations étudiantes, des étudiants en contrat vie étudiante, des volontaires en service civique, des services de l'université (DVU, SUC, CLASS...), des partenaires extérieurs (CROUS, Ville Clermont...).

Ils seront aussi menés en accord avec la politique vie étudiante portée par le vice-président étudiant.

Ils seront au cœur de l'activité de la responsable de la Maison de la vie étudiante, seul agent dédié à cette mission.

2.1. Veiller au bon fonctionnement des bâtiments de la MVE et à leur utilisation

Cet aspect suppose une collaboration étroite et régulière avec la DIL pour la logistique, la maintenance, le nettoyage et le SPR pour la sécurité.

Cela suppose d'inspecter régulièrement les locaux, d'être l'interlocutrice des services pour les dysfonctionnements repérés mais aussi pour les suggestions d'amélioration de l'infrastructure, sur les projets de chacun, les changements de service.

2.2. Développer l'utilisation des locaux

Les locaux sont globalement de plus en plus sollicités et particulièrement la salle polyvalente.

Salle polyvalente - En 2020, l'augmentation de l'utilisation de cette salle polyvalente prévue n'a pas pu avoir lieu du fait du confinement au printemps puis de la réquisition de cette salle pour une utilisation liée à la lutte contre la Covid-19.

Dans la perspective d'améliorer l'équipement de cette salle, des travaux ont débuté à la rentrée 2021. A compter de janvier 2022, la salle polyvalente pourra de nouveau être proposée pour des mises à disposition, équipée d'un local de stockage, d'une régie son et lumière et de nouveaux matériels.

Salle de travail et salle informatique - Les espaces en accès libre pour les étudiants (3 salles de travail et 1 salle informatique) sont utilisés de manière massive dès le mois d'octobre et jusqu'à fin mai.

Le matériel d'impression de la salle informatique a été renouvelé en septembre 2019 et il permet désormais, un accès à tous les étudiants au service d'impression, de scan et de copie via le compte Izly. L'ensemble des ordinateurs a été renouvelé au début de l'année 2021. Cette salle semble être bien identifiée et est très utilisée depuis la rentrée 2021.

Hall de la MVE - Le forum de la MVE a perdu de son attractivité en tant que lieu d'animation depuis les modifications successives des locaux et la disparition des espaces ouverts sur le forum. Ce forum était devenu un couloir, un lieu de passage ; la fermeture du Note Bene (bar du CROUS) a amplifié le phénomène.

Depuis la rentrée 2021, l'animation au BVE grâce aux étudiants en contrat et le mobilier à disposition, les étudiants reviennent et sont un peu plus présents dans le forum, particulièrement sur la pause méridienne.

Des casiers vont être installés dans le hall à la demande du SUH pour permettre aux étudiants en situation de handicap, de déposer leurs affaires.

Un écran de diffusion des événements étudiants va être installé à l'entrée du forum pour proposer aux étudiants de l'information sous une autre forme.

Ces aménagements seront éventuellement développés ou complétés si besoin.

Synthèse

Favoriser les échanges entre les différents occupants des bâtiments : personnels des services universitaires, des associations étudiantes hébergées, des organismes extérieurs hébergés. Les temps d'échanges à raison de 2 par an seront maintenus en 2022 : ceux-ci sont l'occasion de partage d'information, de communication.

2.3. Repenser l'offre de pratique musicale libre

Le studio son a été équipé d'un piano pour permettre une pratique musicale sur un instrument de qualité. L'accès des étudiants au studio son pour une pratique autonome et libre n'étant plus possible, la pratique musicale devra être repensée.

Durant l'année 2022, le piano sera ramené dans les salles de musique de la MVE en remplacement du piano actuel qui dysfonctionne.

2.4. L'activité du BVE

Le Bureau de la vie étudiante est dans un local situé à la MVE dans lequel des étudiants en contrat tiennent des permanences pour informer les étudiants sur tous les aspects de la vie étudiante. Il constitue aussi le point de départ de diverses animations menées par les étudiants en contrat.

Ce lieu est de nouveau un lieu animé depuis la reprise de septembre 2021. Le BVE est un lieu de passage, d'information mais le projet de l'année consistera à le rendre « lieu d'animation ». Pour cela, les étudiants qui travaillent au BVE et le volontaire en service civique mettront en place des animations en journée dans le BVE ou dans le hall de la MVE.

Renforcer les partenariats sur des actions concrètes avec les structures étudiantes (services, associations, BDE)

L'équipe du BVE se rapprochera du SSU pour mener des actions concertées avec les Etudiants Relais Santé du SSU : autour des thématiques liées à la santé et à la prévention.

Développer l'engagement associatif étudiant

L'engagement des étudiants est valorisé par l'université et la MVE est en charge du statut étudiant responsable associatif et de l'UE libre étudiant engagé dans une association étudiante.

La MVE va proposer les temps de formation aux étudiants qui ont ce statut et/ou qui sont inscrits dans l'UE libre. Pour cela, des partenaires seront mobilisés pour effectuer ces formations : Article 1 et Job Ready pour les formations sur l'identification des compétences.

Les formations sur la prévention des risques, sur la vie étudiante, sur la sécurité en collaboration avec les services universitaires compétents seront toujours proposées.

Pour permettre aux étudiants de progresser sur « l'identification et la valorisation des compétences » en jeu dans leur engagement associatif, le partenariat avec Article 1 sera formalisé.

De plus, le travail en collaboration avec la Fabrique devrait aboutir à une meilleure prise en compte de ces compétences et valorisation.

3. LE SERVICE CULTURE LOISIRS ACTION SOCIALE SPORTS

3.1. Mise en place d'un logiciel de gestion : L'intranet du CLASS

La gouvernance a validé l'achat du logiciel de gestion ProwebCE, « l'intranet du CLASS ». Son déploiement est effectif sur le volet social depuis mi-septembre 2021 même si des ajustements restent à apporter. L'intranet CLASS sera déployé en 2022 sur le volet Culture Loisirs Sport et bien-être au travail.

Il a pour objectifs :

- **Du côté du CLASS :**
 - **Faciliter et rationaliser** la gestion de l'offre du CLASS par l'intermédiaire d'un outil adapté ;
 - **Dématérialiser** totalement le dépôt et l'instruction des aides sociales ;
 - Dématérialiser au maximum la vente de billetterie ;
 - **Automatiser** une partie des procédures et des contrôles afin de réduire le temps de traitement demandes ;
 - **Fiabiliser** et mettre en corrélation les données des agents entre le volet culturel et le volet social en s'appuyant sur le SI RH ;
 - Produire des **indicateurs** fiables à destination de la gouvernance ;
 - Adapter les modalités d'accès aux offres du service aux nouvelles habitudes de communication / consommation ;
 - Favoriser la **mobilité du travail** via l'interface web lors de permanences en dehors des locaux ou du recours au travail à distance.
- **Du côté des usagers du CLASS (les personnels de l'UCA) :**
 - **Déposer et suivre en ligne** les demandes d'aide sociale à travers une interface web intuitive ;
 - Disposer d'un **accès permanent, en temps réel** de l'état d'avancement de ses dossiers
 - **Echanger** avec les gestionnaires du CLASS à travers une interface dédiée ;
 - Être **informé** automatiquement des validations de ses demandes par l'intermédiaire de notification mail.

3.2. Culture, loisirs et sport

A travers son volet culturel, le CLASS a pour mission de favoriser l'accès des personnels UCA à une offre en culture, loisirs et sport variée et de qualité, propre à contribuer à leur épanouissement personnel et professionnel.

- **Développer la diversité de l'offre individuelle**
 - La billetterie subventionnée ;
 - Les spectacles et matchs découvertes à tarif préférentiel ;
 - Les réductions sur présentation de bons de réduction et/ou de la carte professionnelle.
- **Poursuivre les actions ciblées en faveur des enfants des personnels**
 - Opération « bons cadeau de Noël » d'un montant de 20 € par enfant de moins de 12 ans (1500 bénéficiaires) ;
 - Arbre de Noël des enfants du personnel ;
 - Activités proposées pendant les congés scolaires, etc.
- **Favoriser et valoriser l'activité physique des personnels**
 - Sessions d'activités physiques de niveau modéré, sur le temps de pause méridien ou en fin d'après-midi, à proximité immédiate des lieux de travail ;
 - Challenge entreprise dans le cadre d'évènements sportifs divers ;
- **Impliquer la communauté universitaire dans la construction de l'offre du CLASS** par l'intermédiaire des commissions culture et via le réseau des référents CLASS.
- **Maintenir la qualité du service rendu aux personnels** à travers la tenue de permanences hebdomadaires dans les locaux du CLASS, à l'IADT et sur les autres sites universitaires clermontois.
- **Sensibiliser la communauté des personnels à diverses thématiques sociétales et de la vie courante**
 - Organisation de forums sur des thématiques transversales à l'action sociale et à l'action culturel (exemple : vacances, immobiliers, handicap, etc.) ;

- Valorisation des produits en circuit court et du monde agricole (marché du campus, paniers locaux etc.).
- Développer des offres individuelles et collectives à destination des agents des sites universitaires territoriaux.
- Continuer et étendre le montage de projets en collaboration avec d'autres acteurs UCA.

3.3. Cohésion et bien-être au travail

- Participer à l'animation de la vie universitaire et favoriser le « vivre ensemble »
 - Co-organisation d'un marché sur le campus des Cézeaux à destination des personnels et des étudiants en lien avec la MVE ;
 - Appui aux directions et composantes dans l'organisation d'évènements de type « team building » (accueil des nouveaux personnels...).
- Développer les actions de cohésion et de bien-être sur le lieu de travail
 - En poursuivant les propositions gratuites sur l'ensemble des sites universitaires (relaxation, sophrologie, massages sur siège, etc.) ;
 - En proposant de nouveaux temps d'échanges thématiques portés par les personnels : « Les Pausés du CLASS ».
- Développer les actions collectives, sur et en dehors du lieu de travail, afin de favoriser le lien entre les personnels et le sentiment d'appartenance à l'UCA
 - Sorties découvertes le week-end ;
 - Ateliers ou sessions d'initiation, etc.

3.4. Action sociale

- Mettre en place le parapheur électronique sur le volet social afin de faciliter le travail des personnels lors de l'instruction et de la validation des demandes de prestations sociales ;
- Accompagner les usagers dans le dépôt de demande en ligne, en particulier le public en fragilité numérique au travail (exemple : communication adaptée, mini sessions pratiques, mise à disposition d'un poste informatique dédié dans les locaux du CLASS etc.).

3.5. Crèche universitaire

- Poursuivre la mise en place des nouvelles modalités du marché de gestion 2020-2023
- Accompagner les projets d'équipement de la crèche à travers le COPIL

Introduction

Le projet annuel de performance (PAP) de la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) s'inscrit dans l'axe stratégique n°3 du contrat pluriannuel 2021-2026 : « Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation ». Il se décline de la façon suivante :

1. LES PROJETS D'INTERNATIONALISATION SUR RESSOURCES PROPRES

1.1. Appels à projets

L'établissement a vocation à promouvoir l'internationalisation de la recherche et de la formation en complément des actions stratégiques soutenues par l'I-SITE CAP 20-25. Dans ce contexte, la politique d'appels à projets sur ressources propres sera poursuivie sur l'année 2022 et adossée à des financements plus incitatifs visant davantage à encourager la qualité des projets plutôt que leur quantité. Ainsi, les prévisions globales de dépenses ont été envisagées à hauteur d'un montant de 285 000 € pour couvrir les trois appels suivants : Mobilité internationale sortante/ Accueil d'invités internationaux/ Summer schools. Après arbitrage du budget initial 2022, ce montant a été révisé à hauteur de 235 000 € avec prévision de réajustement au budget rectificatif

1.2. Dépenses de fonctionnement

Ces dépenses sont liées aux cotisations aux réseaux internationaux dont l'établissement est membre (Campus France, Institut des Amériques, Agence Universitaire de la Francophonie, Centre Jacques Cartier, réseau Euraxess). Sont également programmées des dépenses liées aux frais engendrés par les missions politiques respectivement confiées à la vice-présidente relations internationales, à la vice-présidente Europe et la chargée de mission "stratégie d'internationalisation à la maison", ainsi qu'à l'ensemble des missions assurées par les personnels de la DRIF (réunions, formations...). Par ailleurs, seront organisées différentes animations locales pour continuer de promouvoir les mobilités. Enfin, il est prévu de renouveler l'ensemble des supports de communication internationale en lien avec la création du nouvel établissement. Cet ensemble d'activités représente un total stable de 98 600 €.

2. LES PROJETS DE SOUTIEN A LA MOBILITE SUR RESSOURCES EUROPEENNES

Le développement de la mobilité sortante étudiante aux niveaux L, M et D est une priorité adossée aux dispositifs KA1 Erasmus+. Ceux-ci se déclinent au travers de deux conventions de financement pluriannuelles respectivement dédiées au volet études (sur périmètre UCA) et au volet stages (sur périmètre site). A celles-ci, vient s'ajouter une convention de financement pluriannuelle dédiée aux actions de mobilités internationales de crédits (projets extra-européens en partenariat avec l'Albanie, le Maroc, le Kirghizistan et la Géorgie). Le montant des subventions inscrites au titre de l'année 2022 est en légère hausse par rapport à celui de l'année de précédente du fait de la prolongation d'utilisation des crédits non-utilisés sur l'année 2021. Il représente au cumul une enveloppe de 1 919 615 €. Cependant, les règles de financement des bénéficiaires ayant été revues à la hausse dans le cadre de la nouvelle programmation Erasmus+ 2021-2027, un besoin en crédits supplémentaires est d'ores et déjà envisagé.

3. LES PROJETS BIENVENUE EN FRANCE SUR DOTATIONS MINISTERIELLES

L'amélioration continue des conditions d'accueil et d'intégration des publics internationaux constitue une priorité affirmée par la labélisation de l'établissement dans le cadre du programme « Bienvenue en France ». Dans ce cadre, la DRIF est chargée de la gestion des crédits délégués par le Ministère, via la subvention pour charges de services publics. A ce titre, les crédits inscrits pour 2022 s'élèvent à 73 827 €. Ils seront utilisés pour le renforcement des outils d'accueil.

4. LES PROJETS ADOSSÉS AU CENTRE FLEURA

Le centre Fleura a pour objectif d'assurer de la formation initiale et continue en Français Langue Etrangère. Ce faisant, il constitue un outil au service de la réussite des étudiants internationaux sur le site. Les activités du centre permettent de générer des recettes sur la base des frais d'inscription engrangés au titre des certifications (DELF-DALF), des stages de formation et des Diplômes d'Université proposés, ainsi que des subventions reçues au titre des projets conduits en faveur des publics réfugiés. Soit un total prévisionnel de 385 000 €. Parallèlement, il est prévu des dépenses à hauteur de 261 000 € pour couvrir le co-financement des appels à projets, l'achat de matériel pédagogique et les dépenses courantes de matériel pour l'administration. Les dépenses pédagogiques permettent d'assurer l'obtention du Label Qualité FLE permettant le maintien de la visibilité et de l'attractivité du centre.

Conclusion

Ainsi, or cas particulier du centre pédagogique de FLE, le budget initial présenté au titre de l'année 2022 s'inscrit au cumul dans une enveloppe prévisionnelle de dépenses de 2 327 042 €. Par ailleurs, il faut noter que le soutien à la mobilité internationale étudiante continuera à être encouragé et complété par plusieurs enveloppes financières dont la gestion incombe à la DRIF sans délégation de crédits au budget de l'établissement. Il s'agit des enveloppes du Ministère au titre de l'Aide à la Mobilité Internationale et de la Région au titre de la Bourse Régionale de Mobilité Internationale Etudiante.

1. ADAPTER L'ÉCOSYSTEME DE LA RECHERCHE AU NOUVEAU CONTRAT

La politique recherche de l'UCA se construit en lien avec la politique du site clermontois. Elle s'appuie, en particulier, sur le projet CAP 20-25. A ce titre, l'année 2022 sera marquée par l'évaluation de l'I-SITE par un jury international et le début du nouveau contrat quinquennal actuellement en cours de finalisation. Ces éléments ne sont pas sans impact sur l'écosystème de la recherche à l'UCA.

1.1. Articuler l'activité de recherche au sein de l'université et avec les partenaires du site clermontois

L'UCA a organisé la recherche avec ses partenaires EPST en veillant à renouveler les conventions-cadres : celle du CNRS a été signée en juillet 2021, celle avec INRAE sera signée en novembre 2021 et les discussions sont en cours avec l'INSERM. L'objectif commun de ces conventions-cadres est de proposer un mandataire unique tant pour les contrats que pour la propriété intellectuelle et ainsi fluidifier les actions à mener.

Dans le même temps, l'UCA a finalisé une convention avec l'ENSACF et finalise celle avec l'INP afin d'organiser un pilotage partagé et cohérent de la recherche dans l'établissement expérimental.

1.2. Mettre en place un nouveau modèle d'allocation des moyens

L'allocation des moyens a fait l'objet d'une forte réflexion initiée par le nouveau Conseil de la Recherche. Elle s'est axée sur l'activité de recherche avec le double objectif de renforcer la recherche dans les laboratoires et leur articulation avec le projet I-SITE d'une part et d'autre part de promouvoir la recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques.

Le budget de la recherche reflète ces réflexions et s'élève aujourd'hui à 8 480 k€ répartis entre les laboratoires (2 761 k€), les écoles et le collège des écoles doctorales (200 k€) et un ensemble d'autres structures (222 k€). A cela s'ajoutent, d'une part, une enveloppe de 4 435 k€ dédiée à la politique de l'UCA en faveur des études doctorales : 44 allocations de thèse sont ainsi financées annuellement, et, d'autre part, 862 k€ pour des actions transverses en cours de détermination pour l'année 2022.

1.3. Développer l'internationalisation de la recherche

L'internationalisation de la recherche est un axe fort qui fait écho au dernier rapport HCERES et au contrat d'établissement.

Ainsi, l'UCA coordonne l'Alliance Européenne de la Mobilité Durable (ERASMob) dans le but de développer l'interdisciplinarité et les synergies en matière de formation, de recherche et d'innovation et répondre aux enjeux de sociétés de mobilité durable auxquels l'Europe fait face actuellement.

Le projet sera déposé dans le cadre du prochain appel "universités européennes" du programme Erasmus + en 2022.

Par ailleurs, un travail a été initié pour étendre le label HRS4R à l'ensemble de l'EPE en intégrant l'INP.

1.4. Conforter la politique de CSTI

Le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) a candidaté au Label Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) en déposant pour l'UCA, en septembre 2021, le projet stratégique SAPSAu (Sciences Avec et Pour la Société en Auvergne), qui consiste à structurer et à coordonner les actions de médiation scientifique sur tous les territoires auvergnats. Ce projet se concrétiserait par la constitution d'un Centre d'Excellence de Science Partagée en Auvergne, et la création d'une plateforme collaborative "Puy de Sciences" qui donnerait plus de visibilité aux actions menées avec le réseau de partenaires ainsi que par des interactions fortes de l'UCA et de ses associés avec les entreprises et les décideurs territoriaux. Le budget demandé est de 1 500 k€ pour 3 ans intégrant un financement de 200 k€ pour la création d'une plateforme collaborative Puy de Sciences.

Par ailleurs, le journal de la Recherche LE LAB s'étendra en 2022 aux établissements associés dans le cadre de la coordination territoriale avec pour objectif de diffuser l'actualité de la recherche sur l'ensemble du site clermontois. Le conseil de la recherche va faire voter dans ses actions transverses le 9 novembre prochain, à cet effet, une subvention de près de 7,5 k€.

1.5. Accompagner les doctorants en sortie de crise

L'activité de recherche de l'UCA a aussi pris en considération la pandémie liée au COVID 19 qui a fragilisé les doctorants. A cet effet, l'UCA a adopté plusieurs mesures en direction des doctorants telles l'exonération des droits d'inscription (sous conditions), le lancement d'une deuxième campagne de demande de prolongation des contrats doctoraux UCA avec cofinancement des laboratoires mais aussi la prise en considération par les directeurs des écoles doctorales des situations particulières lors des suivis de thèses, l'étude de demandes de prolongations ou dérogations pour des inscriptions en quatrième année et enfin, les encadrants ont été sensibilisés au déroulé des thèses et à leur progression.

2. TRANSFORMATION DE L'ECOSYSTEME DE L'INNOVATION

L'UCA travaille depuis septembre 2019 de concert avec sa filiale de valorisation Clermont Auvergne Innovation (CAI), en charge de la détection, maturation et transfert de technologies des résultats de la recherche du site auvergnat. La signature prochaine du contrat cadre entre l'UCA et CAI entraîne des évolutions de périmètres au niveau du Pôle Valorisation de la Direction de la Recherche de l'UCA mais aussi au niveau du nom de la Direction qui devient la « Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales » - DRED.

2.1. Transfert de missions de l'UCA vers sa filiale de valorisation

La signature imminente du contrat cadre UCA-CAI prévoit un nouveau transfert de compétence de l'UCA vers CAI : la gestion du développement des partenariats. Ce changement a pris effet au 1^{er} septembre 2021.

Le contrat cadre UCA-CAI prévoit notamment l'organisation entre les structures par la mise en place de différents comités : un comité projets afin de déterminer l'engagement de dépenses dans un projet, un comité opérationnel PI et Contrats (COPIC) afin de permettre aux parties d'échanger les informations nécessaires au statut de copropriétaire et/ou mandataire et ainsi acter l'abandon de brevet mais aussi un comité annuel permettant aux parties d'échanger sur les activités de CAI, de faire un bilan du volume d'activité, d'assurer le suivi du pilotage.

Ainsi, les objectifs relatifs à l'innovation sont d'une part d'établir une relation étroite avec le monde socio-économique et d'autre part de promouvoir les compétences des laboratoires, des plateformes technologiques et des filiales vers les partenaires.

2.2. Recentrage des activités de valorisation de la DRED

Les missions de valorisation de la Direction de la Recherche se concentrent aujourd'hui sur la rédaction, la négociation et la mise en signature de l'ensemble des contrats de recherche. Le Pôle valorisation reste une porte d'entrée pour les chercheurs pour toute question relative à la valorisation de la recherche publique afin, si nécessaire, d'orienter les demandes vers CAI.

Il est à noter que le Pôle Valorisation conserve la gestion administrative, juridique et financière des plateaux techniques UCA PARTNER (45 contrats de prestation de service signés en 2021 pour un volume financier de 220 k€).

En outre, il est prévu en 2022 de mettre en œuvre le SI PCRU en partenariat avec le CNRS pour un partage d'informations optimisé sur les contrats de recherche ainsi que le SI Valorisation Pléiade actuellement utilisé par CAI et enfin de permettre un accès à l'infocentre de l'université pour les plateaux UCA PARTNER. Ces évolutions permettront d'assurer un meilleur suivi des activités contractuelles et de valorisation de l'UCA.

2.3. Appui et développement des partenariats publics

Les modifications de périmètre de l'activité du Pôle Valorisation lui permettent d'assurer une mission jusque-là peu mise en œuvre : le développement des partenariats public-public. Cet appui essentiel aux chercheurs sera un atout pour les réponses aux appels à projets nationaux, type ANR mais aussi dans le cadre du projet ERASMOB pour finaliser sa soumission en 2022.

1. MISSION RESSOURCES HUMAINES

1.1. La formation des personnels

Dans une perspective forte de développement des compétences de chacun d'un pilotage à moyen terme de la formation de ses personnels, depuis 2018, l'Université Clermont Auvergne se dote d'un plan pluriannuel.

Le précédent visait au maintien des fondamentaux existant, comme les préparations aux concours ou l'hygiène et la sécurité, et apportait un développement conséquent sur des thématiques nouvelles et nécessaires au nouvel établissement.

C'est ainsi qu'une attention particulière a été portée à la promotion des formations à destination des enseignants et enseignants-chercheurs, notamment avec la création de modules scientifiques récurrents ou la mise en place d'un accompagnement équilibré à la prise de poste des nouveaux Maîtres de Conférence. Par ailleurs, une meilleure prise en compte de l'ancrage et de l'aspect géographique de l'Université a été opérée en construisant de nombreuses formations au plus près des agents sur les sites territoriaux, et un lien renforcé, se basant sur un principe de collaboration et d'échange, a été établi avec les partenaires du site clermontois tels que le Rectorat, le Crous et les EPST.

Ce plan et surtout sa réalisation ont, de plus, mis l'accent sur le développement des thématiques du management ou du numérique, mais surtout, autour des responsabilités sociales, sociétales et environnementales en accompagnant de manière volontariste le schéma directeur du handicap, mais aussi en construisant des formations autour de l'utilisation de méthodes alternatives aux produits chimiques ou des stages d'éco-conduite. Cela s'est également traduit par la mise en place de modules sur des sujets tels que l'égalité femme/homme, la lutte contre le harcèlement ou les risques psycho-sociaux.

Dans une démarche d'accompagnement des carrières et de valorisation des parcours de chacun, l'Université s'est doté d'un dispositif permettant aux agents d'ouvrir leur horizon professionnel, que ce soit par la reprise d'étude ou l'accès à des formations n'ayant aucun lien avec leur métier actuel. Une volonté de valorisation des compétences internes a, quant à elle, donné naissance à une charte du formateur UCA qui s'est traduite par un recours accru à des agents experts pour animer des formations. Récemment, en collaboration avec la Direction des relations internationales, un dispositif permettant aux agents de partir en immersion dans les universités étrangères a été créé.

Un nouveau plan pluriannuel de formation sera réalisé. Tout en maintenant les bases acquises, d'autres axes ou thématiques seront développé(e)s trouvant un équilibre juste entre présentiel, distanciel et auto-formation, tout en intégrant la structuration du nouvel établissement EPE UCA.

Les thématiques qui pourront notamment être développées sont la formation des directeurs de laboratoire et de composante, l'ouverture à l'international, le développement de l'accompagnement à la mobilité et de carrière, l'appui à la cohésion des équipes et un soutien à la thématique du handicap, les formations aux problématiques sociétales.

1.2. La mobilité interne

L'université facilite la mobilité interne de ces personnels et accompagne les structures dans leur restructuration d'emplois. Pour ce faire, deux campagnes annuelles de bourse à l'emploi sont organisées. La première au printemps permet de préparer la rentrée de septembre et celle de l'automne prépare la campagne d'emplois définitive.

Dans les deux cas, ce pilotage des emplois permet de faciliter la mobilité tout en accompagnant les agents en matière de formation et donc d'adapter les compétences attendues aux besoins institutionnels.

Par ailleurs, pour les corps enseignants et enseignants-chercheurs, une campagne annuelle de mobilité interne est effective. Ces mobilités ne peuvent se faire qu'à la demande de l'agent et avec l'avis favorable de la structure de départ et de celle d'accueil.

1.3. Le schéma directeur handicap

L'année 2018 a vu aboutir le travail effectué autour du schéma directeur du handicap (SDH) de l'UCA. Ce schéma directeur particulièrement riche a commencé à être mis en œuvre en 2018 et a démarré pleinement en 2019. Du point de vue RH, le SDH a un impact direct sur les recrutements, l'accompagnement, la formation des personnels et vise clairement à faire évoluer la perception du handicap au travail.

Des ajustements pour prolonger le SDH seront réalisés dans le cadre du contrat d'établissement.

Des nouvelles dispositions expérimentales nationales seront également appliquées.

2. MISSION NUMERIQUE

2.1. Poursuite de l'investissement dédié à l'homogénéisation des services numériques en contexte UCA

En 2022, l'effort d'investissement de l'établissement portera sur les axes suivants :

- Le contexte sanitaire a été un accélérateur sur la transformation pédagogique. Pour répondre aux besoins d'hybridation des formations, la DOSI a équipé plusieurs salles pour répondre à cette problématique. La poursuite des AAP 2022 va permettre de continuer de financer les projets remontés par les composantes en lien avec l'hybridation et d'amorcer plusieurs opérations de rénovation des outils pédagogiques (matériel informatique ou audiovisuel).
- Poursuite du projet amorcé il y a deux ans sur la rénovation des infrastructures réseaux de proximité afin d'atteindre un niveau de service homogène sur l'ensemble des sites et dans un deuxième temps une rationalisation. Ces rénovations participent également à renforcer la sécurité numérique. Continuer la migration des ressources pédagogiques des composantes sur l'infrastructure de virtualisation centralisée, hébergée dans le Datacenter. Cet investissement va permettre de travailler sur plusieurs facteurs : la réduction du coût d'hébergement actuellement assuré par les composantes avec la réorganisation progressive des équipes de proximité. En complément de cette démarche de centralisation des infrastructures, plusieurs chantiers sont lancés comme la double adduction optique des sites de l'UCA. Cette démarche permet de sécuriser l'adduction réseau et donc le raccordement du site au réseau de l'UCA et au réseau internet.
- Suite aux différents confinements, on voit exploser les besoins de connexions nomades des étudiants et des personnels au sein des sites universitaires. Pour répondre à ces nouveaux usages, nous allons continuer à investir sur le réseau wifi en renouvelant les bornes les plus anciennes et en augmentant la couverture de ce réseau. La mise en œuvre des nouvelles directives sur le télétravail et l'augmentation des demandes a conduit l'établissement à investir sur des équipements mobiles afin de répondre à une majorité de demandes. La démarche côté DOSI consiste à équiper les agents d'un équipement au bureau et au domicile afin que les agents puissent travailler dans de bonnes conditions.

- Le retard pris au cours de cette année sur certaines opérations immobilières va nécessiter de reporter une masse importante du budget sur 2022. Cela concerne le volet numérique des opérations immobilières retenues dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement immobilier.
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage a permis d'élaborer plusieurs plans d'actions pour la mise en place du Plan de Reprise d'Activité (PRA). L'année prochaine verra se concrétiser ce travail avec la mise en œuvre du plan d'action et le déploiement des premières briques techniques sur le site retenu pour le PRA.
- L'enjeu autour de la sécurité informatique est également pris en compte à travers plusieurs réflexions, lancement d'un audit de sécurité sur un périmètre défini, finalisation de déploiement d'un client EDR (Endpoint Detection and Response) sur l'ensemble des postes administratifs.

2.2. Le fonctionnement des services numériques

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement les redevances de maintenance éditeurs ou constructeurs, avec une concentration forte sur le SI technique (reprographie, sauvegarde, bureautique, équipements) et sur le SI de gestion. En effet, ce dernier s'est professionnalisé auprès d'éditeurs privés, y compris via l'offre AMUE. Sa couverture a augmenté ces dernières années, là, où les SI pédagogiques s'appuient fréquemment sur des solutions participatives issues de la communauté et/ou des solutions open sources.

L'UCA a été retenue avec l'Université de Strasbourg pour assurer l'hébergement du nouveau SI de scolarité « pegase ». Cela va engendrer, pendant la durée du contrat, des investissements techniques et humains importants pour assurer ce service en mode SAAS. Ce service sera proposé à l'ensemble de la communauté ESR avec une cible de 150 instances. Un autre enjeu de ce dossier est l'appropriation de cette nouvelle technologie cloud par les équipes actuelles.

Un nouveau SI doctorants sera déployé courant 2022, il fluidifiera la gestion des doctorants par les écoles doctorales. L'outil propose une gestion dématérialisée du dossier de thèse, d'accéder à des offres d'emploi, de s'inscrire à des formations et de diffuser sa thèse sur le portail national (theses.fr)

L'adhésion à l'accord cadre missions ESR va permettre à l'UCA de proposer prochainement un processus de gestion des déplacements totalement dématérialisé. Le périmètre fonctionnel va couvrir de la demande d'ordre de mission, sa validation jusqu'à la gestion des états de frais. Déploiement sur 2022 en deux étapes, premièrement en début d'année le volet agence de voyage puis après la partie mission.

Au cours de l'année précédente, l'établissement s'est doté d'un outil pour la signature électronique, permettant ainsi d'accélérer la dématérialisation des processus. Au cours de cette année, une intégration sera réalisée avec l'outil de gestion des conventions offrant ainsi plus de fluidité dans ce processus complexe avec un nombre important de signataires.

Poursuite de l'intégration et du développement de nouveaux services dans l'application mobile « myUCA », comme la dématérialisation de la carte étudiante européenne et une refonte graphique de l'ergonomie.

Poursuite du projet de « carte étudiante européenne » qui a pour objectif la dématérialisation des procédures administratives sur la mobilité étudiante Erasmus. Nous allons continuer à développer ce service au cours de l'année prochaine en lien avec la direction des relations internationales.

La crise sanitaire et la nécessité d'organiser le travail à distance pour l'ensemble des personnels ont mis en évidence le besoin et le rôle d'un service « front desk » pour la DOSI. Ce guichet unique a permis de traiter l'ensemble des demandes de travail à distance et de structurer l'activité des équipes de proximité, entre autre pendant le confinement. Au cours de l'année 2022, nous allons continuer à développer cette organisation en renforçant les moyens RH afin de pouvoir élargir le périmètre fonctionnel.

1. UN BUDGET CONFORME A LA STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT

Le budget proposé en 2022 s'inscrit pleinement dans la stratégie d'établissement voté en CA du 21 février 2020. Cette stratégie correspond à l'application du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière et se traduit par la réalisation d'opérations sur le patrimoine dévolu et en lien avec le CPER 2021/2027 actuellement en négociation.

1.1. CPER 2021 - 2027

Les négociations autour du CPER débutées depuis plus d'un an n'ont pas encore abouties à une signature. Cet état de fait provoque des conséquences sur l'élaboration budgétaire 2022 et pourrait avoir un impact fort en termes de délais sur les opérations prévues. Pour pallier à ce risque, l'établissement s'engage sur des études dites préalables (études de faisabilité, études économiques, programmation etc...) sans aller plus loin dans l'attente d'une officialisation des opérations retenues ; ainsi pour l'opération concernant le bâtiment Gergovia (diagnostics divers) et le site de la station de Besse (études économiques). L'opération de Montluçon sur le bâtiment GEII (OP977) déjà très avancée redémarrera dès le début de l'année 2022. Le programme de Carnot lui ne démarrera que dans quelques années. Deux autres projets – amphithéâtres du campus et BU Sciences - sont inscrits au titre du CPER avec un risque plus important de ne pas être financés, aucune inscription budgétaire ne sera réalisée en 2022. Par ailleurs l'opération Learning Centre (OP 857) dont le marché global de performance a été déjà signé continuera son déroulé avec une inscription d'à peu près 6,3 millions d'euros de CP en 2022.

1.2. Dévolution

En parallèle du programme du CPER, l'établissement va poursuivre la remise à niveau de son périmètre dévolu avec le lancement de l'opération de réhabilitation et d'amélioration des performances énergétiques du bâtiment Mitterrand (23 millions d'euros sur plusieurs années). Pour se faire, un schéma directeur centre-ville se déroule actuellement pour calibrer au mieux les besoins en locaux d'enseignement, de bibliothèque, de recherche, de vie étudiante et de services centraux. Ce schéma débouchera sur les programmations immobilières du site de Gergovia et de Mitterrand. Le deuxième projet concerne le bâtiment informatique de l'IUT des Cézeaux pour lequel une étude de faisabilité et/ou de programmation est nécessaire (50 000 euros en 2022 en engagement). Enfin pour le patrimoine dévolu, l'opération de la dernière tranche de mise en sécurité de Dunant (OP 1017) sera poursuivie avec 2 millions d'euros de dépenses prévues en 2022.

1.3. Nouvelles opportunités - Se tenir prêt

Au-delà des deux principales sources de financement que sont le CPER et la contribution de dévolution, l'établissement se prépare pour saisir les différentes opportunités. A titre d'exemple dans le cadre du Plan de Relance l'établissement a obtenu 4,2 millions d'euros à travers un appel projet. Le travail en amont sur le Plan Economie d'Energies des Campus 2030 (PEEC 2030) a facilité l'obtention de ces crédits. A ce titre l'UCA est restée engagée dans le groupe pilote (PEEC 2030) dans l'optique d'obtenir de nouveaux financements.

Dans le même sens, l'établissement s'était engagé à financer la troisième tranche de mise en sécurité de STAPS sur fonds propre. Ces derniers mois l'UCA a cherché des opportunités de cofinancement comme par exemple le dépôt d'un dossier de demande de subvention du FEDER à hauteur d'1 million d'euros non prévue au démarrage de l'opération.

Pour finir, l'établissement poursuit les négociations pour le regroupement des écoles paramédicales (projet à 16 millions) sur le site Dunant en intégrant les SSU, SUH et SST. Pour le moment, l'établissement ne peut s'engager financièrement dans cette opération sans co-financement. Pour poursuivre les négociations et pour ne pas perdre trop de temps sur la réalisation du projet, un budget de 100 000 euros est inscrit sur 2022 pour des diagnostics, des études préalables et/ou de programmation.

2. MISE EN PLACE DE LA DPIE

La décision du Directoire de transférer les fonctions de logistique de proximité et de maintenance polyvalente dans les instituts a impacté l'organisation de la DIL dans sa forme actuelle. Pour rappel, ce regroupement était lié à la proximité des missions exercées, avec pour objectif une amélioration de la réponse aux usagers et de la réactivité des services en charge de ces missions.

L'impact sur la direction s'est traduit quantitativement – au total 54 agents ont été transférés – et qualitativement en proposant une clarification des différentes activités assurées jusqu'à lors par la DIL.

- Ainsi, la logistique de proximité (nettoyage, accueils, ...) et la maintenance polyvalente sont assurées au plus près des utilisateurs au quotidien. Une organisation asymétrique a été mise en place avec pour point d'entrée les sites géographiques davantage que les structures de réception (instituts).
- La création de la **Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Energie** (DPIE) composée au total de 58 agents. L'organigramme est structuré autour de deux piliers d'activités :
 - Les activités techniques et énergétiques : POTER, MOOP et MEE (46 agents au total)
 - Les activités supports indispensables : financier, juridique, système d'information, marchés immobiliers (procédures et exécution). La création du Pôle Administratif, Financier et juridique répond à la nécessité d'optimiser les ressources en la matière (12 agents au total).

Cette direction a pour objet d'appliquer le programme pluriannuel d'investissement immobilier ambitieux de l'établissement sur les 6 prochaines années, tant sur le patrimoine dévolu que celui non dévolu.

- La création du **Service Intérieur** Transversal (SIT). Ce nouveau service assure des missions au profit des usagers et des personnels, des sites et de la gouvernance, des campus et des laboratoires. Il apportera, sur leur demande, un soutien et son expertise à l'ensemble des services et instituts dans les domaines suivants : gestion des flux (déménagement, manutention, courrier), reprographie, gestion des parkings, tri sélectif, environnement et cadre de vie (développement durable), gestion flotte automobile, réservation véhicule, remise aux domaines, organisation d'événements, signalétique, vêtements de travail, ressource, Station de Besse.

3. PROGRAMME DE MISE AUX NORMES : SECURITE ET ACCESSIBILITE

Chaque année, l'établissement reçoit sur sa dotation globale des crédits de mise en sécurité et d'accessibilité basés sur une remontée des besoins fournie par l'établissement tous les deux ans. Plusieurs opérations ont été initiées par ces crédits. Sur les années 2019-2020, l'UCA a reçu 400 000 € de crédit de sécurité pour la troisième tranche de mise en sécurité de STAPS (OP 996) et 200 000 € de crédit sur l'opération de mise en accessibilité des sites tertiaires des Cézeaux (OP 1003). Pour l'année 2021, l'UCA a obtenu 50 000 € pour les travaux de mise en conformité de mathématiques, 30 000 € pour la sécurisation des accès de chimie et 100 000 € pour les travaux d'accessibilité du Pôle Physique. Ces opérations sont inscrites au budget initial 2022.

La fondation de l'Université Clermont Auvergne, première fondation universitaire en France a pour vocation de renforcer les actions menées par notre université, en particulier dans les domaines suivants :

- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- Le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- L'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- L'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationale de l'UCA.

Elle contribue à intensifier l'attractivité du territoire auvergnat en conjuguant les forces de l'université, des acteurs de l'ESRI, des entreprises et des collectivités locales.

Pour chaque projet, l'origine de financement est prédéterminée. Outre le financement sur les fonds de la fondation, il existe plusieurs sources de financement : subventions et dons (affectés ou non) d'origine publique ou privé.

Le budget 2022 de la fondation est décliné en trois axes :

- Employabilité et professionnalisation des étudiants, pédagogie ;
- Excellence de la recherche ;
- Développement durable, inclusion et solidarité.

1. EMPLOYABILITE ET PROFESSIONNALISATION DES ETUDIANTS, PEDAGOGIE

Les usagers d'une université sont les étudiants et ils sont les premiers à être accompagnés par la fondation afin de préparer leur avenir et leur permettre de s'insérer rapidement et dans les meilleures conditions dans le milieu professionnel. Pour ce faire, la fondation les accompagne à plusieurs niveaux :

- Soutien aux projets pédagogiques innovants (par ex., RobotFly qui permettra en 2022 l'acquisition d'une cellule robotisée pour l'application des connaissances des étudiants en Génie industriel et maintenance) ;
- Soutien à la création d'entreprise : le soutien financier aux projets et à la mobilité des étudiants entrepreneurs ;
- Remise de prix de majors de promotion ;
- Remise de bourses spécifiques (par ex., l'IAE bénéficie du soutien d'un mécène pour accompagner certains de leurs étudiants dans la poursuite de leurs études à l'étranger).

2. EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

De nombreux projets sont soutenus et/ou développés et/ou financés par la fondation, avec pour objectif la promotion de l'excellence de la recherche et la mise en lumière des enseignants-chercheurs clermontois. On peut citer :

- Le prix de la recherche ;
- Le prix du jeune chercheur ;
- L'Académie CAP 20-25 (I-Site) ;
- Les bourses de mobilité internationale à destination des enseignants-chercheurs ;
- Le soutien de mécènes à des projets de recherche (fonds dédiés sur une période déterminée) ;
- L'organisation de soirées conférences au grand public et au tissu socio-économique régional (promotion des travaux des enseignants-chercheurs).

En outre, six chaires, exclusivement financées par des dons et subventions de partenaires, sont prises en compte au titre du budget 2022 pour un montant de 339 192 € au total.

2.1. Chaire "Confiance numérique" - Création en 2014

Cette chaire consiste en l'étude de la possibilité de créer un écosystème allant au-delà des frontières (géographiques, technologiques, universitaires, de compétences, etc.) afin de faire progresser la recherche sur la notion de confiance numérique.

Laboratoire de rattachement : LIMOS. Responsable scientifique : A. Guitton.

2.2. Chaire "INSOLIUM" - Création en 2016

Le projet "INSOLIUM" concerne la réalisation de cellules solaires sur substrat silicium à base de nanofils (Ga,In)N. Ces nanofils, de taille nanométrique permettraient d'augmenter la quantité de lumière absorbée et donc le rendement énergétique. Projet de recherche en partenariat avec le Pr. Amano - Japon (Prix Nobel de Physique 2014).

Laboratoire de rattachement : Institut Pascal (Sciences et technologies). Responsable scientifique : Agnès Trassoudaine (IUT).

2.3. Chaire " Santé et territoires" - Création en 2018

Cette chaire approche les grandes problématiques des établissements et acteurs de santé, la coopération entre les acteurs de la santé autour du parcours patient, la reconfiguration des organisations hospitalières, le développement de la e-santé et de la télémédecine, la soutenabilité financière et le pilotage des établissements. Laboratoire de rattachement : CleRMa. Responsables scientifiques : C. Rochette et L. Mériade.

2.4. Chaire UNESCO "ÉducationS et santé" - Création en 2018

La raison d'être de cette chaire, qui a obtenu le double label "Nations Unies" et "OMS", est d'apporter des réponses efficaces aux problématiques contemporaines de prévention en matière de santé sur la base des données scientifiques et des pratiques des acteurs.

Laboratoire de rattachement : ACTÉ. Responsable scientifique : D. Jourdan.

2.5. Chaire "Archéologie - ARVERNES 2.0" - Création en 2019

Cette chaire a pour double-objectif d'analyser des artefacts et écofacts découverts anciennement lors de fouilles et conservés dans des dépôts archéologiques, et de documenter le potentiel encore enfoui de sites majeurs en utilisant des méthodes non-invasives. Ce travail s'effectue sur quatre sites emblématiques (Martres-de-Veyre ; le Puy-de-Dôme ; Lezoux ; le Mont-Dore).

Laboratoire de rattachement : Maison des Sciences de l'Homme (USR 3550). Responsable scientifique : B. Dousteysier.

2.6. Chaire "Santé en mouvement" - Création en 2021

La chaire "Santé en mouvement", est basée sur les mots suivants : "Observer – Comprendre – Agir – Former".

Il s'agit de :

- Mieux comprendre les comportements d'activité et de sédentarité des populations et leurs déterminants
- Identifier leurs effets sur la santé physique, métabolique et psychosociale de la population
- Élaborer de nouvelles stratégies de lutte contre la sédentarité et de promotion de l'AP pour tous (prévention primaire à tertiaire)
- Se démarquer des autres Chaires avec une activité Identifiante pour l'UCA et la région.
- Partenaires : Clermont Auvergne Metropole, Santé Prévention.
- Laboratoire de rattachement : AM2P (**Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques**) – UFR STAPS. Responsables scientifiques : M. Duclos et D. Thivel.

3. DEVELOPPEMENT DURABLE, INCLUSION ET SOLIDARITE

Afin que les étudiants bénéficient des meilleures conditions possibles pour poursuivre leurs études, il est indispensable de les aider en améliorant leurs conditions de vie au quotidien ; de leur proposer également un environnement sportif et culturel accessible. Il convient également d'accompagner les étudiants en situation de handicap.

En 2021, la fondation a organisé une levée de fonds citoyenne auprès des particuliers et partenaires socio-économiques, *via* une opération « sac à pain » dans les boulangeries. Les fonds récoltés ont été remis à la FedEA (Fédération des Etudiants d'Auvergne) qui gère l'AGORAé, épicerie sociale et solidaire étudiante à destination des étudiants en grande précarité. L'accompagnement financier de la fondation à l'AGORAé se poursuivra en 2022. En outre, une opération solidaire sera reconduite en 2022 pour accompagner un nouveau projet.

D'autres projets sont soutenus par la fondation :

- Couloir universitaire : nous accueillons deux réfugiés pour la poursuite de leur cursus universitaire à Clermont-Ferrand, durant deux années et prenons en charge leurs frais de vie.
- Handisport : il s'agit d'accompagner les étudiants en situation de handicap dans la pratique et/ou la découverte de sports. En septembre 2021, des étudiants en situation de handicap ont découvert le saut en parapente grâce à la fondation et l'un de ses mécènes. Lors de la saison hivernale 2021/2022, c'est au Mont-Dore que les étudiants découvriront des pratiques sportives sur neige.
- Organisation d'un "trail Gergovia" : cet évènement ludique et culturel se déroulera sur les sites du Puy de dôme et du plateau de Gergovie et s'adressera aux familles, aux étudiants et aux sportifs. L'un des objectifs est de permettre, après une période difficile pour tous, de se rassembler et partager.

En conclusion, la fondation est au service des ambitions de la recherche et de l'enseignement supérieur dont elle accompagne le développement et le rayonnement sous toutes ses facettes. Elle est un acteur incontournable entre le monde socio-économique et le monde académique.

Date	Secteur	Libellé	Description	Organisation	Domaine	Code Nomenclature	Code CPE	Acteur principal	Date de certification	Durée prévisionnelle de validité	Le prestataire est-il agréé ?	Motivation de non agrèment	Autre Acteur des travaux	Autre intervenant	Motivation de non agrèment	Motivation avec avis extérieur (au cas échéant)	Parteur de programme	Recours en cas de litige	Lot révisé	Dispositions sociales	Autre disposition sociale	Dispositions environnementales	Projet inscrit à l'axe PAC	Projet inscrit à l'objectif 5 de la PAC	Contrat signé	Budget	Estimé	Historique	Valeur de référence pour le calcul de l'écoulement	Exécution actualisée (en Euros)	Statut	Type de procédure	Étape 04	Début de l'étape	Fin de l'étape
2022040203	Actif	Certification obligatoire en Anglais		UNIVERSITY USA	FCS	Nomenclature professionnelle	83310000		30/01/2022	48	Oui		Identiqual, requalifaction													100 000,00		Écoulé	0		Procédure adaptée (type 01)	Appel d'offres	01/06/2021	31/05/2022	
2022040209		Formation SIC - Systèmes d'information et de communication		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	73627000		15/09/2025	48	Oui		Identiqual, requalifaction	Oui	Oui	DAE	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui			60 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	15/01/2025	31/08/2025
2024040214	Actif	Fourniture d'équipements ergonomiques et d'adaptation de l'environnement de travail		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	31396300		01/11/2024	46	Oui			Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non		15 400,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	03/05/2024	01/11/2024
2024040207	Actif	Fourniture, maintenance et vérification des ordinateurs, IMA, touches portatives - Vérification colonnes, tâches et postes de travail		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	52332200		01/11/2024	45	Oui			Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non		144 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/06/2024	31/12/2024
2024040208	Actif	Fourniture de copies d'archives INCD/AF		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	79212000		01/11/2024	48	Non	La déduction de la dette d'impôt et de la dette d'impôt d'attente							Oui	Non	Non	Non	Oui	Non			20 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	01/01/2024	31/12/2024
2025040310	Actif	Installation et maintenance des bornes électriques (SGAR)		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	52534500		02/01/2025	42	Oui			Oui						Oui							100 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/06/2024	28/02/2025
2024040209	Actif	Data volume		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	73310000-1		05/04/2024	48	Oui					DAE	Oui										85 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/12/2023	31/05/2024
2024040200	Actif	OASB Aurillac		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	80243000		01/11/2024	48	Oui																14 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	01/06/2024	31/12/2024
2024040206	Actif	Collecte et traitement des déchets ménagers Montluçon		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	90191000		01/11/2024	48	Oui																6 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	01/06/2024	31/12/2024
2025040211	Actif	Maintenance des accumulateurs		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	52712000		01/11/2025	48	Oui																425 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/06/2025	31/12/2025
2022040213	Actif	Nettoyage Mitravand - 3C - CBRV - CAG - Lettres 1/4 - Herbiers		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	90993000		15/11/2025	48	Oui									Oui							750 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/06/2025	31/12/2025
2023040207	Actif	Nettoyage Cénacou 1 - Cénacou 2 - Centre ville 1 - centre ville 2 - Durand-Sciang		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	90993000		15/11/2023	48	Oui									Non							4 800 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	03/05/2023	31/12/2023
2022040204	Actif	Nettoyage CANTON - AMF - AME - LOT Cénacou - CDFE - COLDAMP - Castor - LOT Le Fay - LOT Aurillac		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	90993000		01/07/2022	48	Oui									Oui							1 700 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/01/2022	02/07/2022
2022040201	Actif	Services de travaux - Plateaux repas	Prévisions pour café, buffets, cocktails, plateaux repas, lunchbox, plateau de fromages...	UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	53100000		30/06/2022	48	Oui								Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Recours	0	1 000 000,00		Écoulé	0		Procédure adaptée (type 01)	Appel d'offres	01/01/2022	21/08/2022
2022040203	Actif	Nettoyage vitres		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	90913000		30/06/2022	48	Oui																150 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	01/01/2022	30/06/2022
2022040202	Actif	Système de vote électronique pour les instances de l'USA		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	48000000		01/03/2022	48	Oui																100 000,00		Écoulé	0		Procédure adaptée (type 01)	Appel d'offres	01/12/2021	01/04/2022
2022040218	Actif	Livraison et maintenance d'appareils de répression multifonction (MFP) pour l'ensemble des sites		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	30121100		01/12/2023	60																	2 400 000,00		Écoulé	0		Appel d'offres (type 01)	Appel d'offres	03/01/2024	01/07/2024
2022040216	Actif	Service d'impression d'ouvrage en numérique et de reprographie		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	72591000		02/09/2022	48																	600 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	01/12/2021	27/06/2022
2023040217	Actif	Fiches optiques pour examen Santé		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	72591000		01/12/2023	48	Non	La déduction de la dette d'impôt et de la dette d'impôt d'attente															48 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	01/06/2023	06/02/2024
2022040219	Actif	Véhicules automobile (Marché Général VE / VUL) hors véhicules VTE		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	34111100		01/02/2022	12	Oui																100 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	01/01/2022	01/01/2022
2024040208	Actif	Fourniture de carburant - carburant plage brève recharge éléc		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS			01/06/2024	48	Oui																240 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	03/01/2024	01/07/2024
2022040220	Actif	Entretien et réparation du parc véhicule		UNIVERSITY USA	FCS	FR 02 - FORMATION DE PERSONNEL DES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE ET DES SAPEURS POMPIERS	50111100		01/06/2023	48	Oui																270 000,00		Écoulé	0		Projet type	Financement de droit	09/07/2023	08/07/2023

